

steinheil
DIETERLEN - G. MARCHAL FILS

Contacts

BULLETIN N° 113
JANVIER-FÉVRIER 1958

ETS STEINHEIL-DIETERLEN G. MARCHAL FILS • ROTHAU (BAS-RHIN)



Affilié à l'Union des Journaux d'Entreprises de France
Imprimerie des « Dernières Nouvelles de Strasbourg », 17-19, rue de la Nuée-Bleue - Dépôt légal N° 8088-58.

Le gérant : J.-J. MATERN



— Vous voulez mes impressions sur la nouvelle année ?

— Bah ! voyons ! ...

— Enterrons le passé.

— Les affaires ? souhaitons-les prospères.

— La politique ? certes non !

— Avant tout, bien manger.

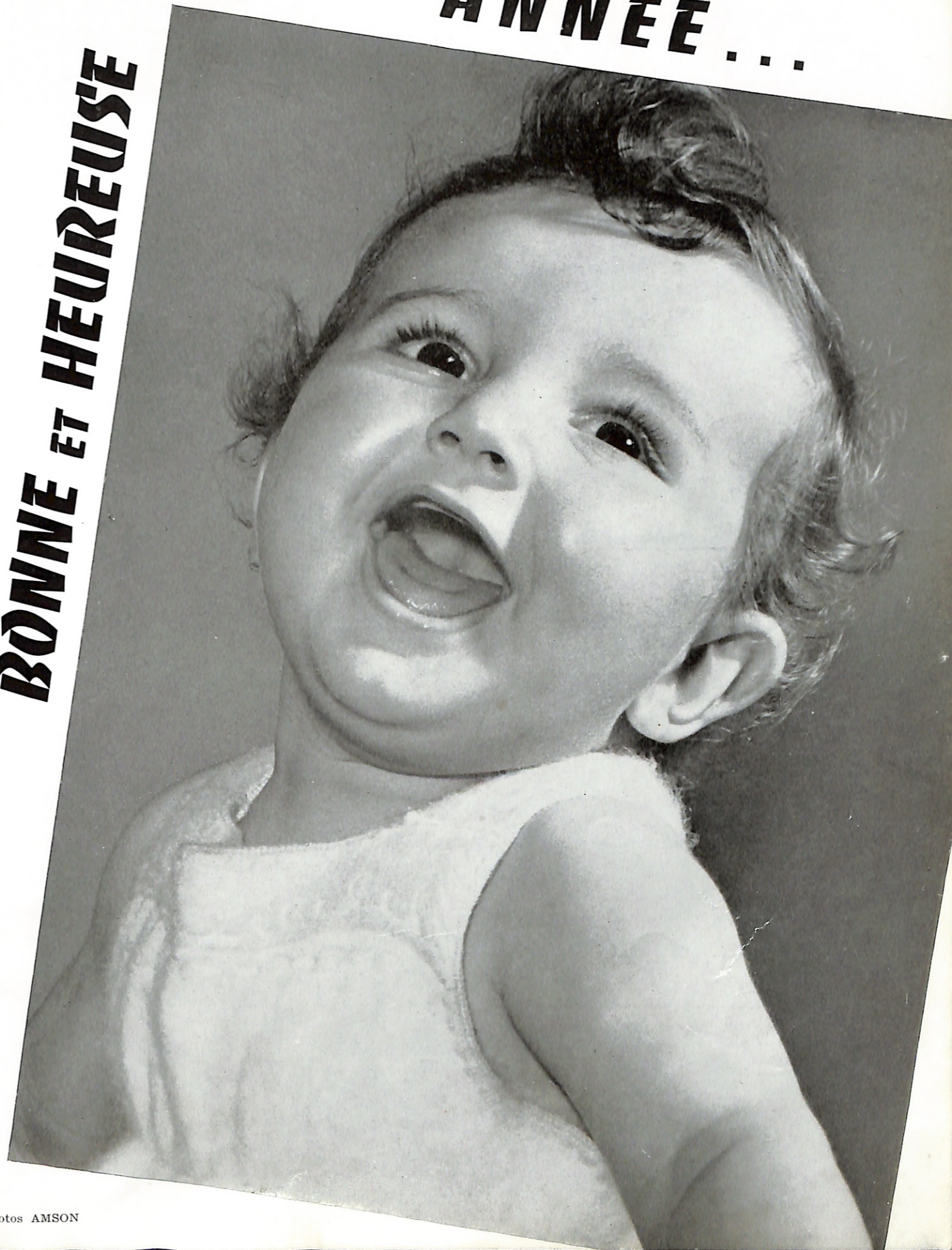
— Je crois que c'est tout.

— L'amour ?
Eh ! Eh !
les jolies
jambes !

— Et puis, après tout, débrouillez-vous pour qu'elle soit bonne.

ANNÉE...

BONNE ET HEUREUSE



...1958

Avec

1958 JANVIER * 7 h. 46 à 16 h. 3		FÉVRIER * 7 h. 23 à 16 h. 46		MARS * 6 h. 35 à 17 h. 32		AVRIL * 5 h. 31 à 18 h. 19		MAI * 4 h. 33 à 19 h. 4		JUIN 1958 * 3 h. 54 à 19 h. 43	
1 M. Circoncision	1 S. Ignace	1 S. Ignace	1 S. Eudoxie	1 M. S. Hugues	1 J. Fête du Travail	1 D. Trinité f. f. n.	1 M. S. Basile	2 D. Purific. Septua.	2 D. Reminiscere	2 M. S. Fr. de Paule	2 L. S. Blandine
2 J. S. Basile	2 S. Purific. Septua.	2 M. S. Lazare	2 J. SS. Angés gar.	2 M. S. Fr. de Paule	2 V. S. Athanase	2 L. S. Clotilde	3 V. S. Geneviève	3 L. S. Blaise	3 L. S. Marin	3 S. Inv. S. Croix	3 M. S. Clotilde
3 V. S. Geneviève	3 L. S. Blaise	3 M. S. Sabine	3 V. S. Th. de J. J.	3 J. S. Richard	3 S. O. Inv. S. Croix	4 M. S. Emma	4 S. S. Rigobert	4 M. S. Gilbert	4 M. S. Casimir	4 D. S. Monique	4 M. S. Emma
4 S. S. Rigobert	4 M. S. Gilbert	4 J. S. Rosalie	4 S. S. Fr. d'Assise	4 V. O. S. Isidore	5 S. S. Irène	5 J. Fête-Dieu	5 D. S. Amélie	5 M. S. Agathe	5 M. O. S. Adrien	5 L. Conv. S. Aug.	5 J. Fête-Dieu
5 D. S. Amélie	5 M. S. Agathe	5 V. S. Bertin	5 D. S. Constant	6 D. PAQUES	6 D. PAQUES	6 V. S. Norbert	6 L. Epiphanie	6 J. S. Dorothée	6 J. S. Colette	6 M. S. Jean P. L.	6 V. S. Norbert
6 L. Epiphanie	6 J. S. Dorothée	6 L. S. Bruno	6 L. S. Bruno	7 L. S. Clotaire	7 L. S. Clotaire	7 S. Lié	7 M. S. Mélanie	7 V. S. Romuald	7 V. S. Thom. d'Aq.	7 M. S. Stanislas	7 S. Lié
7 M. S. Mélanie	7 V. S. Romuald	7 M. S. Omer	7 M. S. Omer	8 M. S. Albert	8 M. S. Albert	8 D. S. Médard	8 M. S. Lucien	8 S. S. Irma	8 S. S. Jean de Dieu	8 J. Armistice 1945	8 D. S. Médard
8 M. S. Lucien	8 S. S. Irma	8 L. S. Cloud	8 L. S. Cloud	9 M. S. Marie Égypt.	9 M. S. Marie Égypt.	9 L. S. Pélagie	9 J. S. Julien	9 D. Sexagésime	9 D. Oeull	9 V. S. Grégoire	9 L. S. Pélagie
9 J. S. Julien	9 D. Sexagésime	9 M. S. Pulchérie	9 M. S. Pulchérie	10 J. S. Macaire	10 J. S. Macaire	10 M. S. Edgard	10 V. S. Guillaume	10 L. S. Scholast.	10 L. 40 Martyrs	10 S. S. Solange	10 M. S. Edgard
10 V. S. Guillaume	10 L. S. Scholast.	10 V. S. F. Borgia	10 V. S. F. Borgia	11 V. S. Léon, pape	11 V. S. Léon, pape	11 D. S. Barnabé	11 S. S. Hortense	11 M. S. Adolphe	11 M. S. Euloge	11 D. Fête J. d'Arc	11 M. S. Barnabé
11 S. S. Hortense	11 M. S. Adolphe	11 L. S. S. Séraphin	11 L. S. S. Séraphin	12 S. S. Jules	12 S. S. Jules	12 J. S. Guy	12 D. S. Arcadius	12 M. S. Eulalie	12 M. S. Grégoire	12 L. Rogations	12 J. S. Guy
12 D. S. Arcadius	12 M. S. Eulalie	12 M. S. Calixte	12 M. S. Calixte	13 D. Quasimodo	13 D. Quasimodo	13 V. S. Antoine P.	13 L. Bapiste J.-C.	13 J. S. Gilberte	13 J. Ni-Carême	13 M. S. Servais	13 V. S. Antoine P.
13 L. Bapiste J.-C.	13 J. S. Gilberte	13 V. S. Ambroise	13 V. S. Ambroise	14 L. S. Tiburce	14 L. S. Tiburce	14 S. S. Rufin	14 M. S. Félix	14 V. S. Valentin	14 V. S. Mathilde	14 M. S. Pacome	14 S. S. Rufin
14 M. S. Félix	14 V. S. Valentin	14 D. S. Modeste	14 D. S. Modeste	15 M. S. Anastasie	15 M. S. Anastasie	15 D. S. Modeste	15 M. S. Rachel	15 S. S. Georgette	15 S. S. Zacharie	15 J. ASCENSION	15 D. S. Modeste
15 M. S. Rachel	15 S. S. Georgette	15 L. S. Cyr	15 L. S. Cyr	16 M. S. Fructueux	16 M. S. Fructueux	16 L. S. Cyr	16 J. S. Marcel	16 D. Quinquagésime	16 D. Lætare	16 V. S. Honoré	16 L. S. Cyr
16 J. S. Marcel	16 D. Quinquagésime	16 M. S. Jérémie	16 M. S. Jérémie	17 J. S. Anicet	17 J. S. Anicet	17 M. S. Jérémie	17 V. S. Antoine	17 L. S. Théodule	17 L. S. Patrice	17 S. S. Pascal	17 M. S. Jérémie
17 V. S. Antoine	17 L. S. Théodule	17 D. S. Léonie	17 D. S. Léonie	18 V. S. Parfait	18 V. S. Parfait	18 M. S. Léonie	18 M. S. Béatrice	18 M. S. Béatrice	18 M. S. Alexandre	18 D. S. Juliette	18 M. S. Léonie
18 M. S. Béatrice	18 M. S. Béatrice	18 J. S. Gervais	18 J. S. Gervais	19 S. S. Léontine	19 S. S. Léontine	19 J. S. Gervais	19 D. S. Germai.	19 M. Cendres	19 M. S. Joseph	19 L. S. Yves	19 J. S. Gervais
19 D. S. Germai.	19 M. Cendres	19 V. S. Raoul	19 V. S. Raoul	20 D. S. Théodore	20 D. S. Théodore	19 V. S. Raoul	20 L. S. Sébastien	20 J. S. Sylvain	20 J. S. Joachim	20 M. S. Bernardin	20 V. S. Raoul
20 L. S. Sébastien	20 J. S. Sylvain	20 M. S. Prosper	20 M. S. Prosper	21 L. S. Anselme	21 L. S. Anselme	20 M. S. Prosper	21 M. S. Agnès	21 V. S. Pépin	21 V. PRINTEMPS	21 M. S. Gisèle	21 M. S. Prosper
21 M. S. Agnès	21 V. S. Pépin	21 D. S. Paulin	21 D. S. Paulin	22 M. S. Opportune	22 M. S. Opportune	21 D. S. Paulin	22 M. S. Vincent	22 S. S. Isabelle	22 S. S. Isabelle	22 J. S. Léa	22 D. S. Paulin
22 M. S. Vincent	22 S. S. Isabelle	22 L. S. Jacob	22 L. S. Jacob	23 M. S. Georges	23 M. S. Georges	22 L. S. Jacob	23 J. S. Raymond	23 D. Quadragesime	23 D. Passion	23 V. S. Angèle	23 L. S. Jacob
23 J. S. Raymond	23 D. Quadragesime	23 M. S. Jean Ba.	23 M. S. Jean Ba.	24 J. S. Gaston	24 J. S. Gaston	23 M. S. Jean Ba.	24 V. S. Timothée	24 L. S. Mathias	24 L. S. Gabriel	24 M. S. Phil. de N.	24 M. S. Jean Ba.
24 V. S. Timothée	24 L. S. Mathias	24 M. S. Prosper	24 M. S. Prosper	25 V. S. Marc	25 V. S. Marc	24 M. S. Prosper	25 S. Conv. de S. P.	25 M. S. Léandre	25 M. Annonciation	25 D. PENTECOTE	25 M. S. Prosper
25 S. Conv. de S. P.	25 M. S. Léandre	24 V. S. Fernand	24 V. S. Fernand	26 S. S. Marcellin	26 S. S. Marcellin	24 V. S. Fernand	26 D. S. Paule	26 M. S. Nestor	26 M. S. Emmanuel	26 L. S. Phil. de N.	26 J. S. Maixent
26 D. S. Paule	26 M. S. Nestor	25 M. S. Fernand	25 M. S. Fernand	27 D. F. des Déportés	27 D. F. des Déportés	25 M. S. Fernand	27 L. S. J. Chryso.	27 J. S. Honorine	27 J. S. Lydie	27 M. S. Ildevert	27 V. S. Fernand
27 L. S. J. Chryso.	27 J. S. Honorine	25 S. Ignéte	25 S. Ignéte	28 L. S. Aimé	28 L. S. Aimé	25 S. Ignéte	28 M. S. Charlem.	28 V. S. Romain	28 V. S. Gontran	28 M. S. Germain	28 S. Ignéte
28 M. S. Charlem.	28 V. S. Romain	25 M. S. P. S. Paul	25 M. S. P. S. Paul	29 M. S. Robert	29 M. S. Robert	25 M. S. P. S. Paul	29 M. S. Fr. de Sales	29 S. S. Jonas	29 S. S. Jonas	29 J. S. Maximin	29 M. S. P. S. Paul
29 M. S. Fr. de Sales	29 S. S. Jonas	26 J. S. Martial	26 J. S. Martial	30 M. S. Ludovic	30 M. S. Ludovic	26 J. S. Martial	30 J. S. Martine	30 D. Rameaux	30 D. Rameaux	30 V. S. Ferdinand	30 L. S. Martial
30 J. S. Martine	30 D. Rameaux	31 S. S. Pétronille	31 S. S. Pétronille	31 S. S. Pétronille	31 S. S. Pétronille	30 L. S. Martial	31 V. S. Marcelle	31 L. S. Benjamin	31 L. S. Benjamin	31 S. S. Pétronille	31 L. S. Martial

Les meilleurs vœux

1958 JUILLET * 3 h. 53 à 19 h. 56		AOÛT * 4 h. 25 à 19 h. 29		SEPTEMBRE * 5 h. 8 à 18 h. 33		OCTOBRE * 5 h. 50 à 17 h. 30		NOVEMBRE * 5 h. 38 à 16 h. 30		DÉCEMB. 1958 * 7 h. 24 à 15 h. 55	
1 M. O. S. Thierry	1 V. S. Pierreaux L.	1 L. S. Auguste	1 L. S. Auguste	1 S. TOUSSAINT	1 L. S. Eloi						
2 M. Vis. S. Vierge	2 S. S. Alphonse	2 M. S. Lazare	2 M. S. Lazare	2 D. Trépassés	2 M. S. Aurélie						
3 J. S. Anatole	3 D. S. Geoffroy	3 M. S. Sabine	3 M. S. Sabine	3 L. S. Hubert	3 M. S. Franç.-Xav.						
4 V. S. Berthe	4 L. S. Dominique	4 J. S. Rosalie	4 J. S. Rosalie	4 M. S. Charles	4 J. S. Barbe						
5 S. S. Zoé	5 M. S. Abel	5 V. S. Bertin	5 D. S. Constant	5 M. S. Bertille	5 V. S. Sabas						
6 D. S. Lucie	6 M. Transfigur.	6 S. S. Ève	6 L. S. Bruno	6 J. S. Léonard	6 S. S. Nicolas						
7 L. S. Aubierge	7 J. S. Gaétan	7 D. S. Cloud	7 M. S. Serge	7 V. S. Ernest	7 D. S. Ambroise						
8 M. S. Virginie	8 V. S. Justin	8 L. Nativité	8 M. S. Brigitte	8 S. S. Godefroy	8 L. Imm. Conc.						
9 M. S. Blanche	9 S. S. Clarisse	9 M. S. Omer	9 J. S. Denis évêq.	9 D. S. Mathurin	9 M. S. Léocadie						
10 J. S. Félicité	10 D. S. Laurent	10 M. S. Pulchérie	10 V. S. F. Borgia	10 L. S. Juste	10 M. S. Valérie						
11 V. S. Olga	11 L. S. Suzanne	11 J. S. Hyacinthe	11 S. S. Clémence	11 M. Fête de la Vict.	11 J. S. Daniel						
12 S. S. Gualbert	12 M. S. Claire	12 V. S. Raphaël	12 D. S. Séraphin	12 M. S. René	12 V. S. Constance						
13 D. S. Eugène	13 M. S. Hippolyte	13 S. S. Maurille	13 L. S. Edouard	13 J. S. Brice	13 S. S. Odile						
14 L. FÊTE NATION.	14 J. S. J. M. Vianney	14 D. Ex. de S. Croix	14 M. S. Calixte	14 V. S. Philomène	14 D. S. Nicaise						
15 M. S. Henri	15 V. ASSOMPTI.	15 L. S. Alfred	15 M. S. Thérèse	15 S. S. Eugénie	15 L. S. Mesmin						
16 M. S. Alain	16 S. S. Roch	16 M. S. Edith	16 J. S. Léopold	16 D. S. Edmond	16 M. S. Adélaïde						
17 J. S. Alexis	17 D. S. Élise	17 M. S. Lambert	17 V. S. Edwige	17 L. S. Agnan	17 M. S. Yolande						
18 V. S. Camille	18 L. S. Héleine	18 J. S. Sophie	18 S. S. Luc	18 M. S. Claudine	18 J. S. Gatien						
19 S. S. Vinc. de Paul	19 M. S. Eudes	19 D. S. Gustave	19 D. S. Laure	19 M. S. Élisabeth	19 V. S. Timoléon						
20 D. S. Marguerite	20 M. S. Bernard	20 S. S. Eustache	20 L. S. Aurélien	20 J. S. Octave	20 S. S. Théophile						
21 L. S. Victor	21 J. S. Jeanne C.	21 S. S. Mathieu	21 V. S. Ursule	21 V. Prés. S. Vierge	21 D. S. Thomas						
22 M. S. Madeleine	22 V. S. Symphonien	22 L. S. Maurice	22 M. S. Céline	22 S. S. Cécile	22 L. Hiver						
23 M. S. Apollina	23 S. S. Sidonie	23 M. AUTONNE	23 J. S. Yvette	23 D. S. Clément	23 M. S. Victoire						
24 J. S. Christine	24 D. S. Barthelemy	24 M. S. Célestine	24 V. S. Magloire	24 L. S. Flore	24 M. S. Émilienne						
25 V. S. Christophe	25 L. S. Louis roi	25 J. S. Firmin	25 S. S. Crépin	25 M. S. Catherine	25 J. NOËL						
26 S. S. Anne	26 M. S. Zéphirin	26 V. S. Justine	26 D. S. Evariste	26 M. S. Delphine	26 V. O. S. Etienne						
27 D. S. Nathalie	27 M. S. Armand	27 S. O. S. Côme	27 L. S. Antoinett.	27 J. S. Maxime	27 S. Jean apôtre						
28 L. S. Nazaire	28 J. S. Augustin	28 D. S. Clémentine	28 M. S. Simon	28 V. S. Sosthène	28 D. S. Innocents						
29 M. S. Marthe	29 V. O. S. S. J.-Ba.	29 L. S. Michel	29 M. S. Narcisse	29 S. S. Saturnin	29 L. S. Eléonore						
30 M. S. Abdon	30 S. S. Flacré	30 M. S. Jérôme	30 J. S. Arsène	30 D. AVENT	30 M. S. Roger						
31 J. S. Ign. Loyola	31 D. S. Aristide	31 D. S. Lucile	31 L. S. Lucile	31 S. S. Pétronille	31 M. S. Sylvestre						

de

Contacts

ROTHAU, le 1er Janvier 1958.



M. Jean Jacques MATERN
Président Directeur Général
des Etablissements
STEINHEIL-DIETERLEN
G Marchal Fils

A l'aube de cette nouvelle année je formule avec vous tous mes vœux pour la prospérité de nos Entreprises.

Ensemble nous avons essayé d'accomplir du bon travail au cours des douze derniers mois qui ont marqué une nouvelle étape dans l'histoire de nos Sociétés.

Je remercie ceux et celles d'entre vous - enfants, retraités, parents - de tous les dessins, lettres et vœux qui me sont parvenus ces derniers jours et qui sont plus que jamais le témoignage confiant en notre avenir.

C'est avec le même enthousiasme que nous aborderons courageusement cette année 1958.

A vous et à vos familles je renouvelle mes messages de bonne et heureuse année.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Tout ceci est arrivé en 1957

DANS LE MONDE AN I DE L'ÈRE INTERPLANÉTAIRE

SITUATION INTERNATIONALE

- 5 janvier: La doctrine Eisenhower sur le Moyen-Orient (aidée à tout pays du M.-O. attaqué par les communistes) est exposée par le Président dans un message au Congrès.
- 9 janvier: Grande-Bretagne: Sir Anthony Eden remet sa démission de chef de gouvernement à la Reine Elisabeth.
- 10 janvier: M. Harold Macmillan est nommé au poste de premier ministre.
- 29 janvier: Accueil triomphal du roi Séoud aux Etats-Unis.
- 6 février: Nomination officielle par l'O.T.A.N. du général allemand Hans Speidel au commandement des forces terrestres du Centre Europe (S.H.A.P.E.).
- 24 mars: Conférence Eisenhower-Macmillan. Les Etats-Unis adhèrent au comité militaire du pacte de Bagdad.
- 10 avril: Crise grave en Jordanie. Démission du cabinet Nabulsi.
- 24 avril: Etat de siège en Jordanie. Le roi Hussein forme un cabinet avec ses fidèles et dissout les partis politiques.
- 3 juillet: Exclusion du Présidium de MM. Molotov, Malenkov, Kaganovitch et Chepilov. M. Molotov est actuellement ambassadeur de l'U.R.S.S. en Mongolie extérieure. M. Chepilov, après avoir été nommé à l'Université de Frounze, en Asie centrale, occuperait à présent une chaire de professeur à l'Institut de l'Economie de l'Académie des sciences à Moscou. M. Kaganovitch avait été nommé le dernier directeur d'une cimenterie en Sibérie. M. Malenkov avait été chargé de diriger une centrale électrique à 3 200 km de Moscou, dans le Kasakstan.
- 13 juillet: Début de la crise syro-turque.
- 19 juillet au 13 août: Guerre civile et intervention britannique dans le sultanat d'Oman.
- 31 août: Création de l'Etat de Malaisie.
- 15 septembre: Le chancelier Adenauer et le parti chrétien démocrate sortent vainqueurs des élections allemandes.
- 15 octobre: Nasser envoie des troupes à la Syrie et fait rebondir la crise au Moyen-Orient.
- 16 octobre: Foster Dulles lance un avertissement: « Si la Turquie était attaquée, les U.S.A. ne se limiteraient pas à des mesures défensives. »
- 17 octobre: Plainte de la Syrie à l'O.N.U. contre la concentration des troupes turques à la frontière syrienne.
- 26 octobre: Le maréchal Joukov est « libéré » de ses fonctions. Le maréchal Malinovski a annoncé que le maréchal Joukov était en congé pour trois mois.
- 13 novembre: Livraison d'armes anglo-américaines à la Tunisie. Vives réactions en France. Crise au sein de l'O.T.A.N.
- 24 novembre: Attaque d'Ifni par les irréguliers marocains.
- 26 novembre: Crise cardiaque du président Eisenhower.
- 2 décembre: Crise indonésienne.
- 6 décembre: Un Comité du peuple prend possession des entreprises hollandaises.
- 11 décembre: Occupation des entreprises hollandaises par les autorités indonésiennes.
- 14 décembre: Arrivée d'Eisenhower à Paris. Discours chaleureux rédigé par le Président lui-même à l'adresse de la France.
- 16 décembre: Conférence de l'O.T.A.N. au sommet au Palais de Chaillot. Divergences de vues sur l'installation de rampes de lancement dans les pays de l'O.T.A.N. et sur l'opportunité d'un dialogue immédiat Est-Ouest à la suite du message de Boulganine.
- 20 décembre: M. Sartono est élu président (par intérim) d'Indonésie pendant l'absence de M. Soekarno.

ASTRONAUTIQUE

- 26 août: L'U.R.S.S. dispose d'une fusée intercontinentale.

- 4 octobre: Lancement du premier Spoutnik.
- 31 octobre: Snark, fusée téléguidée américaine, atteint une cible à 8.000 kilomètres du point de lancement.
- 3 novembre: Lancement du second Spoutnik de 500 kilos avec la chienne « Frisette » à bord. « Frisette » meurt.
- 6 décembre: Echec de Pamplemousse, satellite artificiel américain.

TROUBLES SOCIAUX

- 6 septembre: A la suite de violentes manifestations racistes à Little Rock, les troupes fédérales assurent l'ordre en escortant les élèves noirs dans les écoles.

NAISSANCES

- 27 juillet: Milko Skofic, fils de Lollobrigida.
- 6 août: Liza, fille d'Elisabeth Taylor et Mike Todd.
- 12 novembre: Deana, fille d'Eva Bartok et de père inconnu.

MARIAGES

- 3 février: Elisabeth Taylor a épousé Mike Todd.
- 5 août: Pablo Casals (80 ans) épouse une Portoricaine, Martha Montanez, 20 ans.
- 26 août: En Suisse, Saddrudin Khan épouse Nina Dyer.
- 26 septembre: Sophia Loren épouse Carlo Ponti.
- 11 octobre: Marlon Brando épouse à Hollywood l'actrice Anna Hashi, soi-disant Indienne.

DIVERS

- 3 août: Lord Altrincham (33 ans), conservateur, lance une violente attaque contre la reine et la cour.
- 19 août: Lord Altrincham déclare: « Quand la reine est naturelle et détendue, elle est absolument charmante. »

NECROLOGIE

- 16 janvier: Mort d'Arturo Toscanini, un des plus prestigieux chefs d'orchestre de tous les temps.

- 2 mai: Mort du sénateur américain Mac Carthy.
- 12 mai: Mort d'Eric von Stroheim (72 ans), célèbre acteur de cinéma.
- 11 juillet: Mort de l'Aga Khan.
- 19 juillet: Mort de Curzio Malaparte, auteur italien.
- 21 septembre: Mort du roi Haakon de Norvège (85 ans), après 52 ans de règne.
- 22 septembre: Mort du compositeur finlandais Sibelius.

ACCIDENTS

- 17 mars: Aux Philippines, un avion s'écrase; 24 morts dont le Président des Philippines Ramon Magsaysay.
- 27-28 juillet: Le tremblement de terre de Mexico a fait plus de 100 morts.
- 29 septembre: Nigeria: 35 morts, 125 blessés, 150 disparus à la suite d'un déraillement.
- 29 septembre: Pakistan: 55 brûlés vifs, 54 blessés dans un accident de chemin de fer.
- 13 octobre: Inondations en Espagne. Une centaine de morts à Valence, 5 000 familles sans abri. 40 tonnes de vivres françaises sont livrées.
- 21 octobre: Turquie: 100 morts dans l'accident de l'Orient-Express.
- 10 novembre: Dans le Pacifique, un stratocuisier U.S. disparaît avec 44 personnes. M. Lamaison, directeur de Renault pour les U.S.A., parmi les disparus.
- 4 décembre: Grande-Bretagne: 76 morts, 210 blessés dans la catastrophe de Lewisham.

EN FRANCE

EXPLOITATION DU PÉTROLE SAHARIEN

POLITIQUE

- 10 mars: Le général de Gaulle quitte la métropole pour un voyage d'information au Sahara.
- 11 avril: A.O.F.-A.E.F. — Mise en application de la loi-cadre du 24 juin 1956 pour les territoires d'outre-mer. Institution de conseils de gouvernement dans les territoires de l'A.O.F. et de l'A.E.F.
- 21 mai: Chute du gouvernement Guy Mollet, qui a battu le record de la longévité ministérielle: 476 jours (du 1^{er} février 1956 au 21 mai 1957).
- 12 juin: M. Bourges-Maunoury constitue son ministère, qui sera renversé le 30 septembre.
- 1^{er} juillet: Retour à la liberté de l'essence... assortie d'une nouvelle hausse.
- 9 juillet: L'A.N., par 340 voix contre 236, vote la ratification des traités du Marché commun et de l'Euratom.
- 25 juillet: La république est proclamée en Tunisie.
- 11 août: Opération 20 %. Réglementation du commerce extérieur. Valeur du franc à l'étranger fixée à 20 % en moins de sa valeur antérieure.
- 5 novembre: Après une crise de 36 jours, M. Félix Gaillard obtient l'investiture. C'est le plus jeune président du Conseil français (38 ans).

ALGERIE

- 31 mai: Massacre de Melouzza. Cinq cents musulmans tués par les fellaghas.
- 3 janvier: Les huit alpinistes perdus au refuge Vallot ont été ramenés à Chamonix. Les corps de Vincendon et Henry sont abandonnés dans la glace.

ACCIDENTS

- 14 avril: La voiture de Françoise Sagan capote sur la route de Milly-la-Forêt. L'auteur de « Bonjour tristesse » est grièvement blessée.
- 19 juin: Catastrophe de chemin de fer. Le rapide Tourcoing-Paris déraile à Boisieux-aumont. 9 morts, 21 blessés.
- 19 juin: Le Nice-Paris déraile à 120 kilomètres-heure en gare de Bollène. 32 morts, 100 blessés.
- 6 septembre: Un coup de grisou fait 17 orphelins dans une mine de Decazeville.
- 7 septembre: L'express Paris-Nîmes déraile en gare de Nozières-Brignon. 27 morts, 70 blessés.
- 11 novembre: Le Bâle-Dunkerque déraile près de la gare d'Esquelbeck (Nord). 12 blessés.
- 16 novembre: A 2 kilomètres de Chantonay (Vendée), l'auto-rail télescope un train de marchandises. 30 morts, 20 blessés.

CRIMES ET ATTENTATS

- 16 mai: La femme du préfet du Bas-Rhin, M^{me} Trémeaud, est tuée par l'explosion d'une bombe dissimulée dans une boîte de cigares destinée à son mari.
- 26 mai: Assassinat d'Ali Chekkal par Ben Sadok (condamné aux travaux forcés à perpétuité le 11 décembre).
- 30 mai: On apprend à Paris l'horrible massacre que vient de commettre à Melouzza les terroristes algériens: 302 villageois, hommes, femmes et enfants, ont été sauvagement assassinés.
- 9 juin: Un attentat à la bombe au casino de la Corniche, dans la banlieue d'Alger, fait dix morts et quatre-vingts blessés.

NECROLOGIE

- 26 mars: Mort d'Edouard Herriot.
- 24 juillet: Mort de Sacha Guitry.
- 25 octobre: Mort de Christian Dior.
- 12 novembre: Mort de l'héroïque cheminot Jean Coquelin, brûlé en stoppant sa locomotive en feu.
- 26 décembre: Mort de Charles Pathé, pionnier du cinéma et du disque.

Turcat, atteint à Istres 1.970 km-h. en montée en chandelle.

LETRES

- 17 octobre: Albert Camus, auteur de « L'Etranger », de « La Peste », de « L'Homme révolté », reçoit le Prix Nobel de littérature.

MODE

Collection d'hiver: La robe-sac.

MARINE

- 21 décembre: Lancement du porte-avions « Clemenceau ».

SCIENCES

- 29 mars: La science ne reconnaît pas la transmission héréditaire de caractéristiques acquises. Exemple: un chien à qui on a coupé la queue n'aura pas de chiots privés de cet appendice. Or, le biologiste Benoit a réussi à créer une race de canetons présentant les caractéristiques d'un couple de canards « mutés », c'est-à-dire transformés artificiellement par des injections.

PETROLE

- 4 décembre: Le général Salan annonce l'achèvement de la construction du pipe-line Hassi Messaoud - Toggourt qui conduit le pétrole saharien à la voie ferrée Toggourt - Biskra.

TROUBLES SOCIAUX

- 21 mars: Violents incidents à Dunkerque entre les CRS et les grévistes des chantiers navals.
- 17 avril: La grève des transports, générale dans toute la France depuis 48 heures, prend fin.
- 26 septembre: 35.000 métallurgistes débrayent à Nantes et à St-Nazaire.
- 25 octobre: Les mouvements sociaux atteignent leur point culminant avec la grève revendicative à laquelle participent: gaz, électricité, transports.
- 19 novembre: Fonctionnaires, services publics et enseignants en grève.

VISITES OFFICIELLES

- 8 avril: Visite de la reine Elisabeth et du prince Philip en France. Accueil enthousiaste de la capitale.
- 9-14 mai: Voyage officiel du président Coty à Rome.

AERONAUTIQUE

- 4 juin: Présentation de l'« Atar volant » (cigare volant) à la fête aérienne du Bourget. Peut décoller verticalement d'une piste de danse.
- 27 décembre: L'avion français « Griffon », piloté par André

UN SONDAGE DE RADIO LUXEMBOURG

UN sondage effectué par Radio-Luxembourg auprès des rédacteurs en chef de dix journaux de province et de Paris, sur les événements et les personnalités les plus importantes de 1957, a donné les résultats suivants. Ils ont été diffusés au cours de l'émission « Dix millions d'auditeurs ».

EVENEMENTS INTERNATIONAUX

- 1) Spoutnik (unanimité); 2) Limogeage de Joukov; 3) Satellites de la Syrie.

EVENEMENTS FRANCAIS

- 1) Pétrole du Sahara; 2) L'opération 20%; 3) Livraison d'armes à la Tunisie et vaccin antipolio.

HOMMES INTERNATIONAUX

- 1) Khrouchtchev (unanimité); 2) Eisenhower; 3) Adenauer.

HOMMES FRANCAIS

- 1) Albert Camus; 2) Robert Lacoste; 3) Félix Gaillard; 4) Le cheminot Jean Coquelin.

FEMMES INTERNATIONALES

- 1) La reine Elisabeth d'Angleterre.

FEMMES FRANÇAISES

- 1) Françoise Sagan; 2) Brigitte Bardot; 3) L'infirmière-parachutiste Jaïc Domergue, tuée en Algérie.

SPORTS

- 1 avril: BOXE. — Halimi devient champion du monde poids coqs (victoire sur l'Italien sourd-muet d'Agata au Palais des Sports).
- 20 juillet: CYCLISME. — Anquetil gagne le Tour de France.
- 20 septembre: RIVIERE bat le record du monde de vitesse dans l'heure sur la piste de Vigorelli (46 km 923).

TRIBUNAUX

- 19 décembre: Affaire du « Stalino ». 100 morts, 187 imputés victimes d'un médicament contre la furonculose. M. Feuillet, condamné à deux ans de prison et 2 millions d'amende. Fait appel le 27 décembre. Les assurances paieront 643 millions aux victimes du « Stalino ».

NAISSANCES

- 23 janvier: Naissance de Caroline de Monaco, fille du prince Rainier et de la princesse Grace, née Kelly.
- 2 octobre: Naissance des quintuplées de Toulon (3 filles, 2 garçons). Les 5 bébés sont décédés.

MARIAGES

- 16 janvier: La princesse Hélène de France, fille du comte de Paris, est unie au comte

A ROTHAU

Le film de 365 jours :

Nous n'avons pas trouvé de meilleur moyen, pour donner un fidèle aperçu de l'année écoulée, que celui de reprendre la causerie prononcée par M. Matern, lors de nos fêtes de Noël des 21 et 22 décembre dernier.

Mes chers amis,

Il est maintenant de tradition de nous réunir tous ensemble dans cette salle à la fin de l'année, et je remercie tous ceux qui sont venus de loin, en particulier nos représentants de Suède et de Téhéran, dont je salue ici la présence, et qui n'ont pas voulu, malgré de longues journées de travail, retourner chez eux sans emporter le souvenir de nos fêtes.

Près de 1 200 enfants, répartis en trois séances, les 14 et 15 décembre, 280 retraités le 20 décembre, puis hier et aujourd'hui quelque 800 membres de nos usines ont applaudi ceux et celles — chorale, trompes de chasse, acteurs, mandolinistes — qui ont travaillé à réaliser un programme pour lequel ils se sont donné beaucoup de mal. Ils ont bien mérité nos remerciements. M. Jean-Jacques Perrey aussi et surtout, qui nous a tous charmés par la virtuosité de son talent et les possibilités étonnantes de son ondioline (*reportage en pages 26 et 27*).

En cette circonstance, je voudrais évoquer avec vous les nombreux événements survenus au cours de cette année qui s'achève :

• Nous avons jugé indispensable en début d'année de rassembler nos potentiels de production, face aux événements actuels, tels que le Marché Commun. Plus nombreux, nous serons plus forts et envisagerons l'avenir avec plus de confiance. Voilà pourquoi je n'attristerai pas cette fête par l'énumération de nos soucis présents — alimentation en matières premières surtout — que font peser sur nous le manque de devises et de licences d'importation. Je tiens plutôt à remercier tous mes collaborateurs de la grande équipe mise en place pour que 1958 soit meilleur et que tous

bénéficient d'une constante sécurité. Cette sécurité de l'Entreprise et de tous ceux qui y travaillent est et restera notre souci de tous les instants.

• C'est pourquoi nous avons voulu aussi, face à la concurrence intérieure et extérieure, faire un effort considérable de rénovation — je ne citerai que la complète modernisation de la Filature de la Renardière et l'inauguration de la Nouvelle Centrale Thermique — et faire cet effort non seulement dans le matériel mais encore et surtout dans les esprits pour que nos rendements soient sans cesse en progression et nous permettent d'améliorer le bien-être de tous, malgré des frais qui courent sur les 365 jours de l'année, pour 250 journées de travail.

• Les représentants métropolitains qui se sont réunis chez nous en mai dernier et une deuxième fois il y a trois semaines, suivis de nos représentants étrangers (Suède, Norvège, Danemark, Irlande, Allemagne, Suisse, Italie, Australie, Canada...) sont le signe de notre vitalité. Ces derniers représentent pour nous ce besoin d'exporter pour couvrir le manque de devises de notre pays et résoudre l'achat de matières premières, enjeu de notre sécurité.

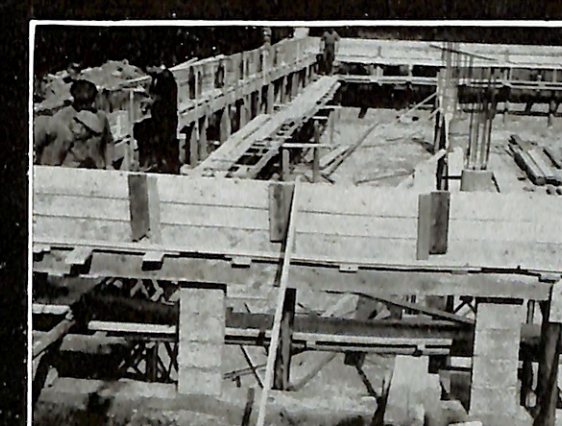
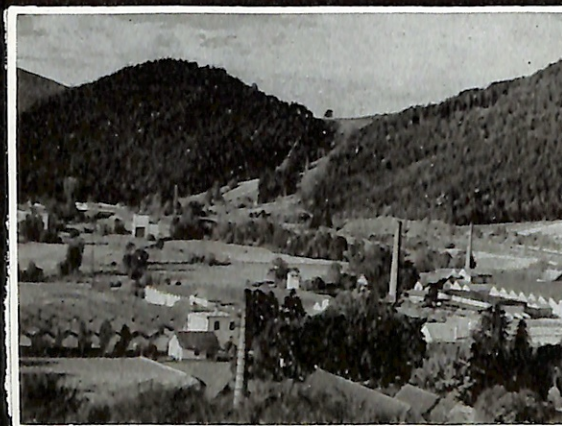
Présentement, tournons plutôt nos yeux vers l'avenir que nous voulons entrevoir plus beau à travers ces fêtes de Noël plus belles cette année et dont les nombreux sapins de nos usines et de nos bureaux sont un témoignage tangible.

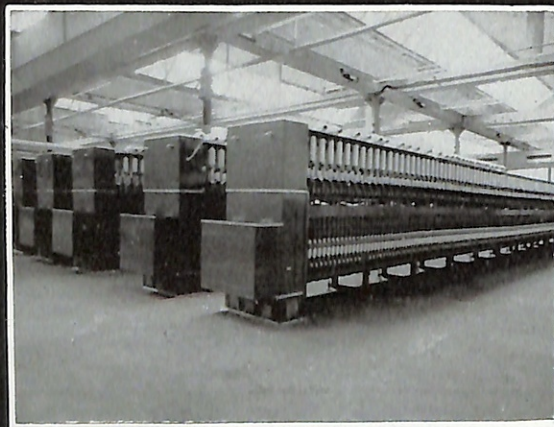
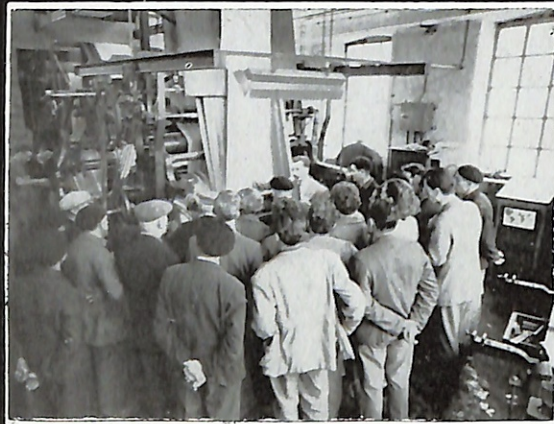
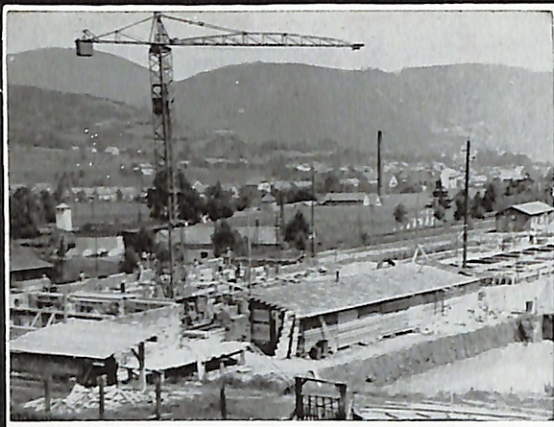
• A l'appel du « Père Noël » nous avons reçu de vos enfants de nombreuses lettres et de nombreux dessins exécutés avec beaucoup de goût, dont je tiens à les remercier ainsi et surtout que leurs parents. Ces envois prennent en ce moment toute leur importance et sont pour nous un encouragement précieux.

• L'Exposition elle aussi, inaugurée hier au Foyer avec tant de succès et en présence de la Radio et de

1. Le 1er janvier l'Ordonnancement prend un nouveau départ.
2. Mi-janvier : Montage de la charpente de la nouvelle Centrale Thermique.
- 3-4-5-6. 26 janvier : Les usines de La Claquette (3), de Saales (4), de Saint-Blaise, de Ranrupt (5) et de Lorquin (6) viennent accroître considérablement l'importance du groupe.

7. Avril : La construction des nouveaux bureaux, dont la nécessité se fait de plus en plus sentir, avance fébrilement.
8. Réunions de nos représentants métropolitains les 11 mai et 8 décembre.





la Télévision, nous montre un aperçu des talents de chacun et le souci constant, dont vous faites preuve durant nos rares loisirs. Par là, cette Exposition, qui est la vôtre, mérite toutes nos félicitations.

• Cette année, nous avons eu la douleur de perdre quelques-uns de nos fidèles collaborateurs (*se reporter en page 8, où vous en trouverez la liste complète*), à la mémoire desquels je vous demanderai une minute de silence...

• Je voudrais également souhaiter la bienvenue parmi nous à : M. Mattern Alfred, venu renforcer notre service administratif ; M. Klein, Directeur du Service Achats, (*reportage en pages 15 à 19*) ; M. Parisot, Directeur du Tissage de La Claquette ; M. Ruffio, Premier ouvrier de France, en dessin textile, venu renforcer notre Bureau de Dessin, ainsi qu'à près d'une centaine d'ouvriers et d'employés venus grossir nos rangs à des postes divers et qu'il serait trop long d'énumérer ici, d'autant que notre revue en a, mois après mois, rappelé le souvenir.

• Cette année, nous avons été amenés à créer deux nouveaux services pour faire face à notre constante expansion et à notre rayonnement de jour en jour plus grand : le *Bureau d'Etudes, de Recherches et de Créations* sous la direction de M. Jean-Paul Birghoffer et le service des *Relations Publiques*, dont « Contacts » est une des émanations, sous celle de M. Jacques Granier.

Leur rôle est de nous aider à mettre sur le plan commercial des arguments nouveaux au service de nos agents et de notre clientèle.

• Je terminerai en vous disant tous les efforts que nous allons continuer à faire pour les logements et ceux que nous allons commencer pour l'esthétique extérieure de nos usines, ce dont notre prestige croissant nous fait une impérieuse obligation.

• Avant de vous offrir tous mes vœux, je voudrais vous dire encore, que, malgré les soucis qui nous accablent tous, une manifestation de foi comme celle de nos fêtes de Noël, ne laisse pas place au découragement. Notre journal « Contacts », dont vous avez apprécié le renouveau, est pour nous un magnifique symbole d'espérance. En 1947, il y a déjà onze ans de cela, j'y notais dans le N° 1 cette citation, que je tiens à vous redire aujourd'hui :

« Jeunes gens, quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme déni-

9. La Société d'Economie Mixte a repris à Rothau le flambeau du Toit Familial. D'un seul coup 30 logements nouveaux sortent de terre. Voici l'état du chantier au 15 mai.

10. Les visites d'usines, étendues à l'ensemble du personnel, sont très suivies et permettent d'intéressants échanges. Ici un groupe de contremaîtres devant une machine à imprimer.

11. Inauguration de la nouvelle filature de la Renardière en juillet.

12. Fin juillet : Etat d'avancement des travaux à la Centrale Thermique.

grant et stérile ; ne vous laissez pas décourager par les tristesses de certaines heures qui passent sur une nation. Dites-vous d'abord : « Qu'ai-je fait pour mon instruction ? » Puis, à mesure que j'avancerai : « Qu'ai-je fait pour mon pays ? » Jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'Humanité. Mais que les efforts soient plus ou moins favorisés par la Vie, il faut, quand on approche du grand But, être en droit de se dire : « J'ai fait ce que j'ai pu ».

Et c'est signé : Pasteur.

Cette fête est pour nous d'autant plus grande que nous allons avoir maintenant le plaisir de décorer nos 181 médaillés, ce qui n'est qu'un faible moyen de reconnaître leur mérite, mais dont, par contre, la magnifique promotion est pour nous une précieuse récompense.

Bonne fête de Noël, mes Chers Amis, et Bonne et Heureuse Année 1958 !

Jean-Jacques Matern

Avant de remettre la médaille du travail à la promotion 1957, M. Espérandieu, Sous-Préfet de Molsheim, tint à prononcer quelques mots bien sentis, que nous sommes heureux de reproduire ici, en hommage à notre Président-Directeur général.

Mes chers amis,

Avant de remettre la médaille à votre magnifique Promotion de Médaillés du Travail, laissez-moi vous dire ma joie d'être aujourd'hui parmi vous.

Il y a deux ans, le textile était dans une situation très grave dans notre vallée et de nombreuses usines ont dû, soit réduire leur personnel, soit fermer leurs portes.

Je me trouvais alors très soucieux sur l'avenir de la population laborieuse de la Vallée. Elle a été finalement sauvée du chômage, grâce à l'initiative d'hommes jeunes et dynamiques, comme celui que je suis heureux de saluer en la personne de M. Matern.

Il n'a pas ménagé ses efforts, et je suis heureux de vous dire à tous que sans lui je ne serais pas ici aujourd'hui pour présider cette fête.

En votre nom comme au mien propre, je me permets de l'en féliciter chaleureusement.

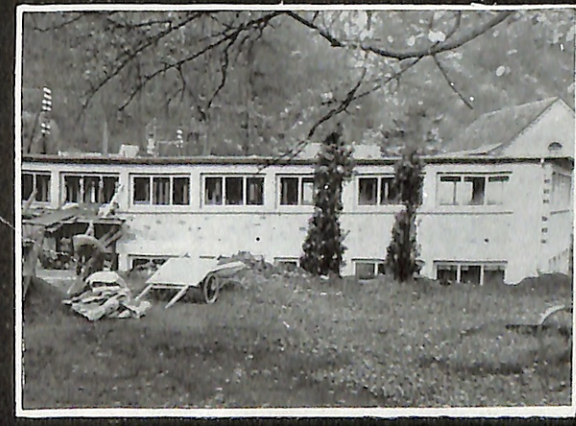
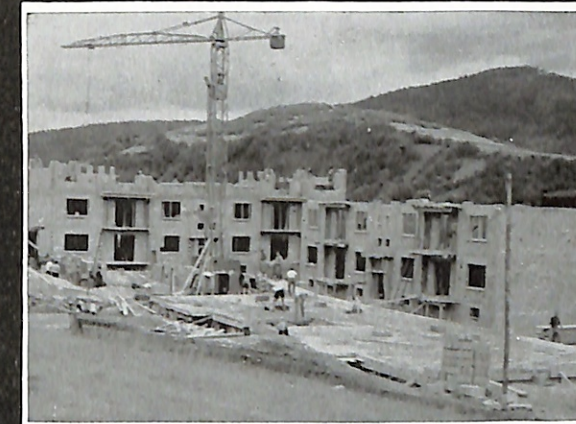
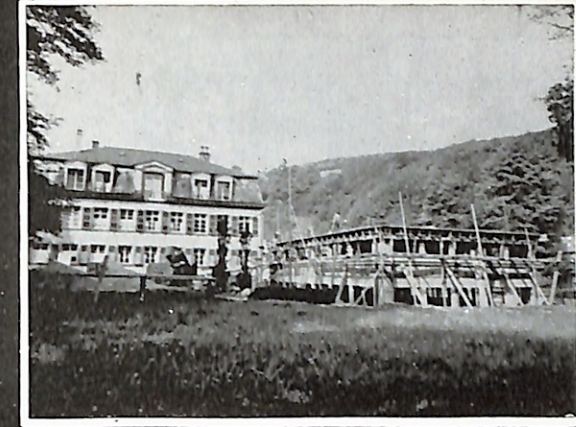
M. Espérandieu, Sous-Préfet de Molsheim.

13. 1er août : Le gros œuvre des nouveaux bureaux est terminé.

14. A la même époque les travaux vont bon train route de Schirmeck.

15. 18 octobre : Inauguration de la Centrale Thermique.

16. 8 décembre : Inauguration des nouveaux bureaux, qui seront mis en service dans les premiers jours de 1958.





NAISSANCES:

- 12- 1-57: Rolande, fille de M. et M^{me} Fond Lucien, de La Claquette.
- 27- 1-57: Gérard-Jean-Pierre, fils de M. et M^{me} Muller, de Waldersbach.
- 10- 2-57: Philippe, fils de M. et M^{me} Orgel, de Métairies, rentreuse au tissage de Lorquin.
- 2- 3-57: Pascal, fils de M. et M^{me} Delabie, représentant, 13, boulevard Pasteur - Reims (Marne).
- 7- 3-57: Edith, fille de M. et M^{me} Veith Janos, de Rothau.
- 7- 3-57: Christian, fils de M. et M^{me} René Soudre, de Vacquenoux.
- 10- 3-57: Claudine-Monique, fille de M. et M^{me} Masson, de La Claquette.
- 18- 3-57: Claudine, fille de M. et M^{me} Fernand Frien, de Rothau.
- 19- 3-57: Patrick-André, fils de M. et M^{me} Marchal J.-Jacques, de Rothau.
- 20- 3-57: Daniel, fils de M. et M^{me} Mathieu Gabriel, de Rothau.
- 20- 3-57: Serge-Joseph, fils de M. et M^{me} Louis Heck, de Russ.
- 24- 3-57: Michèle, fille de M. et M^{me} Rochel Paul, de Rothau.
- 1- 4-57: Laurent, fils de M. et M^{me} Limon, de Grandfontaine.
- 9- 4-57: Martine-Elisabeth, fille de M. et M^{me} Hilpipre Fernand, de Rothau.
- 19- 4-57: Christine-Chantal, fille de M. et M^{me} Leindecker R., de Schirmeck.
- 16- 5-57: Martine, fille de M. et M^{me} Kœniguer René, de Rothau.
- 27- 5-57: Monique, fille de M. et M^{me} Heissat Roger, de Saint-Blaise.
- 3- 6-57: Guy, fils de M. et M^{me} Hisler, de Rothau, imprimeur à Rothau.
- 5- 6-57: Claudine, fille de M. et M^{me} Benoit Adrien, de Saint-Blaise.
- 23- 6-57: Jean-Pierre, fils de M. et M^{me} Carbonell Vincent, de Wisches.
- 28- 6-57: Yvette, fille de M. et M^{me} Henri Hisler, de Rothau.
- 29- 6-57: Fabienne, fille de M. et M^{me} Pflaum Denis, de Rothau.
- 8- 7-57: Annie-Dominique, fille de M. et M^{me} Edouard Baldo, de Rothau.
- 28- 7-57: Cathy, fille de M. et M^{me} Estermann, contremaître au tissage de La Claquette.
- 29- 7-57: Marie-Christine, fille de M^{lle} Lazzari Marie-Reine, de La Broque, chargeuse au tissage de La Claquette.
- 2- 8-57: Gilbert, fils de M. et M^{me} René-Emile Hanus, de Ranrupt.

TOUTE L'ANNÉE 1957

DANS NOS FAMILLES

- 4- 8-57: Evelyne, fille de M. et M^{me} André Violet, de Labroque.
- 14- 8-57: Cyrille, fils de M. et M^{me} Benoit, de Saales.
- 20- 8-57: Francis, fils de M. et M^{me} Jacques Bacher, de Grandfontaine.
- 10- 9-57: Bertrand, fils de M. et M^{me} Belcour, de La Broque, bobineuse à La Claquette.
- 11- 9-57: Michel-Hubert, fils de M. et M^{me} Eric Marchal, rattaché à la filature de la Renardière, actuellement sous les drapeaux en Tunisie.
- 16- 9-57: Roland, fils de M. et M^{me} Fond Louis, de La Claquette, ouvrier au mélange à la filature de La Claquette.
- 16- 9-57: Dominique, fils de M. et M^{me} Docremont, de Métairies, chargeuse au tissage de Lorquin.
- 23- 9-57: Clarisse, fille de M. et M^{me} Gugel, de Rothau, tourneur à l'Atelier Central.
- 24- 9-57: Patrick, fils de M. et M^{me} Kœniguer, de Rothau, peigneur au tissage du Martinet.
- 19-10-57: Daniel-Patrick, fils de M. et M^{me} Hilpipre, de Wildersbach, tisserand au Martinet.
- 28-10-57: Ginette-Chantal, fille de M. et M^{me} Loux André, de Rothau, imprimeur.
- 2-11-57: Odette, fille de M. et M^{me} Clovis, de Métairies, régleur au tissage de Lorquin.
- 29-11-57: Pascal, fils de M. et M^{me} Obergfell Henri, de Maisons-Neuves.
- 26-11-57: Philippe, fils de M. et M^{me} Grislin Pierre, tisserand à Saales.
- 9-12-57: Claudine, fille de M. et M^{me} Vincent Germain, de Vacquenoux, contremaître à la filature de La Claquette.
- 14-12-57: Christian, fils de M. et M^{me} Boudebouda Marcel, de Labroque, blanchisseur à Rothau.
- 23-12-57: Simone, fille de M. et M^{me} Hubrecht Joseph, de Rothau, aide-imprimeur.
- 27-12-57: Claire-Hélène, fille de M. et M^{me} Kiennemann Henri, portier à La Claquette.

« Contacts » exprime ses vives félicitations aux heureux parents et ses meilleurs souhaits aux nouveau-nés.



DECES

- 9- 1-57: M. Rose Paul, de Rothau, à l'âge de 56 ans.
- 9- 1-57: Dandrèa Jean, de La Claquette, à l'âge de 87 ans.
- 25- 1-57: Metz Odile, de La Claquette, à l'âge de 61 ans.
- 29- 1-57: Hopp Antoine, de La Claquette, à l'âge de 83 ans.
- 5- 2-57: Louis Odile, de Grandfontaine, à l'âge de 56 ans.
- 20- 2-57: Emmendoerfer Sophie, de Rothau, à l'âge de 81 ans.
- 24- 2-57: Grislin Bernadette, de Saales, à l'âge de 54 ans.
- 28- 2-57: Weyer Catherine, d'Albet, à l'âge de 82 ans.
- 7- 3-57: Paquet Joseph, de La Broque, à l'âge de 90 ans.
- 16- 3-57: Verly Georgette, de Rothau, à l'âge de 52 ans.
- 27- 4-57: Trotzier Adèle, de La Claquette, à l'âge de 68 ans.
- 24- 5-57: Schramm Pierre, âgé de 55 ans, rattaché à la Filature de La Claquette, où il travaillait depuis le 1-6-1933.
- 24- 5-57: M. Engel Arthur, de Hesse, âgé de 54 ans, chauffeur de chaudière au tissage de Lorquin.
- 24- 5-57: M^{me} Charlier Clémentine, âgée de 81 ans, retraitée, veuve de Charlier Alexis, 60 ans de service à la filature de La Claquette.
- 1- 6-57: M^{lle} Lienemann Christiane, de Rothau, âgée de 19 ans.
- 6- 7-57: M. Emmendorfer Alfred, âgé de 74 ans, 40 ans de service à la filature de La Claquette.
- 21- 7-57: M. Ghidini Jean, âgé de 68 ans, retraité, 27 ans de service à la filature de La Claquette.
- 21- 8-57: M. Trautmann Emile, âgé de 91 ans. M. Trautmann était rentré aux Ets Steinheil-Dieterlen en janvier 1912, assurant la direction des établissements et tout particulièrement la direction technique de la teinturerie. Il faisait partie du conseil d'administration et poursuivit son activité jusqu'en 1936.
- 25- 8-57: M. Chipon Prosper, de Grandfontaine, âgé de 78 ans, 59 ans de service au tissage de La Claquette. Titulaire des médailles du travail de 30, 40 et 50 ans.
- 4- 9-57: M. Ledig Léon, âgé de 68 ans, 31 ans de service à la filature de La Claquette.
- 10- 9-57: M. Idoux Maurice de La Claquette, âgé de 62 ans, 29 ans de service, victime d'un accident du travail le 4-9-57.
- 30- 9-57: M. Paquet Emile, de Rothau, âgé de 68 ans, retraité, 50 ans de service, titulaire des médailles du travail des 30, 40 et 50 ans.
- 12-10-57: M^{me} Masson Paul, de Rothau, épouse de M. Masson (filature de la Renardière) et mère de MM. Roger et Raymond Masson (filature de la Renardière).
- 15-10-57: M. Retz Armand, de Labroque, 84 ans, ouvrier en préparation à la filature de La Claquette, 27 ans de service.
- 15-10-57: M. Zehnter Alfred, de la Haute-Goutte, âgé de 50 ans, apprêteur.
- 1-11-57: M. Poirot Charles, de Rothau, âgé de 62 ans, retraité. M. Poirot Charles avait travaillé 44 ans dans nos usines, comme teinturier.



MARIAGES

- 5- 1-57: M^{lle} Claude Denise et M. Didier Roger, à La Claquette.
- 1- 3-57: M^{lle} Oliverti Marie-Claude et M. Nadol, à Schirmeck.
- 22- 4-57: M^{lle} Bonometti Monique et M. Felder André, de La Claquette.
- 4- 5-57: M^{lle} Frischt Jacqueline et M. Marchal Eric, de La Claquette.
- 18- 5-57: M^{lle} Mitchi Irène et M. Loux André, de Wildersbach.
- 20- 7-57: M^{lle} Simone Stenico, tisserande à Saales, et M. Hazemann, peintre à Metz.
- 27- 7-57: M^{lle} Hænssel Marthe et M. Philippe Roger, de Rothau, travaillant à la filature de la Renardière.
- 3- 8-57: M^{lle} Riegert Simone et M. Linemann Francis, de Barembach, chargeuse au tissage de La Claquette.
- 3- 8-57: M^{lle} Josette Richard, de Rothau, et M. Jean-Paul Pfister, de La Claquette.
- 27- 9-57: M^{lle} Verly Lucienne et M. Grohens Jacques, tisserand, au Martinet.
- 28- 9-57: M^{lle} Schleiss Catherine et M. Demonet Dany, rattaché à la filature de la Renardière.
- 5-10-57: M^{lle} Charlier Jeannine et M. Charlier Gaby, de Champenay.
- 12-10-57: M^{lle} Hubert Etienne et M. Neuviller Maurice, de La Claquette, imprimeur.
- 12-10-57: M^{lle} Jeannot Nicole et M. Moulin Roger, bambrocheuse à la filature de La Claquette.
- 26-10-57: M^{lle} Welsch Léonie et M. Faul Roger, de Lorquin, régleur au tissage de Lorquin.
- 29-11-57: M^{lle} Kost Octavie, bambrocheuse à la filature de La Claquette, et Wolff Robert.
- 21-12-57: M^{lle} Colette Emmendorfer et M. Rochel Roger, de Wildersbach.
- 28-12-57: M^{lle} Schaeffler Fernande et M. Saumier Henri, de Vasperviller, tisserande à Lorquin.

« Contacts » présente aux époux ses vœux de bonheur les plus sincères.

« Contacts » adresse aux familles éprouvées ses sincères condoléances.

Tirailleur MARCHAL Eric, stagiaire au 3/44 B.T., Gabès (Tunisie).

18-11-57 : La santé est bonne, à part mon pouce qui m'oblige à me faire soigner deux fois par jour. Le 16 j'ai passé un nouvel examen : tout s'est bien passé, mais ça devient tous les jours plus difficile. Je vous envoie une de mes photos et vous prie de saluer pour moi tous mes amis de la filature de la Renardière.

C'est fait, par la voie de «Contacts». Trois de tes copains de la Renardière viennent de rentrer. Il s'agit de Malaisé André, Loux Claude et Emmendorfer René. Ils te transmettent leurs amitiés.

Caporal-chef JACQUOT Jean, S.P. 86.167, Transmission, A.F.N.

5-12-57 : Merci à la direction de l'envoi mensuel de «Contacts» : grâce à lui, je suis un peu au courant de la vie de notre usine, ainsi que de la marche des activités sportives et récréatives.

La santé est excellente malgré le froid très vif, qui me rappelle notre «chère vallée de la Bruche».

La vie ici n'est pas trop morne, car Souk-Ahras est assez important, et ma spécialité militaire m'occupe ; en effet, je suis opérateur radiographe, et comme tous les deux, Morse et moi on s'entend bien, tout va pour le mieux.

Mais tout ça ne vaut pas la liberté et c'est avec joie que j'arrache tous les matins une feuille au calendrier : encore 140 au jus et je pourrai revoir mes copains et reprendre mes activités civiles.

Amicales salutations à tous mes copains et à tous mes amis.

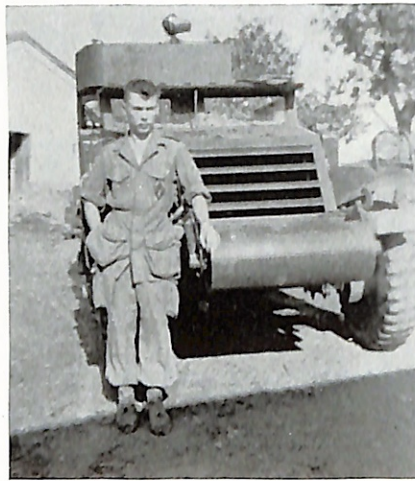
Merci de ta lettre et à bientôt le plaisir de te revoir parmi nous. Quand le «Père Cent» est passé, l'espoir est deux fois plus grand et les jours passent plus vite.

Soldat CALLONDANN Robert, C.C.A.S., S.P. 86.574, A.F.N.

8-12-57 : Merci de votre lettre, qui me donne des nouvelles de l'usine ainsi que de



De Gabès, Eric MARCHAL salue les copains de La Renardière.



Le radiotélégraphiste Jean JACQUOT nous écrit de SOUK-AHRAS.

mes camarades. Je vous envoie une de mes photos. Pour l'instant la santé est bonne ainsi que le moral.

Je souhaite une bonne et heureuse année à tous mes camarades.

Je me joins à tous tes camarades pour te souhaiter avec eux une bonne et heureuse année. Emile me charge aussi de te transmettre ses amitiés.

Soldat CHARLIER Gérard, stagiaire infirmier, S.P. 87.307, section L, A.F.N.

8-12-57 : Votre lettre m'a fait énormément plaisir. Grâce à «Contacts» je reçois régulièrement des nouvelles de l'usine et de mes camarades de travail.

Je viens de terminer un stage d'infirmier, et j'ai réussi l'examen.

La ville d'Oran est magnifique, on se croirait dans une ville européenne. Le secteur est calme et l'on peut se promener en ville sans risque.

Je dois d'ici quelque temps être muté à Alger pour y passer le brevet d'infirmier. Cela me changera et me permettra de voir de nouveaux paysages.

Veillez, s'il vous plaît, donner le bonjour à mes camarades de l'Expédition ainsi qu'aux mandolinistes du «Lien».

Je joins à ma lettre une photo prise à Oran et vous assure de ma sincère amitié.

Je ne manquerai pas de transmettre ton bonjour. A l'Expédition il y a tous les jours du nouveau ; quant aux mandolinistes ils ont été sensationnels lors des fêtes de Noël.

Soldat MICHELI Armand, C.R.P. 1, base 901/1, bastion 15, Strasbourg-Cronenburg.

8-12-57 : Merci pour vos bons vœux pour la nouvelle année. Voulez-vous transmettre les miens à tous mes camarades de travail et à la Direction des usines. Que l'année 1958 soit prospère pour tous, ainsi que pour toutes les familles laborieuses de la vallée de la Bruche.

J'ai appris avec satisfaction les modernisations réalisées dans nos usines.

Quant à moi, après un stage à Sarrebourg, je suis actuellement affecté à la base 901 à Strasbourg, où je me plais beaucoup et d'où

Nos soldats nous écrivent

je peux plus facilement rendre visite à ma famille.

Encore quelques mois et je reviendrai parmi vous. Peu de choses à vous dire sur ma vie de soldat. Elle est semblable à celle de tous les militaires, monotone, surtout pour moi, chef de famille. Je vous fais parvenir une photographie et vous prie de transmettre à tous mon meilleur souvenir.

Ils y seront sensibles. A mon tour je te souhaite en leur nom une bonne et heureuse année, avec l'espoir de te revoir très prochainement au milieu de nous.

Soldat LOSPITALIER René, D.T.O. 32/540, magasin B.A., Gafsa (Tunisie).

9-12-57 : «Contacts» vient de m'arriver, avec le reportage de l'usine de Lorquin. Si loin de mon petit coin de France, j'ai pu revoir les visages de tous mes camarades de travail que j'espère retrouver bientôt, car la quille approche.

Le moral est toujours bon, la santé aussi et tout est pour le mieux, d'autant que je vais retrouver la vie civile.

Ayez la bonté de transmettre à mes chefs et à mes camarades mon meilleur souvenir.

Tous ont été heureux de voir les visages rieurs du personnel de Lorquin. Malheureusement depuis lors, plus de nouvelles de Lorquin, et ceux qui les premiers nous reprochaient de ne pas parler de leur usine ne font rien pour nous donner de leurs nouvelles. Nous espérons cependant toujours, comme sœur Anne. A bientôt.

2° sapeur MATHIS Denis, section atelier, S.P. 88.073, A.F.N.

11-12-57 : Je me trouve dans un camp au bord de la mer, à 30 kilomètres à l'est d'Alger et seulement à la même distance des gorges de Palestro. Le temps ici est magni-



Robert CALLONDANN.

fique dans la journée. Par contre, la nuit il fait très froid.

Au point de vue travail, il n'a pas changé de la vie civile, puisque je travaille dans une section d'entretien.

Il y a déjà trois mois que je suis en A.F.N. Nous avons au camp cinéma et télévision, aussi le temps nous semble moins long.

Veillez, s'il vous plaît, donner le bonjour aux copains de l'atelier.

Je vous envoie une photo, prise avec un copain de Mulhouse qui connaît très bien Rothau.

Ce n'est pas celui du milieu au moins, le copain de Mulhouse, qui connaît très bien les Rothauquois ! Car ici nous ne connaissons personne dans cette catégorie de gens... En lisant ta lettre tes copains de l'atelier seront heureux de savoir que du travailles en mécanique. Tous t'adressent leurs amitiés.



Soldat Gérard CHARLIER, au cours de son stage d'infirmier à ORAN.

Parachutiste FELDER Bernard, section commandement, S.P. 87.067, A.F.N.

13-12-57 : Tout d'abord laissez-moi vous remercier. J'ai reçu «Contacts» la veille de Noël, et vous n'auriez pas pu me faire un plus beau cadeau.

J'ai surtout été très heureux d'avoir des nouvelles de l'A.S.B. et des S.R.R.

Veillez, s'il vous plaît, saluer tous mes camarades sportifs, ainsi que mes amis du tissage de La Claque.

Je fais partie du Génie parachutiste, et en ce moment nous sommes en train de faire un terrain pour hélicoptères à proximité de l'hôpital de Djidjelli. Je conduis un bulldozer et le travail me plaît beaucoup. Je fais partie du Génie parachutiste et j'appartiens à la 75° Compagnie du Génie aéroporté ; cette compagnie est détachée du bataillon qui se trouve à Castelsarrasin (T.-et-G.).

Le 1^{er} janvier, j'attaque mon 23^e mois et



Soldat Armand MICHELI à la base de STRASBOURG-CRONENBOURG.

d'ici 62 jours j'espère être libéré. En attendant je vous assure de toutes mes amitiés.

A bientôt, le plaisir de te revoir ; pour aujourd'hui nous t'adressons nos meilleurs vœux pour l'année 1958.

Soldat RICHMANN Raymond, S.P. 251.507, B.A.O. 128, caserne Frescaty, Metz (Moselle).

13-12-57 : Votre lettre m'a fait grand plaisir. Grâce à «Contacts» j'ai des nouvelles de Rothau régulièrement chaque mois.

La vie militaire suit son cours. Tous les trois jours je prends mon service comme chauffeur et pense réussir mon permis «poids lourd» et «transport en commun», que je ferai changer une fois repris la vie civile.

Je pense que dans 3 ou 4 mois j'y serai définitivement de retour.

Merci pour les vœux de Noël et de Nouvel An. Je vous souhaite également les miens, les plus sincères.

Le vélo m'intéresse beaucoup moins maintenant, par contre la musique me plaît beaucoup, aussi je vous demande de bien vouloir transmettre mon meilleur souvenir aux mandolinistes du «Lien».

Je n'y manquerai pas et vais même demander à la section de t'envoyer une carte que tous signeront lors de la prochaine répétition. De leur côté ils seront heureux de compter sur toi très bientôt pour renforcer la section. Amitiés.



Soldat René LOSPITALIER, à GAFSA, attend la quille avec impatience.

2° C.S.T. HALTER Jean-Pierre, S.P. 86.334, A.F.N.

13-12-57 : C'est avec un grand plaisir que je vous donne de mes nouvelles, qui, dans l'ensemble, sont très bonnes. Je vous envoie une photo en cuisinier. Je me plais toujours à la cuisine, qui est très moderne, mais le travail ne manque pas, car nous avons tous les jours 500 soldats à nourrir.

Saluez pour moi tous mes copains et tous mes amis sportifs.

Ce sera chose faite à la première occasion. En retour, je t'envoie leurs amitiés et te souhaite une bonne année.

Soldat WOLHGUEMUTH Lucien, 1° C.S.T., 2° batterie, 2° section, S.P. 88.410, A.F.N.

20-12-57 : Merci pour «Contacts» que vous m'envoyez régulièrement. Cela fait toujours plaisir de recevoir des nouvelles des usines et de la vallée de la Bruche. En ce début d'année je vous demande de bien vouloir transmettre à tous mes amis mes meilleurs vœux pour 1958.

Un grand merci pour ta lettre et surtout pour le gentil dessin que tu as tenu à exécuter pour nous. Il est dommage que nous ne puissions pas le publier, car tes copains que tu nous demandes de saluer seraient heureux de voir tes talents de dessinateur. Et la prochaine perm est-ce pour bientôt ?



Denis MATHIS est en Afrique depuis trois mois, à quelques kilomètres des Gorges de Palestro.

Soldat CLAUVELIN Pierre, C.P.D., B.E. 707, Marrakech (Maroc).

21-12-57 : Je suis très touché de voir l'intérêt que «Contacts» manifeste pour les militaires. En ce moment la santé est bonne.

Mon métier d'armurier me plaît beaucoup. Je reçois régulièrement et avec beaucoup de plaisir la revue des usines qui nous permet, à nous militaires, de rester en «contact» avec l'usine et avec le pays.

Je vous envoie une photo prise devant notre bâtiment. Je suis photographié avec mon petit chien qui est pour moi un fidèle compagnon. Je vous demande de donner le bonjour à tous mes copains de l'atelier, à qui je souhaite comme à vous une bonne année.

Merci beaucoup. Nous avons pris note de ta nouvelle adresse où tes copains, à l'occasion, ne manqueront pas de t'envoyer un petit mot. Ça fait tellement plaisir. N'est-ce pas ?

1^{re} classe BENOIT Henri, S.P. 87.381, service C.D.V., A.F.N.

8-1-58 : Je m'empresse de vous donner de mes nouvelles qui sont toujours pareilles. Je suis toujours à Constantine et je commence à en avoir assez de traîner dans les hôpitaux depuis le temps que dure mon eczéma. Dans quelques jours je dois trouver le commandant et voir s'il veut ou non prendre une décision à mon sujet. Je voudrais tant rentrer en France que je ferais tout pour y arriver. Nous avons ici un temps magnifique et même chaud dans la journée, mais c'est le climat qui ne me vaut rien et si j'y reste je sens que je ne me rétablirai jamais.

Comme toi nous espérons que ta démarche réussira et que tu rejoindras très prochainement, sinon Saales, du moins la métropole où le changement d'air contribuera à te guérir bien vite.

J'ai vu ta maman à Saales, désolée de te savoir toujours à l'hôpital. Tâches surtout d'avoir bon moral et de lui remonter le sien qui est assez bas. Bon courage, Henri, et à bientôt.



Nouvelles adresses

Soldat CHARLIER Gérard, C.F.I.A. 350, S.P. 88.250, A.F.N.

1^{re} classe CHARLIER Paul, S.P. 88.485, A.F.N.

2^e transmetteur CHARPENTIER Raymond, M. 11.647, 2^e compagnie, 6^e section, 18^e R.I.T., caserne Varaigne, Epinal (Vosges).

Soldat CLAUVELIN Pierre, C.P.D., B.E. 707, Marrakech (Maroc).

Soldat FELDER Bernard, section commandement, S.P. 87.067, A.F.N.

Soldat LOUX René, S.P. 88.176, A.F.N.

Tirailleur MARCHAL Eric, stagiaire au 3/44 B.T., Gabès (Tunisie).

Spahi MALAISE Willy, peloton trompette, S.P. 86.315, A.F.N.



Avec son bulldozer Bernard FELDER participe à la construction d'un terrain pour hélicoptères.



Jean-Pierre HALTER
à bonne mine en tenue de cuisot.

2^e sapeur MATHIS Denis, section atelier, S.P. 88.073, A.F.N.

Soldat MICHELI Armand, C.R.P. 1, base 901/1, bastion 15, Strasbourg-Cronembourg (Bas-Rhin).

Conducteur VINCENT Robert, 4^e compagnie, S.P. 87.454, A.F.N.

2^e canonnier NOEL Bernard, 3^e batterie, 3^e section, S.P. 69.438.

**« Contacts » est heureux
d'offrir à tous nos militaires
ses meilleurs vœux pour 1958**

Permissionnaires

Nous avons eu la visite de Charlot Aechelmann, René Fond, qui a obtenu une permission avant de partir en Algérie, Denis Kœniguer, pour ne pas changer, René Kœniguer, dont nous attendons la nouvelle adresse, Denis Philipps, dont le béret rouge a fait sensation dans les bistrotts de la vallée, Armand Micheli, Roger Bohy, Jean Claude.

Lors de vos « perms » ne manquez pas de venir faire une petite visite au bureau de « Contacts ». Nous aurons plaisir à vous revoir et à causer quelques instants de votre vie militaire.

**Ont tenu à nous adresser leurs vœux
pour le nouvel an**

WOLHGUEMUTH Lucien, CLAUVELIN Pierre, SCHEPPLER Jacques.

Nous les en remercions et leur exprimons les nôtres bien sincères en attendant de les revoir parmi nous.

Départs pour le service militaire

Raymond Charpentier, de l'atelier central, a rejoint Epinal le 6-1-58. René Lohr, du Bureau de dessin, a rejoint Metz le même jour. Bernard Noël, également le 6 janvier, en destination de l'Allemagne.

Nous pensons avoir très vite de leurs nouvelles et vous signaler dans notre prochain numéro leurs adresses exactes.

Retour des armées

Aechelmann Jacques est rentré au tissage du Martinet depuis la mi-décembre.

Emmendorfer René, venant de Boghar, vient de rentrer à la Renardière.

Loux Claude a repris son travail à la Renardière le 6 janvier après son service militaire en Tunisie.

Malaisé André nous arrive d'Edjelée ; il a repris son poste à la Filature de la Renardière, mais trouve le climat de Rothau moins favorable que celui d'Afrique.

Malaisé Roland a enfin obtenu son bulletin de réforme et a rejoint son foyer.

Kanmacher Charles, A.F.N., vient de rentrer à la Filature de La Claquette.

« Contacts », est heureux de leur retour et leur souhaite une bonne réadaptation dans leur travail.



Pierre CLAUVELIN n'est pas encore « CABOT » mais le sien ne le quitte jamais.

Dernière heure

A l'heure où nous mettons sous presse nous recevons des nouvelles du canonnier Noël Bernard cantonné en Allemagne, à Reutlingen, où il attend les premières manœuvres sans trop d'impatience, et du transmetteur Raymond Charpentier, de la caserne Varaigne à Epinal, qui envoie son meilleur bonjour aux basketteurs S.R.R. et à son président, ainsi qu'à ses copains de l'atelier central, en particulier Janel et Popol Gugel.

Merci à ces deux appelés d'avoir bien voulu nous donner tout de suite leur adresse, que vous trouverez ci-dessous, et qui nous permettra de leur envoyer en fin de mois notre numéro de janvier 58.



M. Richard KLEIN
Directeur
du Service « Achats »

INTRODUCTION



M. Charles KOMMER
Son bras droit

L'organisation du Service « Achats »

par M. Richard KLEIN

Dans toute entreprise, il existe trois fonctions essentielles :

- 1^o la fonction commerciale, qui assure l'alimentation de l'entreprise en commandes ;
- 2^o la fonction technique, qui en assure l'exécution ;
- 3^o la fonction administrative et financière, qui assure les relations avec les fournisseurs ainsi que la couverture des besoins financiers.

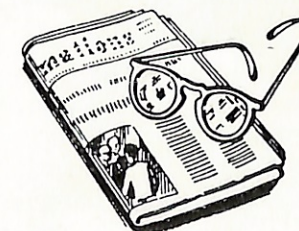
Pour permettre à la fonction technique de réaliser dans de bonnes conditions l'exécution des commandes, il est évidemment nécessaire qu'il y ait :

- d'une part, un organisme de liaison avec la fonction commerciale : ce sera l'ordonnancement central ;
- d'autre part, un organisme de liaison avec la fonction administrative et financière et avec l'extérieur : et ce sera le service « Achats ».

ROLES ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Quelles sont donc les tâches qui vont être imparties à ce service essentiel de l'entreprise :

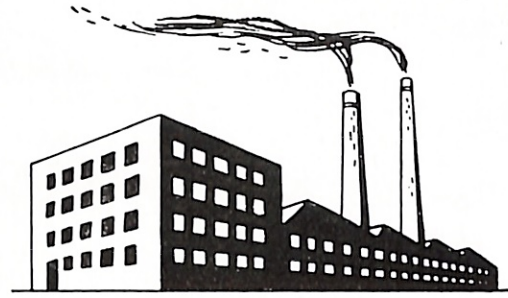
- 1^o Assurer l'approvisionnement des usines, d'une part en matières premières et produits annexes nécessaires à l'exécution des produits fabriqués vendus, d'autre part, en fournitures nécessaires à l'entretien du matériel et des installations.
- 2^o Suivre l'exécution des grandes commandes d'investissement.
- 3^o Gérer d'une manière générale les commandes.
- 4^o Apporter à la direction financière les éléments indispensables concernant les engagements de dépenses.
- 5^o Gérer les magasins où sont entreposées les diverses marchandises.
- 6^o Assurer le contrôle des stocks tant en quantité qu'en valeur.
- 7^o Documenter les différents services et la direction générale sur toutes les nouveautés de matériel ou de produits.



Comment va fonctionner le service « Achats » pour pouvoir répondre à ces différentes missions ? C'est ce que nous allons examiner point par point.

1° APPROVISIONNEMENT DES USINES :

Dans ce premier rôle, il nous faut distinguer plusieurs grandes catégories d'approvisionnements :



A. **Les matières premières** que nous allons elles-mêmes diviser en :

a) **COTONS-FIBRANNE** et autres fibres ainsi que les « filés » : le caractère de ces achats nécessite évidemment le concours important de la direction technique qui sera amenée à utiliser les matières premières et déterminera donc les offres répondant le mieux à ses besoins.

Le rôle du service « Achats » sera alors essentiellement de concrétiser les achats proposés par la direction technique, de vérifier les contrats et d'en assurer l'exécution tant pour le respect des délais de livraison que des conditions de prix, de change ou autres prescriptions.

Pour le coton, le problème se complique du fait du système actuel de répartition étatique, reste du régime autoritaire né de la guerre et de la grave pénurie actuelle de devises.

Il est navrant de voir dans ce domaine notre industrie tout entière être à la merci de quelques fonctionnaires irresponsables et se souciant fort peu de la bonne ou mauvaise marche des usines et des risques de chômage.

b) **les TISSUS ECRUS** : là également, le rôle du service « Achats » sera plutôt un rôle de gestionnaire des marchés, l'initiative des achats revenant au service commercial qui, en liaison avec la programmation, pourra déterminer quelles sont les qualités et les quantités éventuelles à acheter à l'étranger.

Le service « Achats » interviendra dans la fixation définitive des marchés quant aux délais, prix et conditions de paiement à débattre avec les fournisseurs.

c) **les MATIERES COLORANTES** et produits annexes de teinture : Il est évident que dans ce domaine, plus que dans tout autre, le service « Achats » aura besoin de l'intervention du directeur de la teinture et de l'impression ; il gèrera les commandes et assurera les liaisons avec les fournisseurs.

d) **les CHARBONS** : Le charbon s'achète sur marchés annuels ; le rôle du service « Achats » sera d'assurer les cadencements mensuels en fonction des besoins des chaufferies.

B. **LES FAÇONS** : Dans ce domaine, le service « Achats » a pour rôle de suivre l'exécution des marchés qui auront été lancés par la programmation, de veiller surtout à la régularité des cadencements de livraison et au respect des conditions financières des marchés.

C. **LES APPROVISIONNEMENTS D'USINE** : C'est un très vaste secteur beaucoup plus complexe et varié que l'achat des matières premières, surtout du fait de la disparité des matériels qui ne permet que dans peu de cas d'utiliser des standards pour l'ensemble des usines.

Ajoutez à cela la multitude de petites commandes à prendre en considération.

Il est absolument certain qu'un effort devra être fait pour essayer dans toute la mesure du possible de grouper les besoins, soit en consultant les différentes usines, lorsque le service « Achats » sera saisi d'une demande, soit en faisant circuler des listes de besoin périodiquement, sur lesquelles chaque usine mentionnera ses besoins pour un laps de temps déterminé.



2° MECANISME DU SERVICE « ACHATS » :

Voyons maintenant très rapidement le mécanisme des « Achats » et les papiers indispensables au bon fonctionnement du service ; tout en voulant limiter au minimum ces formalités administratives, il faut reconnaître qu'elles sont indispensables et qu'il est nécessaire que toutes les parties prenantes se plient à la même discipline.

A. Partant d'un « Besoin », le directeur d'usine considéré va donc établir une « demande de réapprovisionnement » après s'être évidemment assuré que son stock est bien au point de rupture ou voisin de ce point (fiche verte actuelle).

Il devra s'efforcer sur sa demande d'être aussi précis que possible en indiquant en particulier les caractéristiques de l'approvisionnement demandé et éventuellement le fournisseur spécialement désiré. Il devra partir du point de vue que le service « Achats » n'est pas doué du don de « vision » et doit être en possession du maximum de renseignements.

Il n'omettra pas de mentionner le délai de livraison qui lui semblera indispensable et non pas la mention « de suite » qui ne signifie rien et n'a d'autre résultat que de paralyser le service « Achats » dans ses éventuels appels d'offres.

B. Le service « Achats », après avoir vérifié sur ses fichiers l'existence réelle de ce besoin (évidemment dans l'organisation actuelle ce contrôle « Achats » n'est que très approximatif et ne deviendra possible qu'avec l'existence d'un ou de plusieurs magasins centraux, dont il aura le contrôle), adressera aux différents fournisseurs un « appel d'offres ».

Ceci n'est évidemment valable que pour les produits qui ne correspondent pas à une marque ou à un fournisseur exclusif où la concurrence ne peut pas jouer.

Remarquez que cet « appel d'offres » sera rendu impossible en cas de demandes urgentes à livrer « la veille du jour de la demande », comme cela arrive quelquefois.

C. A réception des réponses des fournisseurs, le service « Achats » reprendra contact avec le service technique intéressé et lui demandera son avis technique, afin de déterminer le fournisseur auquel la commande devra être passée, ceci en fonction

- du prix,
- de la qualité,
- du délai de livraison.

Bien entendu, le service « Achats » discutera avec les fournisseurs finalement retenus, d'une part le prix dans la mesure où une discussion sera possible (malheureusement actuellement dans de nombreux cas il est impossible de discuter, beaucoup de fournisseurs n'étant pas tellement disposés ni à vendre, ni à faire des concessions en raison de la menace d'inflation) et d'autre part, les conditions de paiement.

D. Le bon de commande établi sera transmis d'une part à la direction générale technique, d'autre part au directeur d'usine intéressé, afin de lui permettre de vérifier que sa demande a bien été exécutée et qu'elle correspond exactement à ses désirs.

E. Le service « Achats » possède un fichier, dans lequel les commandes se trouvent classées par ordre alphabétique et munies de cavaliers de différentes couleurs permettant d'embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble des commandes, leur degré d'avancement, les retards et par là même de relancer les fournisseurs négligents ; cela doit lui permettre également de renseigner en quelques instants l'utilisateur sur la situation de sa commande.



F. A l'arrivée de la facture, le service « Achats » la vérifie et en transmet une copie au service technique pour approbation. Ce système présente d'assez sérieux inconvénients, car il arrive fréquemment que ces doubles de facture mettent un temps considérable pour revenir approuvés ; or, le paiement est différé jusqu'à réception de cet accord ; de même les réclamations éventuelles risquent d'être faites trop tardivement.

Il est évident que le meilleur système est celui qui fonctionne à notre entière satisfaction à la réception des écrus ; ce service renvoie au service « Achats » un accusé de réception de la marchandise visé ; il serait extrêmement intéressant d'en généraliser le système.

En dehors de cette gestion des commandes, le service « Achats » doit avoir deux fichiers :

- un fichier « fournisseurs », où se trouvent enregistrées pour chaque article toutes les maisons susceptibles de le procurer, avec les observations concernant prix, délai, etc. . . . ;
- un fichier établi par fournisseur et résumant les divers articles qu'il peut fournir, permettant ainsi de connaître très rapidement les spécialités de chaque fournisseur.

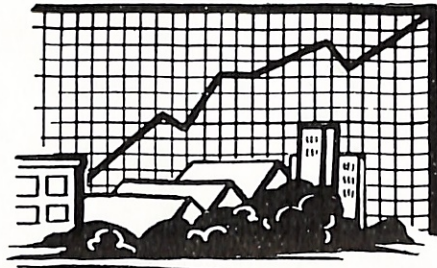
3° RENSEIGNEMENTS FINANCIERS :

En dehors de la possibilité donnée au service « Achats » de renseigner à tous moments les services techniques et la direction générale sur le prix de chaque produit ou sur l'évolution des prix, il est très important que la direction financière puisse être renseignée sur le montant total des engagements d'achats de la société.

Il a donc été prévu sur chaque fiche de commande une case pour la mention du montant de la commande, compte tenu des conditions de paiement. Il est alors possible d'établir des fiches mensuelles de dépenses engagées par grandes catégories de produits, puis de regrouper ces données sur une fiche résumant mois par mois l'ordre général des dépenses.

Cependant, la mise en train d'un tel fichier est beaucoup plus difficile que l'on pourrait se l'imaginer ; en effet, le fichier de commande est en perpétuel mouvement :

- nouvelles commandes journalières,
- commandes livrées et facturées du jour,
- commandes livrées partiellement et pour lesquelles il faut recharger le solde,
- conditions de paiement variables.



Par ailleurs, il faut déterminer avec exactitude le moment où l'engagement cesse d'être une prévision de dépense pour devenir un engagement comptable dont le montant figurera sur les relevés fournisseurs comptables.

4° CREATION ET GESTION D'UN MAGASIN CENTRAL :

Ce problème très important n'a pas encore reçu de solution.

Le principe d'un magasin central est, au demeurant, excellent : en effet, quel beau rêve pour un acheteur que d'avoir sous les yeux une permanence complète des stocks.

Cette permanence aurait cinq buts :

- 1° permettre de déterminer le stock moyen de chaque produit et de s'y tenir, donc d'éviter une immobilisation excessive de trésorerie dans des stocks dont la rotation est lente ;
- 2° permettre de déclencher les demandes de réapprovisionnement au bon mo-

ment, c'est-à-dire dès que le stock passe en dessous du stock dit de « sécurité » et d'éviter ainsi aux techniciens le risque de se trouver à court et de demander alors des acrobaties de livraison pour éviter des arrêts de matériel ;

- 3° permettre de constituer des stocks groupés de chaque produit et d'éviter les commandes successives de petites quantités, avec possibilité d'obtenir des meilleurs prix ;
- 4° suivre plus strictement les prix de revient ;
- 5° assurer un contrôle très strict des sorties d'approvisionnement vers les usines.

A cette vue idéale de l'esprit s'opposent un certain nombre d'objections non négligeables :

- a) difficulté de situer géographiquement ce magasin central du fait de l'éloignement des usines les unes des autres ;
- b) difficulté d'avoir des « standards » du fait de la disparité des matériels ;
- c) difficulté de déterminer le stock minimum de très nombreux produits dont l'utilisation est très variable ;
- d) alourdissement du coût du stockage et perte de temps pour les usines pour venir au magasin chercher leurs approvisionnements.

De ces remarques, il semble résulter qu'il y aura intérêt à ne pas avoir un seul magasin central, mais plusieurs magasins sous le contrôle et la gestion du service « Achats » qui assurera par un fichier central la liaison indispensable entre les magasins. Le seul ennui sera alors la pluralité des magasiniers.

CONCLUSION



Voilà un rapide **tour d'horizon** sur le fonctionnement du service « Achats » et des divers services qu'il est appelé à rendre à l'entreprise.

Cet exposé aura montré aussi combien la collaboration **étroite** et **confiante** des services techniques est indispensable pour assurer une marche sans à-coup du service « Achats ».

Le service « Achats » est en somme à la disposition de tous.

Il doit être le guetteur alertant les services techniques en cas de rupture de stocks.

Il doit veiller à satisfaire les besoins dans les délais impartis.

Il doit assurer les meilleurs achats aux moindres prix.

Il doit supporter stoïquement les doléances des parties prenantes, mais aussi celles des fournisseurs qui prétendent toujours être pressurés.

Enfin, il doit assurer à la direction financière des nuits tranquilles, en répartissant judicieusement les achats pour que les échéances correspondent bien aux possibilités de la trésorerie.



Richard KLEIN.



1200 ENFANTS



répartis en

C'était jour de joie, le samedi 14, ainsi que le dimanche 15 décembre. Le Père Noël avait donné rendez-vous à tous les enfants de la grande famille STEINHEIL - DIETERLEN - G. MARCHAL FILS, ainsi qu'aux enfants des établissements THORMANN, de ST-BLAISE et RANRUPT.

Il y eut foule à la salle du Lien où, le cœur haletant, petites filles et petits garçons trouvèrent tous une place, pour voir et écouter les « Aventures de Toby, le petit ourson, et du grand loup », toujours trompés par Maître Renard. Avouons, que bien des parents qui se trouvaient là, suivirent l'aventure avec autant d'intérêt et d'anxiété que leurs enfants.



trois séances

Le Père Noël, lui, se fit un peu attendre : sa fusée interplanétaire eut du mal à se poser, et le bon vieillard fut un peu affolé d'apprendre qu'il y avait autant d'enfants dans notre vallée ; il dut revenir trois fois, samedi et dimanche soir pour les enfants de ROTHAU - LA-CLAQUETTE, et dimanche après-midi pour ceux des usines extérieures. C'est au Centre ménager qu'il déposa les jouets ; il y en avait plus de 1.200 et, aidé de nombreuses bonnes volontés, il fit la distribution et fit promettre à chacun d'être sage jusqu'au rendez-vous de l'an prochain.



à notre NOËL 1957



Le Noël

Salle accueillante, chaude atmosphère, programme varié, cadeaux agréables autant qu'utiles, goûter délicieux surent créer parmi nos anciens l'intimité d'un Noël de famille.
C'est ce qu'a tenu à exprimer une re- traitée en adressant à la rédaction de « Contacts » le gentil dessin et les remer-



des Retraités...

ciements que nous nous faisons un devoir de reproduire ici :
« Au nom de tous les retraités je remer- cie sincèrement la direction de nos usines et M. Matern en particulier, ainsi que tout le personnel qui a joint ses efforts pour donner de l'éclat à cette fête que nous a tous émus.
Merci à tous et « Bonne Année 1958 ».
Une retraitée: M^{me} Eugénie Heilliger.

Les organisateurs avaient prévu deux séances, mais malgré tout, la salle ne put à chaque fois contenir tout le monde.

Programme bien équilibré et très applaudi. Les acteurs du cru (ci-dessous: Charlie Conedera, Nicole Kienemann et Jean-Paul Osselame dans une scène de « L'ours » de Tchekov), sans oublier J.-J. Perrey et son ondioline, nous tinrent en haleine deux heures durant et nous émerveillèrent tous.



...et le Noël du Personnel



Nos Médailleurs du travail

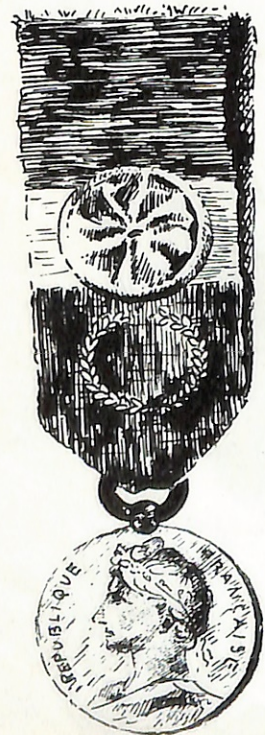
(Liste dans le N° 112, pages 38 à 46)



PROMOTION NOËL 1957

Médailles d'Argent	92
Médailles de Vermeil	63
Médailles d'Or	25
Grande Médaille d'Or	1
	<hr/>
	181

sous la présidence de M. **ESPÉRANDIEU**, sous-préfet de **Molsheim**





M. Jean-Jacques **PERREY** nous a charmés...

Pour la première fois dans la Vallée de la Bruche il nous a été donné d'écouter avec ravissement le véritable récital d'ondioline où le virtuose Jean-Jacques Perrey nous a arraché des applaudissements nourris.

Cette musique électronique a d'étonnantes possibilités, puisqu'elle imite à la perfection non seulement le piano et l'orgue, mais également tous les autres instruments, qu'ils soient à vent ou à cordes, trompette, violon, saxophone, hautbois, cor de

chasse, flûte, mandoline, banjo, cornemuse, clarinette, guitare, clavecin, etc., etc...

Nous prions Monsieur Jenny, le père de l'ondioline, et Monsieur Jean-Jacques Perrey, le fidèle propagandiste de cet instrument de « génie », de trouver ici, l'expression sincère de nos remerciements pour les magnifiques soirées dont nous avons été les heureux bénéficiaires, avec le ferme espoir de les revoir encore à Noël 1958. « Contacts »

Qu'est-ce que l'ondioline ?

Il n'est pas question de donner ici des renseignements techniques, d'ailleurs trop ardues, sur la musique électronique.

Disons tout simplement qu'il s'agit d'un dispositif capable de transformer des vibrations mécaniques en une tension électrique variable. Cette tension peut être amplifiée et son timbre peut être éventuellement modifié avant d'être diffusé par des haut-parleurs, à la puissance voulue.

Quand sont nés les instruments électroniques ? M. Jenny lui-même nous en retrace l'histoire :

« La « Lutherie Electronique », c'est-à-dire la construction d'instruments de musique en partant d'une source non plus directement mécano-acoustique (comme c'était le cas jusqu'ici pour un violon, un saxophone, etc.) mais d'une source électronique (circuits oscillants à fréquence musicale), est née en 1915, sous la forme d'un premier brevet par l'Américain Lee de Forest, père bien connu de la lampe triode.

Depuis cette date, des centaines de chercheurs, dans le monde entier, se sont attaqués à ce problème : créer des sons « harmonieux » dignes de rivaliser avec ceux qui sortent — entre des

mains expertes, s'entend — des différents instruments de l'orchestre.

De même qu'en facture instrumentale, il existe en gros deux grandes familles d'instruments : les polyphoniques (orgue, harmonium, piano, etc.) et les monodiques, mais « super-expressifs » (violon, flûte, clarinette, trompette), de même, en électronique, deux grandes familles existent déjà : les orgues électroniques d'une part, et les instruments monodiques d'autre part.

Les principaux et premiers chercheurs dans ce domaine, en France, ont été Hugoniot (1920), Givelet, Bertrand, Martenot, Péchadre et bien d'autres. L'auteur, inventeur de l'ondioline, est venu à la musique électronique bien après ces pionniers. Il a pu ainsi faire une première synthèse des recherches effectuées par ses prédécesseurs, dont certaines idées, alors irréalisables, sont devenues réalités possibles, entre temps.

L'ondioline, elle, mérite, pleinement le terme d'électronique puisque les oscillations électriques de ses dispositifs créent véritablement, par des procédés électroniques, des sons dont la beauté est souvent remarquable.

Bravo, M. Jenny.

d'études et de patience, Georges Jenny est parvenu à monter quelques appareils, qui, présentés au concours d'inventions de la Foire de Paris, ont obtenu un grand prix. Dès lors, aidé par le Centre National de la Recherche Scientifique pour la prise de brevets dans le monde entier, il s'est lancé dès 1947, après sa guérison complète, dans la réalisation artisanale des « Ondiolines ».

Il a eu la satisfaction d'avoir comme clients des mélomanes du monde entier, et nous relevons dans ces listes les noms du Prince Rainier de Monaco, de l'Empereur d'Abyssinie, d'Edith Piaf, du curé de Saint-Maxime, du directeur du Conservatoire de Lyon, M. Ennemond Trillat, de celui du Conservatoire d'Alger,

... par un récital de musique électronique sur ONDIOLINE

du roi du Danemark où ils voisinent avec ceux de Charles Trenet, du Prince de Hohenzollern, de Mick Micheyl, de Madeleine Sologne, etc.

Surmené, par son activité, en 1952, Georges Jenny fut frappé de poliomyélite. Il lui a fallu une volonté tenace pour continuer son activité en attendant une nouvelle guérison. Un fois de plus, il fit preuve d'une force de caractère extraordinaire. Aujourd'hui, il ne lui reste guère de traces de cette maladie, tout au plus le voit-on s'appuyer légèrement sur une canne.

Et le voici de nouveau semant autour de lui l'amour de la musique, enseignant aux enfants le maniement facile de l'« Ondioline », et prouvant ainsi que l'instrument qu'il a créé est en même temps un merveilleux outil pédagogique.

Social et éducateur avant tout, il a tenu à faire bénéficier de son invention un centre de réadaptation pour jeunes atteints de la poliomyélite, qui sont devenus depuis lors les constructeurs de l'ondioline. Tel est M. Jenny, nous n'en dirons pas davantage.

Qui est M. Jean-Jacques PERREY ?

M. Jean-Jacques Perrey est né à Cannes le 20 janvier 1929. Après son baccalauréat il « monta » à Paris. Il avait envie de faire de la musique et quand il découvrit l'ondioline en 1949 ce fut pour lui une véritable révélation.

C'est tout à fait par hasard qu'il rencontre M. Jenny. Cet homme d'avant-garde, accueillant et sympathique, sut lui com-

musical de Stockholm en 1951, M. J.-J. Perrey prit goût aux voyages et, pour réaliser son rêve, monta un numéro de variétés qu'il présenta un peu partout sur les scènes des principales villes du monde.

Celles dont il a conservé un souvenir ému et qu'il voudrait revoir souvent sont, Paris mis à part, Copenhague, Milan, Rome, Hambourg, Cologne, Dusseldorf, Bruxelles, Londres, Zurich, Lausanne, Genève, Amsterdam, New York, Chicago et... Rothau.

Jean-Jacques Perrey est rentré en 1954 dans les « Tournées » Jean Nohain, qui lui avait demandé de faire partie de sa compagnie. La première année il présenta son numéro dans le cadre de celui de « Jaboune ». Depuis 1956 Jean Nohain lui a confié la direction de son orchestre. Toutes les grandes villes françaises ont pu le voir au cours des émissions « 36 chandelles » et « Soucoupes Volantes ».

— Avez-vous de nouveaux projets, M. Perrey ?

— J'en ai trois que je voudrais rapidement mettre à exécution : former tout d'abord un ensemble d'ondiolinistes, en second lieu m'orienter de plus en plus vers la musique d'atmosphère, musique de films par exemple, dont les possibilités d'expression sont immenses ; mais mon souhait le plus cher est l'enregistrement de disques en « re-recording ».

— De quoi s'agit-il ?

— « Re-recording » veut dire « sur-impression ». Il s'agit de fusionner par truquage 7 ou 8 parties différentes exécutées par un seul instrument, pour donner une impression d'orchestre de 7 ou 8 exécutants.

— L'effet doit en être heureux. Avez-vous d'autres passions hors de la musique ?

— J'en ai deux. Ma fille Patricia (3 ans) auprès de qui je passe de longues heures et la pêche au brochet.

— Et comme tout bon pêcheur vous avez à votre actif des prises sensationnelles !

— Ma foi, j'ai tout de même capturé un brochet de 15 livres ; mais ma plus grande déception a été d'en manquer un de 17 livres au moins.

— Foi de pêcheur évidemment et il n'est pas question de la mettre en doute...

Pour en revenir à l'ondioline, quelle est la réaction la plus curieuse dont le public vous ait gratifié dans vos démonstrations ?

— Je n'en citerai qu'une mais de taille. Un monsieur avait remarqué que j'actionnais des boutons quand je voulais obtenir des sons différents. Intéressé, il s'approche de moi et me demande : « Et ces petits boutons-là, c'est bien pour les changements de disque ! ».

— Ce n'était sûrement pas à Rothau. A propos, où M. Matern vous a-t-il rencontré pour la première fois ?

— A Paris, lors d'une de ses visites à M. Jenny. Il m'a dit le plaisir qu'il aurait de me voir à Rothau pour les fêtes de Noël, et me voilà.

— Excellente idée, n'est-ce pas ? Nous avons été heureux, M. Perrey, de vous écouter et plus encore d'avoir fait votre connaissance.

— Je suis très heureux de mon côté d'avoir de nouveaux amis dans la Vallée de la Bruche. Ne manquez pas de transmettre mes amitiés à tous, sans oublier M^{lle} Ferrand, M^m. Matern, Henlé, Brisach, Birghoffer, ni Saint-Granier.

— C'est gentil de votre part M. Perrey, et je n'y manquerai pas. Avant de vous quitter nous permettez-vous de vous dire : « A Noël 58 » ?

— C'est entendu, je le note sur mon Agenda : Noël 58 à Rothau.

— Merci. Au revoir M. J. Jacques Perrey.

St. G.



muniquer la foi qu'il avait en son nouvel instrument. Il fut son premier professeur. M. Jenny vit rapidement chez son élève les qualités de virtuosité, de souplesse et d'adaptation idéales pour un parfait « ondioliniste », aussi se l'attachait-il comme démonstrateur en 1950.

Parti pour la première fois représenter l'ondioline à la foire

A Noël 1958 M. J.-J. PERREY



1. M. PETITJEAN Charles

UNE RÉALISATION SANS PRÉCÉDENT

L'EXPOSITION

AU FOYER DU LIEN

DES TRAVAUX DU PERSONNEL

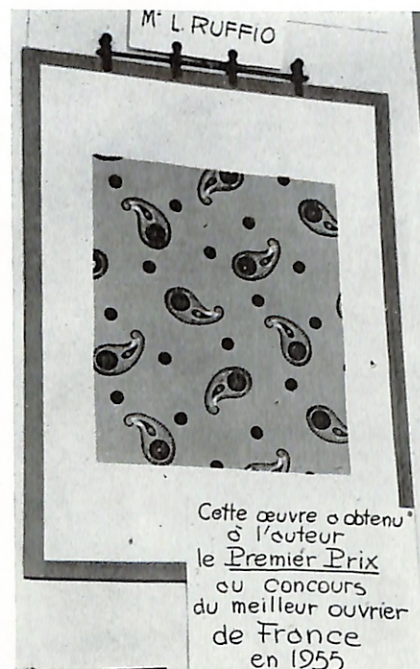
STEINHEIL-DIETERLEN

Radiodiffusée
le 21-12-57

Télévisée
le 4-1-58



2. Ets OBERLIN de La Broque



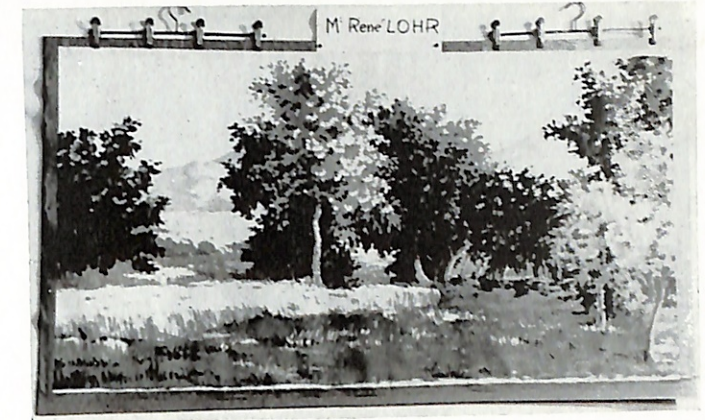
Cette œuvre a obtenu
à l'auteur
le Premier Prix
du concours
du meilleur ouvrier
de France
en 1955

3. M. RUFFIO

LES EXPOSANTS

BIRGHOFFER Jean-Paul
CHEBARDY Michèle
CONEDERA Lilli
FORT Joseph
GASSER Monique
GOETZ Denise
GRANIER Jacques
HENLÉ Antoine
HOLWECK Robert
HUG Gustave
JANEL André
KERN Claude

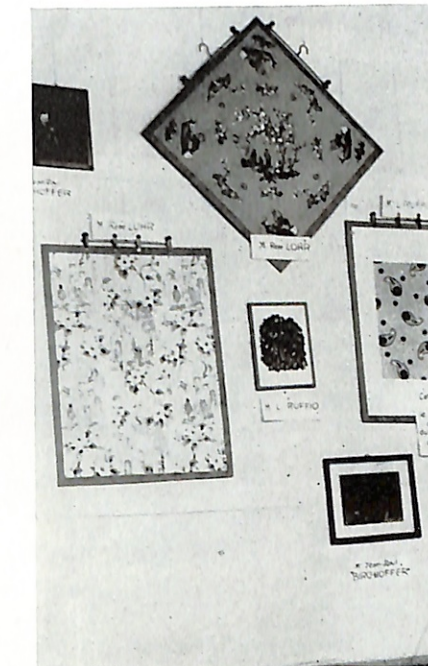
KNIPILLAIRE Gilbert
LOHR René
LOSSER Annie
LOUX Robert
MAULER Gabriel
OBERLIN (Ets)
PETITJEAN Charles
PFLAUM Denis
ROUSSELOT Jean-Baptiste
RUFFIO Lucien
SAYER Robert
VERLY Armand



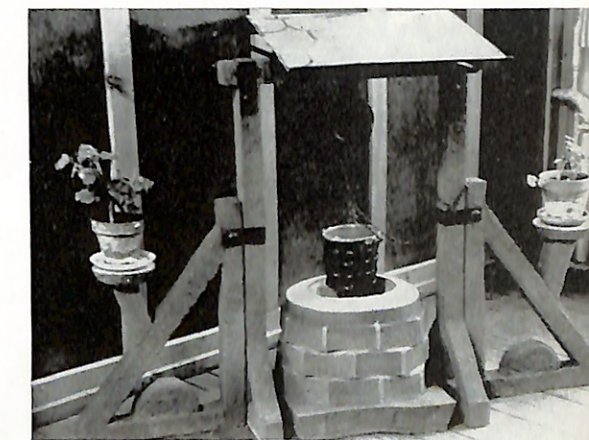
6. M. LOHR René



8. Ets OBERLIN de La Broque



7. MM. BIRGHOFFER, LOHR et RUFFIO



9. M. FORT Joseph

10. M. JANEL
André
travaux en contre-
plaqué

« IMAGES ET REFLETS »

INTERVIEW DE PIERRE ANDRÉ A RADIO-STRASBOURG

Émission du vendredi 20 décembre (18 h. 30)

Le micro d'« Images et Reflets » est maintenant au fin fond de la Vallée de la Bruche, où nous avons passé tout à l'heure. Nous nous sommes arrêtés à Rothau, parce qu'une immense banderole nous annonçait une exposition pour demain samedi à 18 heures.

Nous sommes maintenant dans un local des Etablissements Steinheil-Dieterlen-G. Marchal fils, où va se tenir cette exposition.

— Monsieur Birghoffer, je voudrais vous demander, vous qui êtes, je crois, l'un des responsables de cette exposition ici avec Monsieur Granier et notamment avec Monsieur Matern, directeur des Etablissements Steinheil-Dieterlen, pourquoi cette exposition et pourquoi a-t-elle été organisée à cette période de l'année ?

— D'abord parce que les fêtes de Noël sont pour nous très importantes et que nous voulions faire quelque chose de nouveau et permettre à ce moment aux personnes des usines Steinheil, qui ne sont pas de Rothau, de voir et de visiter l'exposition.

— Je vais demander maintenant à Monsieur Granier de nous dire quelles sont les différentes maquettes qui sont exposées ici et quel sera le sens de cette exposition.

— Cette exposition n'a pas de sens bien particulier, mais plutôt un sens général. Nous avons un petit peu de tout. Nous dirons que, à part deux choses qui sont générales, c'est-à-dire le stand « Impression » et la revue d'entreprise

« Contacts », tous les membres du personnel ont tenu à exposer leurs œuvres les plus diverses. Nous avons de très belles peintures, des sculptures, un petit métier à tisser qui a été réalisé par un contremaitre de notre tissage, des travaux sur contreplaqué, des photographies, du bricolage de toute sorte ; bref, nous avons un peu de tout. Voyez-vous, ce n'est pas un sens particulier qu'il y a dans cette exposition, mais un sens général ; ni plus ni moins, l'exposition qu'ont tenu à réaliser toutes les personnes de Rothau.

— Dans le fond de la Vallée de la Bruche, Monsieur Matern, je crois que la vallée s'endort. C'est un peu l'impression qu'on a en y passant. Est-ce exact ?

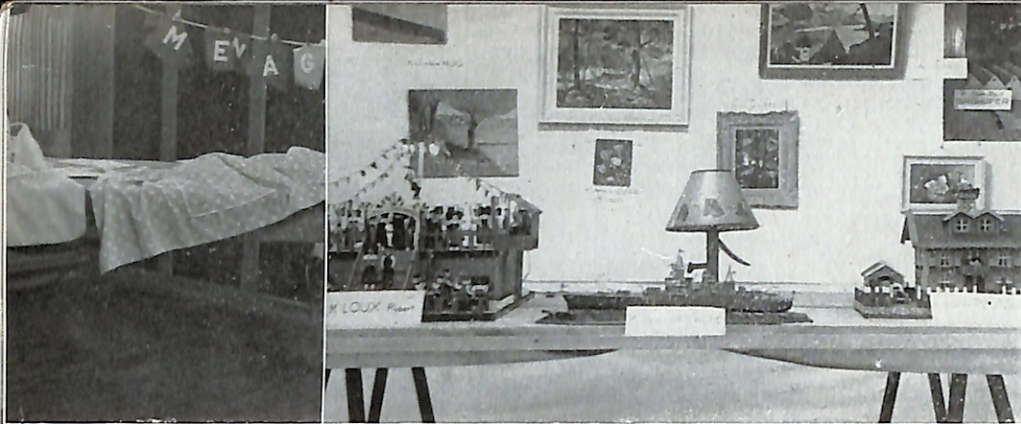
— La Vallée de la Bruche s'endort de moins en moins. Je pense qu'il serait utile que de temps en temps des personnes comme vous, qui venez de l'extérieur, constatent que la vallée, non seulement ne s'endort pas, mais bouge et travaille beaucoup.

— Donc une très belle exposition. Je voudrais savoir maintenant si tout un chacun peut visiter les œuvres ici exposées et entrer ici librement.

— Evidemment. Nous avons tenu dans cette exposition à avoir un souci culturel, un souci de développement et d'agrandissement de notre horizon, si bien que tout le monde peut pénétrer ici. Des banderoles placées à l'entrée de Rothau, l'une en direction de Saint-Dié et l'autre en direction de Strasbourg, signalent que l'entrée est libre et ouverte à tous. Nous pensons par conséquent que de nombreux visiteurs de la Vallée de la Bruche, des Vosges, de toute l'Alsace et même au delà ne manqueront pas de s'y arrêter.

Donc, avis aux amateurs et touristes qui passent par Rothau entre demain samedi jusqu'au 2 janvier ; faites un tout petit arrêt à Rothau. Vous pourrez admirer là de petits chefs-d'œuvre.





11. Centre Ménager

12. MM. LOUX, PFLAUM, PETITJEAN

RÉFLEXIONS

L'Exposition de Noël 1957, première du nom, a fermé ses portes et n'est plus pour nous qu'un bon souvenir.

Merci aux organisateurs qui surent monter d'une façon parfaite cette charmante petite exposition, qui obtint un succès que nul n'eût osé espérer, et dont il a été beaucoup question ces derniers temps dans la presse, à la radio et même à la télévision.

Beaucoup de visiteurs de la vallée, mais nombreux aussi les étrangers, qui daignèrent admirer nos petits travaux exécutés pour la plupart en dehors de toutes connaissances particulières, où l'artiste amateur n'a été guidé dans l'exécution de son travail que par son bon goût et beaucoup de patience.

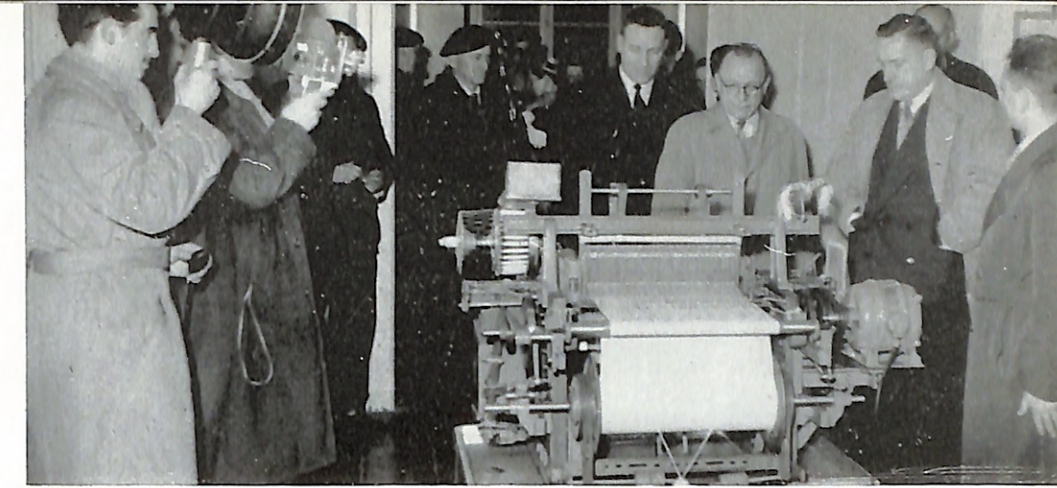
D'UN EXPOSANT

Et maintenant que cette première exposition est terminée, il nous reste à espérer que des artistes nouveaux vont faire surface et sauront se montrer capables de faire mieux encore; qu'une certaine émulation va naître et nous révéler des talents nouveaux, surtout chez nos jeunes, pour que l'Exposition de Noël 1958 soit encore meilleure.

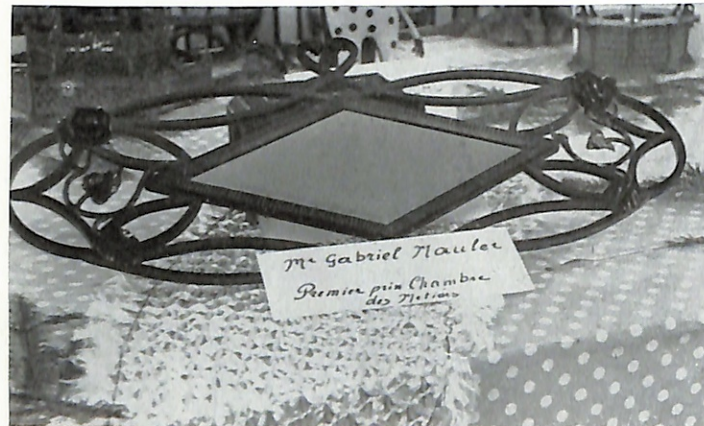
Avant de terminer ces lignes, qu'il soit permis à un exposant de remercier tous ceux, organisateurs et visiteurs, qui surent nous apporter notre récompense et nous inciter à persévérer.

La voie est maintenant tracée. Rendez-vous à l'exposition 1958.

R. H.



16. Sous les feux de la Télévision, M. ESPÉRANDIEU admire un petit chef-d'œuvre



13. M. MAULER Gabriel



14. M. ESPÉRANDIEU coupe le « fil » symbolique



17. Le stand de « Contacts » a retenu tout particulièrement l'attention de M. le Sous-Préfet



18. MM. HUG et GRANDGEORGES

Émission du samedi 21 décembre (13 h. 15)

On a toujours un peu l'impression que le fond de la Vallée de la Bruche s'endort un peu, dans un petit sommeil de bonne fée, mais ce n'est qu'une impression. Nous venons ce matin de passer à Rothau où des banderoles signalent une exposition qui ouvrira ses portes cet après-midi et accueillera ses visiteurs jusqu'au 2 janvier inclus.

Je m'adresserai ici aux responsables de cette exposition qui sont MM. Birghoffer, responsable du Bureau d'études, et Granier qui s'occupe des relations publiques des Ets S.D.G.M.F.

— M. Birghoffer, il y a plusieurs parties dans cette exposition : réalisation usine si vous voulez, celle des Ets Oberlin à Labroque et aussi celle des ouvriers et de tout un chacun, de Monsieur Tout le Monde de Rothau qui, dans ses heures de loisirs, bricole et fait tout un tas de choses gentilles qu'il expose maintenant ici. Je voudrais vous demander de me parler d'abord de la partie réalisation usine.

— Nous avons tenu pour tous ceux qui ne le connaissent pas à montrer le procédé d'impression; depuis la maquette, en passant par la molette qui est exécutée par le graveur, le rouleau d'impression proprement dit qui nous sert à imprimer le tissu, le tissu imprimé et le tissu confectionné; comme nous ne sommes pas confectionneurs nous-mêmes, nous l'avons simplement drapé autour de ce mannequin pour symboliser l'utilisation de nos tissus.

- Tous ces travaux se réalisent-ils à Rothau ?
- Tous ces travaux que vous voyez sont réalisés ici, en dehors de la gravure qui est une spécialité exécutée à Mulhouse.
- Je vous remercie de ces données et je voudrais que nous parlions un peu d'une très belle maquette qui a été réalisée ici. C'est à quelle échelle, M. Birghoffer ?
- Echelle 1/2 d'un métier ordinaire.
- C'est un métier à tisser tel qu'il en existe des centaines ou des milliers même dans la Haute Vallée et notamment à Rothau.
- Pourriez-vous le mettre en marche pour que nos auditeurs puissent se rendre compte du bruit que peut faire un tel métier ?
- Voilà. Vous vous rendez compte du bruit que peuvent faire des centaines de métiers lorsqu'ils tournent dans une usine; métiers automatiques qui nous donnent toutes les cotonnades écruées qui seront ensuite blanchies, imprimées, apprêtées et envoyées aux clients.

L'exposition aura justement le mérite de montrer à tous le cycle des traitements que suit le tissu pour devenir le bel imprimé que nous pouvons admirer sur ce mannequin.

Merci pour la marche de ce métier. Ce bruit doit être fatigant pour les ouvriers et ouvrières dans les salles où marchent ces métiers. Ces gens ont cependant, après leur journée, quelque loisir à consacrer aux bricolages que nous admirons aujourd'hui, notamment peinture, ébénisterie, sculpture même, des réalisations de maquettes. Qui a réalisé cette maquette de bateau ?

- Un contremaître de filature, Denis Pflaum. Vous pourrez constater la fidélité d'exécution de ce bateau, le « Strasbourg ».
- Et les peintures ? Ce sont aussi des ouvriers de la région de Rothau qui les ont peintes ?
- Oui, ce sont des gens de Rothau en général.
- Cela fait bonne impression de voir qu'en dehors de leur travail tous ces gens de la Vallée consacrent malgré tout un bon nombre d'heures à leurs loisirs et à la réalisation de ces œuvres. Il y a de très beaux travaux réalisés sur bois et l'on sent un peu une certaine parenté avec des petits travaux d'art que l'on trouve un peu partout et

notamment en Forêt-Noire. Je vois qu'ici ils sont tout aussi artistiques et aussi beaux qu'à l'étranger. Une question qui me vient à l'esprit maintenant, cette exposition a lieu au mois de décembre. Elle aurait eu plus de succès peut-être si elle avait été organisée en été.

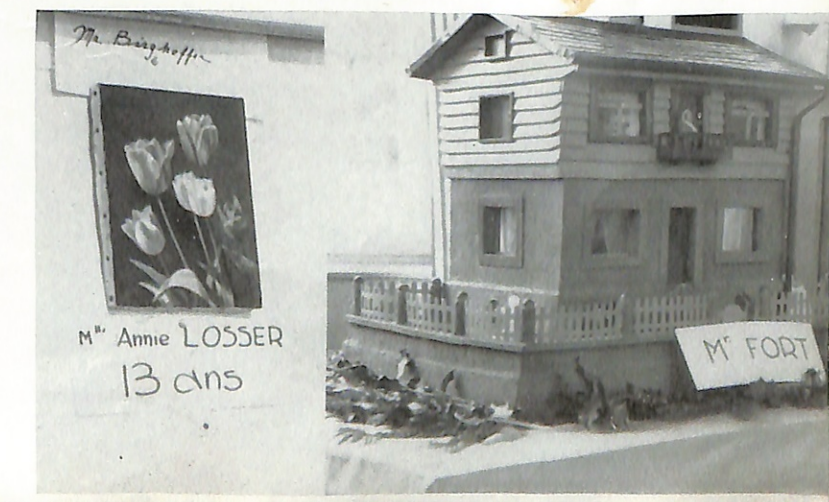
- Oui, probablement, mais malgré tout, les fêtes de Noël sont pour nous l'occasion de rassembler à Rothau l'ensemble du personnel de nos usines et cette exposition a voulu rester le symbole de l'activité artistique de nos ouvriers.
- M. Granier nous dira peut-être, lui qui a un contact permanent avec toutes ces personnes qui ont exposé ici, notamment cette belle maison qui a 60 cm de haut, 40 cm de large sur 30 cm de profondeur, avec un jardinet autour et des couples qui sont assis sur les bancs devant la petite maison, nous dira donc si ces personnes ont toujours l'impression d'être bien suivies et comprises dans leur goût artistique.
- Nous avons l'intention de faire un gros effort ici à Rothau parce que c'est un vrai petit centre de bricolage. Nous en avons parlé dans notre revue d'entreprise « Contacts » dont vous pouvez voir ici un panneau où nous présentons d'abord les dessins réalisés par nos soins; dessins gravés ensuite par notre imprimeur en trait ou en similitravure, tels que nous les présentons ici à côté, les pages montées et la sélection des couleurs. Notre revue à présentement une très grosse influence dans la Vallée parce que c'est un lien entre toutes nos usines. N'oubliez pas que certaines se situent à des kilomètres tout à l'entour de Rothau, depuis les Vosges jusqu'en Moselle...
- D'autant plus d'influence peut être que ces personnes du fond de la Vallée n'ont pas les loisirs qu'ont d'autres personnes de la vallée du Rhin ou de nos villes. Somme toute, le but de cette exposition c'est justement de montrer à ces personnes ce que l'on peut faire dans ses heures creuses, comme le disait M. Birghoffer, c'est pourquoi elle a été faite aux environs de Noël et non en été pour les touristes. Dernier stade de cette exposition, c'est le stand consacré aux Ets Oberlin.
- M. Lehmann, pourquoi exposez-vous dans le cadre de cette exposition à Rothau ?

- Les organisateurs nous ont demandé de venir parce que dans notre Etablissement nous nous servons énormément des travaux manuels pour aider à se réadapter les enfants qui nous sont confiés. Nous faisons toutes sortes de travaux, nous essayons surtout d'obtenir que les enfants puissent dans leurs loisirs d'abord s'éduquer, s'instruire et même quelques fois, non pas s'enrichir, mais avoir un petit gain à côté. Pour plus tard cela nous semble très important. Nous sommes donc peut-être un peu des spécialistes en matière de bricolage, c'est pour cela que nous sommes présents ici. Les habitants de Rothau pourront ainsi s'inspirer de nos idées.
- En effet, les travaux exposés par les élèves de l'Etablissement Oberlin de Labroque, sous la direction de M. Lehmann, inspireront encore les petits artisans qui s'ignorent peut-être pour l'instant et qui exposeront l'année prochaine de plus belles choses encore.

Je vous signale, à vous, chers amis, qui êtes à l'écoute, que nous étions à Rothau et qu'à partir d'aujourd'hui samedi à 18 h. jusqu'au 2 janvier inclus vous pourrez faire un petit arrêt à cette exposition; l'entrée est gratuite et vous verrez là de très belles choses.

Pierre ANDRE
R.T.F.

19. Mlle LOSSER Annie et M. FORT Joseph (Contacts N° 109)



15. Les œuvres de M. PETITJEAN sont très admirées



Le Comté du Ban de la Roche...



« Lors qu'on va de Strasbourg au Ban-de-la-Roche, par la vallée de la Bruche, on passe par Mutzig et par Schirmeck, dont le site est extrêmement pittoresque. Un peu plus loin est Rothau, où se trouvent des forges et des filatures, et qui est le premier endroit du Ban-de-la-Roche. Ce dernier est séparé du Ban de Russ par la petite rivière de Rothaine. La nature s'y montre sous des formes austères et agrestes. Une partie des terres est cultivée, l'autre est couverte de genêts ou de forêts. Le pays présente une réunion de vallons étroits, sur tous les points desquels jaillissent des sources limpides, qui fertilisent les prairies et vont grossir les torrens (1) dont les eaux roulent dans le fond, sur des quartiers de rochers. Des hameaux et des chaumières isolées sont jetés comme au hasard et dispersés sur des groupes de montagnes charmantes; tandis que d'autres sont comme ensevelis dans les intervalles qui séparent ces sommets ombragés de sapins. Enfin, les ruines mystérieuses du château de la roche dominant sur une hauteur escarpée, rappellent les terreurs du moyen âge, et ajoutent un charme de plus à l'aspect général de la contrée, qui est comme une miniature de la Suisse. »

D. E. STÖBER (1831)

« Le Ban-de-la-Roche, qui tire son nom du vieux château de-la-Roche, a environ six lieues de circonférence; ses limites sont : 1.° en tirant du Nord à l'Est le ban de Pass, ci-devant dépendant de l'évêché de Strasbourg; 2.° de l'Est au Sud, les forêts de la commune d'Oberehnheim et de celle de Barr; enfin la forêt dite Streitwald, (forêt en litige) ainsi nommée parce que la propriété en est contestée à la ville de Strasbourg, par la ville de Barr et par quelques villages des environs; 3.° du Sud à l'Ouest, le ban de Breitenbach, celui de Steig,

celui de Coleroy-la-Roche, tous trois dans le Val-du-Villé et le ban de St. Blaise; 4.° de l'Orient au Nord la ci-devant principauté de Salm, réunie à la France au commencement de la révolution, séparée du Ban-de-la-Roche par la Bruche, qui autrefois servait de frontière sur ce point, aux provinces d'Alsace et de Lorraine.

Le Ban-de-la-Roche est divisé en deux paroisses, celle de Rothau et celle de Waldbach (vulgairement Waldersbach).

Les deux paroisses sont séparées par un enchaînement de montagnes, parmi lesquelles nous nommons la Bærhoeh, (Bä-

(1) Dans les citations de Stöber nous avons respecté l'orthographe de 1830.

... et sa capitale,
ROTHAU



renhöhe, hauteurs aux ours), le Solomont, (mons solus) et le Mont-St.Jean.

La paroisse de Rothau est composée de trois villages et de deux hameaux, savoir : Rothau même, endroit assez considérable, ci-devant chef-lieu du Ban-de-la-Roche, où se trouve l'ancienne maison seigneuriale, que l'on appelle encore le château, Neuwillers, Wildersbach, Haute-goutte (Haute-côte) en allemand Oberrothau, Riante-goutte (Riante-côte) en allemand Ringelsbach.

La paroisse de Waldbach est composée de cinq villages et de trois hameaux, savoir : Waldbach, Belmont (Schönberg), Bellefosse, Sollbach ou Zollbach, Fouday (Urbach), la Hutte, le Pendbois (Hangholz, Freudeneck), Troughy.

Le Ban-de-la-Roche fait partie des contrepentes et des ramifications occidentales de l'embranchement du Haut-champ, improprement appelé Champ du feu, du mot patois Champ de fé, en allemand Viehfeld, Hochfeld. De ce Champ du feu la vue embrasse un horizon immense, elle domine sur une grande partie de l'Alsace et du pays de Baden, elle pénètre jusqu'aux glaciers de la Suisse : le Rhin semble baigner la montagne. Le Champ du feu lui-même fait partie d'une large montagne placée entre Obernai (Ober Ehnheim) et Barr et entre le Ban-de-la-Roche.

Le climat du Ban-de-la-Roche est très-varié : la température change avec la hauteur où l'on se trouve, on y distingue une région chaude, une région tempérée, une région froide ; des observateurs judicieux ont cru y trouver à la fois le climat de Genève, celui de Warsowie, celui de Stockholm et celui de St. Pétersbourg. Les pluies et les neiges commencent au mois de Septembre, les neiges ne fondent qu'au mois de Mai ; un proverbe du pays dit, que la neige d'Avril est un engrais et celle de Mars un poison ; le vent du Nord-Est, que les habitants appellent la bise ou le Ross-Schinder ramène le beau tems ; il est en hiver d'un froid perçant et semble déchirer le visage quand il apporte de la pluie. Les vents violents et surtout les vents brisés arrachent souvent les toitures, déracinent les arbres, renversent les passans ; des tourbillons ont soulevés des hommes ; des trombes d'eau se forment quelquefois sur la Bruche, qui prend sa source non loin du Ban-de-la-Roche dont elle traverse une partie ; des nues orageuses ont causé des incendies. La rupture des nues orageuses dans ce pays y produit des ravines qui déchirent les

gorges et les vallées et ruinent les demeures des habitans. Il convient toutefois d'observer que depuis que la population s'est augmentée et qu'une partie des forêts a fait place à la culture, les saisons ne sont plus aussi marquées et les ravages dont nous venons de parler en général sont moins fréquens. Les brouillards des vallons éclairés par le soleil à leur surface présentent au spectateur, placé au-dessus de leur niveau, un coup-d'œil aussi ravissant que majestueux, par leur étendue, leur éclat, leur calme ou leur ondolement varié. Les météores ignés, connus sous le nom d'étoiles tombantes sont très-communs dans ce pays, les globes lumineux de différentes couleurs n'y sont pas rares. Parmi les phénomènes du Ban-de-la-Roche on a toujours cité un lac ou étang qui se trouvait au Champ-du-feu au-dessous de la Hutte, dont les eaux ne croissant ni ne diminuant jamais, n'avaient aucun écoulement apparent. On soutenait que cet étang était sans fond. Le terrain d'alentour était mouvant, ce n'était que de la mousse. Il y avait au milieu de cet étang une île qui augmenta sensiblement et finit par faire disparaître l'étang en l'occupant tout entier. L'étang n'existe plus ; mais on retire du terrain qu'il occupait, de la tourbe, ressource précieuse pour le pays. Parmi les beautés de la nature, dignes du pinceau des paysagistes, il faut citer la belle cascade, qu'on appelle le Servat.

La végétation du Ban-de-la-Roche est très-variée, on y compte à-peu-près 470 plantes diverses. On cultive dans ce pays le seigle, le trèfle, le chanvre, mais surtout les pommes de terre ; le froment et la vigne n'y prospèrent pas. On n'y rencontre plus d'animaux féroces, le loup se présente rarement. On se sert pour l'agriculture de petits chevaux, semblables aux chevaux cosaques. L'exploitation du fer est en usage depuis des siècles. »

Cette longue citation est extraite elle aussi de l'ouvrage que l'avocat D. E. STÖBER l'ainé publia en 1831 sur la vie de J. F. OBERLIN, pasteur à Waldersbach de 1767 à 1826, « cet homme qui m'aimait comme on aime un fils et que je chérissais comme on chérit un père ».

Elle nous donne un curieux aperçu de ce qu'était le Ban-de-la-Roche vers 1800-1820, aux temps de Napoléon I^{er} et de Louis XVIII. Avant de remonter plus avant dans cette passionnante histoire, nous avons tenu à commencer notre étude par ce document majeur.

LE CHRONIQUEUR

Dans notre prochain N^o : Rothau à l'époque Gallo-Romaine.



FOOTBALL

DIVISION I — Groupe Sud

- 19-1-58
Barr — Huttenheim :
Schirmeck — Dorlisheim :
Wasselonne — Neuhof :
Wittisheim — Sélestat :
Duppigheim — Ostwald :
Kronenbourg — Oberschaeffolsheim :
- 26-1-58
Neuhof — Barr :
Ostwald — Wittisheim :
Oberschaeffolsheim — Duppigheim :
Kronenbourg — Schirmeck :
- 2-2-58
Kronenbourg — Huttenheim :
- 9-2-58
Dorlisheim — Barr :
Huttenheim — Wasselonne :
Sélestat — Duppigheim :
Neuhof — Wittisheim :
Ostwald — Kronenbourg :
Oberschaeffolsheim — Schirmeck :
- 16-2-58
Sélestat — Wasselonne :
Huttenheim — Dorlisheim :
- 23-2-58
Barr — Sélestat :
Dorlisheim — Neuhof :
Schirmeck — Huttenheim :
Wasselonne — Ostwald :
Wittisheim — Oberschaeffolsheim :
Kronenbourg — Duppigheim :
- 2-3-58
Ostwald — Barr :
Sélestat — Dorlisheim :
Neuhof — Huttenheim :
Oberschaeffolsheim — Wasselonne :
Kronenbourg — Wittisheim :
Duppigheim — Schirmeck :
- 9-3-58
Barr — Oberschaeffolsheim :
Dorlisheim — Ostwald :
Huttenheim — Sélestat :
Schirmeck — Neuhof :
Wasselonne — Kronenbourg :
Wittisheim — Duppigheim :
- 16-3-58
Kronenbourg — Barr :
Oberschaeffolsheim — Dorlisheim :
Ostwald — Huttenheim :
Sélestat — Neuhof :
Duppigheim — Wasselonne :
Wittisheim — Schirmeck :
- 23-3-58
Barr — Duppigheim :
Dorlisheim — Kronenbourg :
Huttenheim — Oberschaeffolsheim :
Neuhof — Ostwald :
Schirmeck — Sélestat :
Wasselonne — Wittisheim :
- 13-4-58
Wittisheim — Barr :
Duppigheim — Dorlisheim :
Oberschaeffolsheim — Neuhof :
Ostwald — Sélestat :
Wasselonne — Schirmeck :

- 20-4-58
Barr — Wasselonne :
Dorlisheim — Wittisheim :
Huttenheim — Duppigheim :
Neuhof — Kronenbourg :
Sélestat — Oberschaeffolsheim :
Schirmeck — Ostwald :
- 27-4-58
Schirmeck — Barr :
Wasselonne — Dorlisheim :
Wittisheim — Huttenheim :
Duppigheim — Neuhof :
Kronenbourg — Sélestat :
Oberschaeffolsheim — Ostwald :

DIVISION III — Groupe VII

- 19-1-58
Dinsheim — Rothau :
Barembach — Westhoffen :
Avolsheim — Ergersheim :
Muhlbach — Still :
Oberhaslach — Ernolsheim :
- 26-1-58
Ernolsheim — Dinsheim :
Westhoffen — Avolsheim :
Ergersheim — Muhlbach :
Still — Oberhaslach :
- 2-2-58
Avolsheim — Rothau :
Barembach — Dinsheim :
Muhlbach — Westhoffen :
Oberhaslach — Ergersheim :
Still — Ernolsheim :
- 9-2-58
Rothau — Muhlbach :
Dinsheim — Avolsheim :
Westhoffen — Oberhaslach :
Ergersheim — Still :
Ernolsheim — Barembach :
- 16-2-58 :
Rothau — Barembach :
- 23-2-58
Oberhaslach — Rothau :
Muhlbach — Dinsheim :
Avolsheim — Barembach :
Still — Westhoffen :
Ernolsheim — Ergersheim :
- 2-3-58 :
Rothau — Still :
Dinsheim — Oberhaslach :
Barembach — Muhlbach :
Ernolsheim — Avolsheim :
Westhoffen — Ergersheim :
- 9-3-58
Oberhaslach — Barembach :
Muhlbach — Avolsheim :
Westhoffen — Ernolsheim :
Still — Dinsheim :
Ergersheim — Rothau :
- 16-3-58
Rothau — Westhoffen :
Dinsheim — Ergersheim :
Avolsheim — Oberhaslach :
Ernolsheim — Muhlbach :
Barembach — Still :
- 23-3-58
Ernolsheim — Rothau :
Westhoffen — Dinsheim :
Ergersheim — Barembach :
Still — Avolsheim :
Oberhaslach — Muhlbach :

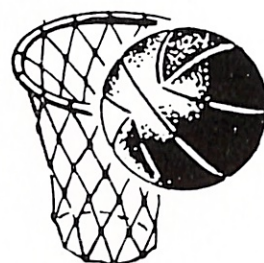
EQUIPES RESERVES:

- DIVISION C — Groupe I
- 23-2-58
Rothau — Schirmeck :
Wisches — Urmatt :
- 2-3-58
Schirmeck — Wisches :
Urmatt — Rothau :
- 9-3-58
Rothau — Molsheim :
- 16-3-58
Schirmeck — Molsheim :
- 23-3-58
Rothau — Wisches :
Molsheim — Urmatt :
- 30-3-58
Molsheim — Wisches :
Urmatt — Schirmeck :

Chronique sportive

A. S. B. — S. R. R.

CLASSEMENTS A LA FIN DES MATCHES ALLER CALENDRIERS DES MATCHES RETOUR



BASKET-BALL

Honneur Masculin

- 22-12-57
Lingolsheim — Schirmeck : 34-19
Hattmatt — Holtzheim : 20-35
Montagne-Verte — Espérance : 39-49
- 29-12-57
Espérance — Lingolsheim : 25-41
Holtzheim — Montagne-Verte : 31-31
Rothau — Hattmatt : 35-34
- 5-1-58
Gresswiller — Lingolsheim : 27-39
Montagne-Verte — Hattmatt : 32-39
- 19-1-58
Rothau — Schirmeck : 43-23
- 26-1-58
Schirmeck — Hattmatt : 35-30
Espérance — Gresswiller : 46-46
Lingolsheim — Rothau : 32-20
- 2-2-58
Gresswiller — Montagne-Verte :
- 9-2-58
Holtzheim — Schirmeck :
Hattmatt — Lingolsheim :
Rothau — Espérance :
- 16-2-58
Holtzheim — Espérance :
- 23-2-58
Schirmeck — Gresswiller :
Montagne-Verte — Lingolsheim :
Rothau — Holtzheim :
- 2-3-58 :
Schirmeck — Espérance :
Lingolsheim — Holtzheim :
Gresswiller — Rothau :
- 9-3-58
Espérance — Hattmatt :
Montagne-Verte — Schirmeck :
Holtzheim — Gresswiller :
- 16-3-58
Hattmatt — Gresswiller :
Montagne-Verte — Rothau :



CADETS masculins

Poule A

- 22-12-57
Schirmeck — Haguenau : 37-55
Pierrots — ASPTT :
Cheminots — Hattmatt :
Espérance — Schiltigheim :
Gresswiller — Racing I :
- 28-12-57
Schiltigheim — Cheminots : 94-28
Racing I — Schirmeck :
ASPTT — Gresswiller :
Haguenau — Espérance :
Hattmatt — Pierrots :
- 5-1-58
Gresswiller — Haguenau :
Pierrots — Schirmeck :
Espérance — Racing I :
Schiltigheim — Hattmatt :
- 12-1-58 :
Cheminots — ASPTT :
- 26-1-58
Schirmeck — Hattmatt :
Racing I — Cheminots :
Espérance — Gresswiller :
ASPTT — Schiltigheim :
Haguenau — Pierrots :
- 2-2-58
Hattmatt — ASPTT :
Pierrots — Espérance :
Gresswiller — Schiltigheim :
- 9-2-58
ASPTT — Racing I :
Cheminots — Schirmeck :
Hattmatt — Haguenau :
- 16-2-58
Racing I — Hattmatt :
- 23-2-58
Pierrots — Cheminots :
Schirmeck — Gresswiller :
Schiltigheim — Haguenau :
Espérance — ASPTT :
- 2-3-58
Racing I — Schiltigheim :
Schirmeck — Espérance :
Haguenau — Cheminots :
Gresswiller — Pierrots :
- 9-3-58
Espérance — Hattmatt :
Pierrots — Racing I :
ASPTT — Haguenau :
Schiltigheim — Schirmeck :
Cheminots — Gresswiller :
- 16-3-58
Hattmatt — Gresswiller :
Pierrots — Schiltigheim :
Schirmeck — ASPTT :
Cheminots — Espérance :
Haguenau — Racing I :
- DIVISION D'HONNEUR féminine
- 5-1-58
SIG — Sélestat :
Notre-Dame — Duttlenheim :
- 12-1-58
Duttlenheim — Schirmeck : 32-14
- 26-1-58
Sélestat — Notre-Dame :
- 16-2-58
Schirmeck — Sélestat :
- 23-2-58
Notre-Dame — SIG :
- 2-3-58
Sélestat — Duttlenheim :
SIG — Schirmeck :
- 23-3-58
Schirmeck — Notre-Dame :
- 30-3-58
Duttlenheim — SIG :
- CADETTES — Poule B
- 29-12-57
Racing II — Schirmeck : 10-4
- 5-1-58
SIG — Sélestat :
- 26-1-58
Sélestat — Racing II :
St-Joseph — Schirmeck :
- 2-2-58
Racing II — St-Joseph :
- 16-2-58
Schirmeck — Sélestat :
- 23-2-58
Racing II — SIG :
- 2-3-58
SIG — Schirmeck :
Sélestat — St-Joseph :
- 23-3-58
St-Joseph — SIG :

CLASSEMENT A LA FIN DES MATCHES ALLER

FOOTBALL

A. S. B.

- | | | | | | | |
|-----------------------|----|---|---|---|-------|----|
| 1) Wittisheim | 11 | 9 | 1 | 1 | 37:9 | 19 |
| 2) Oberschaeffolsheim | 11 | 8 | 0 | 3 | 25:13 | 16 |
| 3) Kronenbourg | 11 | 6 | 3 | 2 | 20:15 | 15 |
| 4) Ostwald | 11 | 7 | 1 | 3 | 20:16 | 15 |
| 5) Sélestat | 11 | 6 | 2 | 3 | 30:20 | 14 |
| 6) Neuhof | 11 | 6 | 1 | 4 | 34:26 | 13 |
| 7) Huttenheim | 11 | 4 | 3 | 4 | 19:26 | 11 |
| 8) Barr | 11 | 3 | 3 | 5 | 21:28 | 9 |
| 9) Duppigheim | 11 | 3 | 1 | 7 | 19:24 | 7 |
| 10) Schirmeck | 11 | 2 | 1 | 8 | 16:25 | 5 |
| 11) Dorlisheim | 11 | 1 | 3 | 7 | 18:32 | 5 |
| 12) Wasselonne | 11 | 1 | 1 | 9 | 9:34 | 3 |

S. R. R.

- | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|-------|----|
| 1) Ergersheim | 9 | 8 | 0 | 1 | 42:18 | 16 |
| 2) Barembach | 9 | 7 | 0 | 2 | 29:16 | 14 |
| 3) Ernolsheim | 9 | 5 | 1 | 3 | 25:17 | 11 |
| 4) Rothau | 9 | 5 | 0 | 4 | 19:14 | 10 |
| 5) Dinsheim | 9 | 5 | 0 | 4 | 23:20 | 10 |
| 6) Avolsheim | 9 | 5 | 0 | 4 | 14:15 | 10 |
| 7) Westhoffen | 9 | 4 | 0 | 5 | 11:21 | 8 |
| 8) Still | 9 | 2 | 1 | 6 | 16:26 | 5 |
| 9) Muhlbach | 9 | 1 | 1 | 7 | 13:22 | 3 |
| 10) Oberhaslach | 9 | 1 | 1 | 7 | 13:36 | 3 |



BASKET-BALL

Cl. Clubs	Pts	J.	Pour	Ctre	G.A.
1) Rothau	19	7	309	221	+ 88
2) Gresswiller	18	7	258	206	+ 52
3) Espérance	17	7	327	247	+ 80
4) Hattmatt	15	7	272	261	+ 11
5) Lingolsheim	13	7	242	206	+ 36
6) Schirmeck	10	7	259	334	- 75
7) Holtzheim	9	7	207	296	- 89
8) Montagne-Verte	9	7	253	356	- 103

A. S. B.

Basket-ball

- Seniors féminins
- 27-10 A.S.B. — Duttlenheim 14-39
17-11 A.S.B. — S.I.G. 20-53
24-11 Sélestat — A.S.B. 65-21
8-12 Notre-Dame — A.S.B. 34-18

- Cadets
- 22-9 Haguenau — A.S.B. forfait Haguenau
29-9 A.S.B. — Racing I 24-83
13-10 A.S.B. — Pierrots forfait Pierrots
20-10 Hattmatt — A.S.B. 25-36
27-10 A.S.B. — Cheminots 37-37
3-11 Gresswiller — A.S.B. 85-35
17-11 Espérance — A.S.B. 52-26
24-11 A.S.B. — S.V. Schiltigheim 57-48
8-12 A.S.P.T.T. — A.S.B. 44:35

- Cadettes
- 29-9 A.S.B. — Racing 16-12
27-10 A.S.B. — St-Joseph 8-26
3-11 Sélestat — A.S.B. 34-12
17-11 A.S.B. — S.I.G. 24-25

Football

Coupe d'Alsace

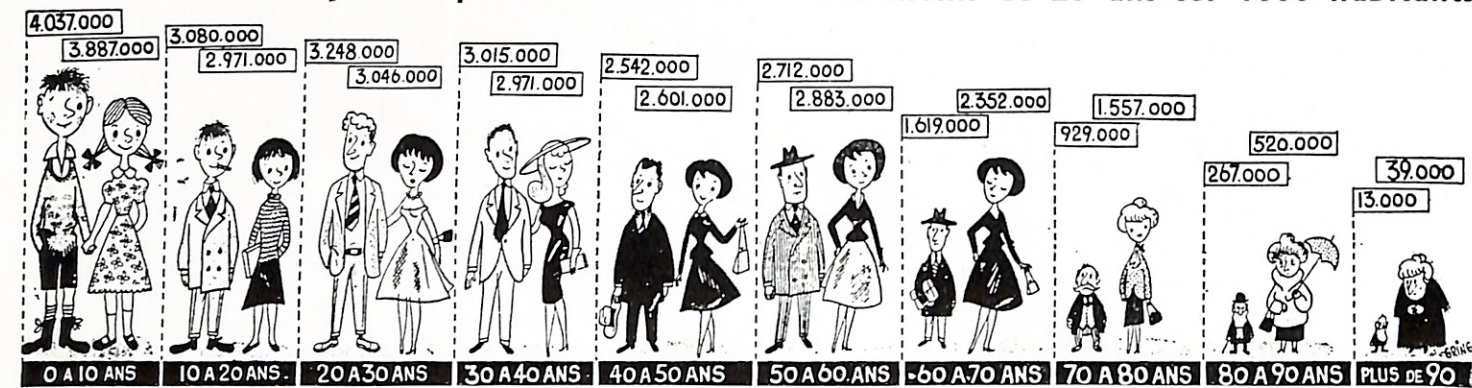
15-12-57 A.S.B. — Red Star Strasbourg 3:2
Malgré sa mauvaise tenue en championnat, l'équipe première a agréablement surpris en éliminant les promotionnaires strasbourgeois et en se qualifiant ainsi pour le prochain tour qui aura lieu le 12-1-1958 face à Lingolsheim sur son terrain.

Tombola

Une grande tombola gratuite sera tirée au début du mois de mars. Réservez un bon accueil aux sportifs qui vous présenteront des billets, vous participerez ainsi à la formation de nos jeunes et à leur éducation physique et sportive.

En ce début 1958, la France rajeunit

4 millions de Français de plus en 10 ans • 316 moins de 20 ans sur 1000 habitants



La France devient une famille nombreuse : le 1^{er} janvier 1958, le chiffre de sa population a atteint 44 289 000, soit 4 millions d'habitants de plus qu'il y a dix ans. La population de la France est également plus jeune. Pour 1000 habitants, on a dénombré l'année dernière 316 jeunes, âgés de moins de 20 ans, contre 311 il y a deux ans et 295 moins de 20 ans seulement en 1946.

Voici la répartition de la population française selon les groupes d'âges, établie par l'Institut national de la statistique :

- Moins de 20 ans 13 975 100
- De 20 à 65 ans 25 198 300
- 65 ans et plus 5 115 000

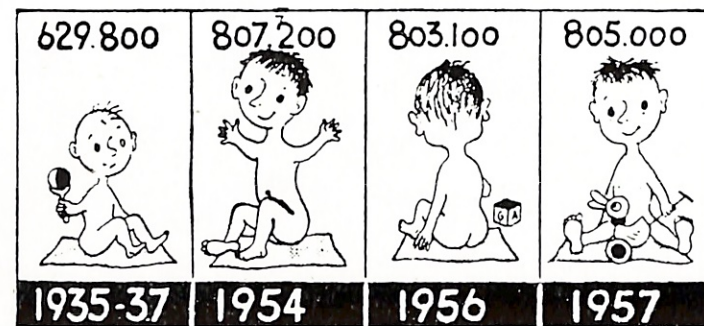
L'augmentation considérable du nombre des naissances et la diminution de la mortalité infantile expliquent le rajeunissement de la population française.

Il naît plus de garçons que de filles en France

Jusqu'à 40 ans, dans chaque groupe d'âge, le nombre des hommes dépasse celui des femmes. Pour 100 garçons, il naît 95 filles seulement. Mais les hommes meurent plus vite. Ils résistent moins bien aux embûches de la vie que les femmes : la

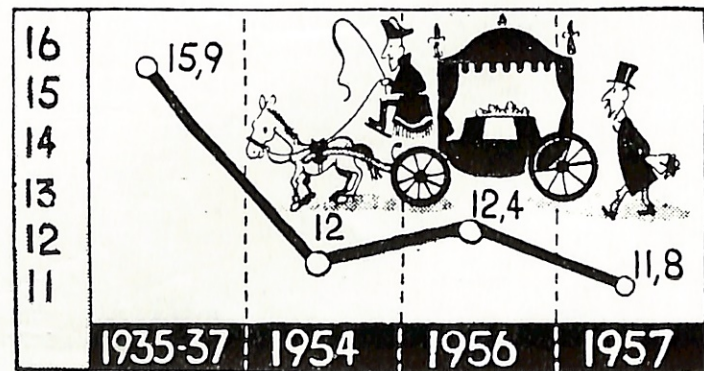
guerre, l'appétitif, le tabac, l'effort physique et nerveux, en somme le mode de vie de notre société, expliquent que le nombre des femmes âgées de 50 à 60 ans soit supérieur de 170 000 à celui des hommes et que, de 60 à 70 ans, il soit supérieur de 734 000.

La durée moyenne de vie des Français est de 66 ans (69 ans pour les femmes, 63 ans seulement pour les hommes). Au début du siècle, elle était de 47 ans.



805.000 bébés ont vu le jour en 1957

La natalité se maintient à un niveau élevé : 805 000 naissances ont été enregistrées en 1957, soit 2000 de plus que l'année précédente. L'excédent des naissances sur les décès atteint 285 000 contre 260 000 en 1950 et 247 000 en 1953. La mortalité infantile est tombée à 29,8 pour mille contre 77 pour mille au cours des années 1930—1932.

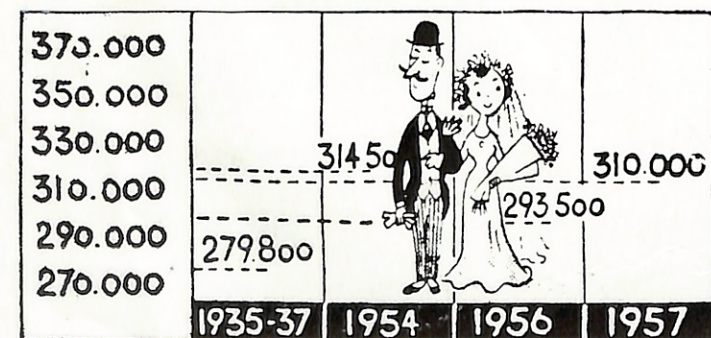


Baisse du nombre des décès malgré la grippe

Cinq cent vingt mille décès en 1957, soit 11,8 pour 1000 habitants (ce taux a été 15,9 en 1935—1937, 12 en 1954 et 12,4 en 1956). Les fortes chaleurs, en juillet, et l'épidémie de grippe, en automne, ont entraîné une recrudescence de la mortalité : on estime que la grippe a provoqué une augmentation d'au moins 15 000 décès.

Dans la Haute Vallée de la Bruche

Rothau (recensement 1954 : 1.713 hab.), en 1957 : naissances 27, mariages 10, décès 33.
La Broque (recensement 1954 : 2.984 hab.), en 1957 : naissances 188, mariages 21, décès 51.
Schirmeck (recensement 1954 : 2.002 hab.), en 1957 : naissances 50, mariages 18, décès 28.



310.000 « oui » devant M. le Maire

Trois cent dix mille mariages ont été conclus l'année dernière contre 293 500 en 1956. Par rapport aux années précédentes, on enregistre néanmoins une certaine diminution de la « nuptialité », car les jeunes qui se marient aujourd'hui appartiennent aux générations peu nombreuses nées après 1933.

Une grande enquête de

Contacts

L'évolution technique de l'industrie textile moderne

A l'aube de l'ère atomique et interplanétaire, nous subissons, dans le domaine industriel, un raz-de-marée sans précédent.

En quelques années les méthodes dites modernes ont été radicalement bouleversées, obligeant de nombreuses entreprises à modifier profondément leur manière de voir ou à changer du tout au tout leurs traditionnelles fabrications.

Les autres, qui n'ont pas su ou pas pu s'adapter ont été ou seront éliminées sans remission.

De nos jours la torpeur est notre pire ennemi. S'endormir c'est risquer de ne plus jamais se réveiller.

Il devient même faux de dire que nous vivons au siècle de la vitesse. Parler de siècle implique un temps démesuré long. De nos jours il faut parler année ou saison.

A l'heure où au-dessus de nos têtes les Spoutniks scandent en 1 h. 30 les pulsations d'un monde nouveau, la chimie est en train de conquérir l'univers.

Plus que toute autre, l'industrie textile a subi l'impulsion de ses découvertes.

Au temps des antibiotiques, de l'électronique, de l'ère atomique et interplanétaire, le monde textile vit l'ère des plastiques, des fibres artificielles et synthétiques.

Dans ce cycle infernal, dont tout retardataire est éjecté, les Ets. Steinheil Dieterlen - G. Marchal Fils ont emboîté le pas du progrès.

Aussi «Contacts» a-t-il tenu, à l'aube de l'année nouvelle, à donner dans cette enquête un aperçu des fabrications actuelles.

Complète aujourd'hui, cette étude sera dépassée avant quelques mois. C'est la rançon du progrès et de notre époque.

Fibres nouvelles, nouveaux mélanges, traitements nouveaux, seront les aspects de notre enquête, que nous compléterons mois après mois, au fur et à mesure des nouvelles découvertes.

J. G.

les textiles artificiels et synthétiques

Les textiles naturels étant en nombre limité, l'homme, dont les besoins s'accroissaient, a cherché à créer des textiles nouveaux : ce furent les textiles artificiels, complétés récemment par les textiles synthétiques.

Ces textiles artificiels et synthétiques sont souvent, par opposition aux textiles naturels, réunis en une même famille, étant tous des textiles scientifiques créés et fabriqués industriellement par l'homme. Ils présentent cependant entre eux une importante différence de nature.

La cellulose, qui constitue aujourd'hui la matière première de la presque totalité des textiles artificiels, ou lui sert de point de départ (rayonne et fibranne viscosse, acétate et fibre acétate) est un produit naturel, et aussi nombreuses que soient les transformations chimiques et mécaniques qui interviennent dans la fabrication de ces textiles, il n'y a pas opération de synthèse, car les produits auxquels on aboutit ne sont que des celluloses régénérées ou modifiées.

Pour les textiles synthétiques (Nylon, Rhovyl, Rilsan, Tergal, Crylor), par contre, l'industrie part de produits d'espèces chimiques définies pour aboutir après transformation (synthèse) à la création de produits n'ayant aucun rapport avec les éléments de départ.

La fabrication des textiles artificiels et synthétiques repose sur les principes suivants :

— obtenir à partir de la matière première une matière filable ;

ciels que pour les textiles synthétiques, permettent une très grande variété de réalisation. On peut ainsi obtenir, à partir d'une même matière filable, des fils ou fibres textiles très variés dans leur présentation (brins ronds, plats, creux...), dans leur grosseur, leur couleur, leur matité ou leur brillant, leur faculté d'étirage, leur frisure, leur perméabilité, etc...

L'apparition des textiles artificiels et synthétiques a, de ce fait, étendu considérablement la gamme des matières premières textiles.

CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTS TEXTILES

NATURELS	ORIGINE ANIMALE	Laine Soie
	ORIGINE VEGETALE	Coton, Lin, Chanvre Jute, Sisal, etc...
ARTIFICIELS	CELLULOSE REGENEREE	Rayonne et Fibranne viscosse Rayonne et Fibranne au Cuivre
	ESTERS DE CELLULOSE	Acétate et Fibre d'Acétate Triacétate et Fibre de Triacétate
	PROTEINES	Animales, ex. Mérinova Végétales, ex. Ardil et Vicara
SYNTHETIQUES	POLYAMIDES	ex. Nylon, Rilsan, Perlon
	POLYVINyliques	ex. Rhovyl, Movil
	POLYACRYLIQUES	ex. Crylor, Orlon
	POLYESTERS DIVERS	ex. Tergal, Dacron, Térylène Copolymères : ex. Clorène, Dynel

— produire à partir de cette matière filable, par passage à travers une filière, des filaments utilisables pour les différents emplois textiles.

A la sortie de la filière, les filaments peuvent être :

— soit rassemblés en un fil continu, se présentant comme la soie : rayonne, acétate, fil nylon... ;

— soit coupés en fibres discontinues, se présentant comme la laine ou le coton, plus ou moins courtes (de 3 à 20 cm) : fibranne viscosse, fibre acétate, fibre nylon...

Ces fibres discontinues sont par leur passage en filature transformées en filés qui présentent des propriétés textiles et des emplois différents de ceux des fils continus.

Les procédés de filature, tant pour les textiles artifi-

Cette très grande variété dans l'aspect, les propriétés, les qualités textiles et les possibilités d'emploi fait qu'il est difficile de donner aux textiles artificiels et synthétiques une classification stricte et de leur attribuer des propriétés et des emplois étroitement définis, comme on peut le faire pour les textiles naturels.

Pour un même type de textile, les propriétés physiques, l'affinité, les propriétés mécaniques... peuvent varier « à la demande » dans un très large domaine.

Les spécifications ou définitions données pour chacun des textiles artificiels et synthétiques produits en France ne doivent donc être considérées que comme des indications de base susceptibles d'être modifiées dans les temps à venir.

PREPARATION

Traitement de la cellulose (linters ou pâte de bois) par la soude caustique pour préparer l'alcali-cellulose.

Réaction du sulfure de carbone sur l'alcali-cellulose donnant un produit facilement soluble dans un excès de soude, le xanthate de cellulose (ou xanthogénate de cellulose).

La solution obtenue a été appelée « viscosse », d'où le nom du procédé.

Passage de la viscosse à travers une filière, dans un bain salin acide provoquant la coagulation des filaments et la régénération de la cellulose. Les filaments coagulés sont soigneusement traités pour éliminer l'acide du bain de filature et les sels et le soufre produits au cours de la régénération, puis ils subissent les traitements classiques de finition (ensimage, torsion, etc...).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Excellente résistance à l'usure et à la lumière. — Grande facilité de teinture. — Permettent d'obtenir une excellente infroissabilité. — Déplaisent aux mites.

STYLE DES TISSUS

Rayonne

La rayonne permet de réaliser une grande variété de tissus : de la popeline aux soieries de toutes sortes, lourdes ou légères.

La rayonne s'est imposée dans certaines applications. Signalons en particulier quelques-unes de ses grandes réussites : le crêpe, le gros-grain, la bengaline, l'organdi, les twills (twills-taffetas), les satins (satins-voiles) l'indémaillable.

La rayonne se prête parfaitement à la réalisation des doublures.

Fibranne

La fibranne permet de réaliser les tissus les plus variés de la soierie au style rustique :

Fines toiles imprimées. — Toiles classiques ou fantaisies. — Gabardines. — Fil à fil, « flanelle », sergés. — Doupiens. — Tweed.

EMPLOIS (en pur ou en mélanges)

Rayonne

Robe, doublure, lingerie, mercerie, linge de table et de maison, tissus d'ameublement, tulles, rubans et dentelles, emplois industriels réservés à la rayonne haute ténacité (notamment entoilage des pneumatiques).

Fibranne

Vêtements féminins (robe, tailleur, manteau), vêtements masculins, vêtements d'enfants, tissus d'ameublement, couvertures.

ENTRETIEN

La lingerie est généralement nettoyée dans une eau savonneuse tiède.

Elle peut bouillir si nécessaire et à condition que les coloris le permettent.

Acétate et fibre d'acétate

DEFINITION

On désigne sous le nom d'acétate les fils continus à base d'acétate de cellulose soluble dans l'acétone. Les fibres d'acétate sont des fibres discontinues de même composition chimique.

HISTORIQUE

Ce procédé résulte des travaux de Schutzenberger en 1865 et de Miles en 1903-1905. Il a été mis au point en France à la fin de la première guerre mondiale. Il est employé dans de nombreux pays et en particulier en France par la Société Rhodiaceta, pour la fabrication de fils et de fibres connus sous les noms de Rhodia (fils brillants, et Albène (fils mats).

PREPARATION

Traitement de la cellulose (linters ou pâte de bois) avec l'anhydride acétique, suivi d'une hydrolyse partielle pour obtenir un produit soluble dans l'acétone.

Dissolution de l'acétate de cellulose dans l'acétone, et passage à travers une filière dans une chambre évaporatoire pour éliminer le solvant, qui est conduit à des dispositifs de récupération.

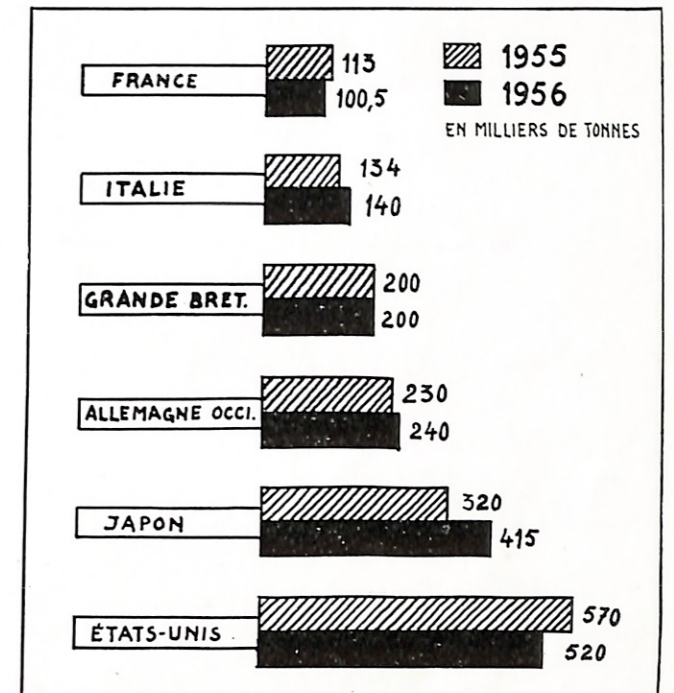
Traitements classiques de finition (ensimage, torsion, coupe, frisure).

Les toiles imprimées dites « lavables » se lavent à l'eau tiède savonneuse, ainsi que les cretonnes. Les articles garantis « grand teint » peuvent être lessivés à l'ébullition sans dommage.

Les tissus « soieries » habillement ou ameublement doivent être nettoyés à sec, sauf mentions particulières.

Il est recommandé de rincer soigneusement après lavage.

Les articles en rayonne et en fibranne peuvent être repassés comme le coton avec un fer chaud, de préférence sur l'envers.



Principaux producteurs de textiles artificiels.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Toucher agréable, excellente souplesse, Aspect se rapprochant beaucoup de celui de la soie, Excellente résistance et bonne isolation thermique, Bonne infroissabilité naturelle, Déplaisent aux mites.

STYLE DES TISSUS

Satins, taffetas, failles, moirés, velours, organdis, twills, piqués, gabardines, jerseys, brochés, voiles, etc...

EMPLOIS (en pur ou en mélanges)

Vêtements féminins, tissus imperméables et pour parapluies. Lingerie féminine, sous-vêtements, rubans, cravates, doublure. Tissus pour ameublement et voiles.

Sous forme de fibres discontinues : mélanges très intéressants avec la laine (tissus pour uniforme), la fibranne ou les fibres synthétiques (vêtements « tropicaux »).

ENTRETIEN

Les tissus légers (voiles, twills) se lavent à l'eau tiède savonneuse.

Repassage comme la laine (fer modérément chaud). Les tissus de style soierie se nettoient à sec en utilisant de préférence le perchloréthylène comme solvant.

Triacétate et fibre de triacétate

DEFINITION

On désigne sous le nom de triacétate les fils continus à base de triacétate de cellulose. Les fibres de triacétate sont des fibres discontinues de même composition chimique.

HISTORIQUE

Le triacétate de cellulose a été découvert par Schutzenberger en 1865. Les fibres de triacétate sont produites industriellement en France depuis 1955 par la Société Rhodiacéta (Trialbène).

PREPARATION

Traitement de la cellulose (linters ou pâte de bois) par l'anhydride acétique jusqu'à complète estérification.

Passage à travers une filière de solution de triacétate de cellulose dans une enceinte où le solvant est éliminé.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Toucher agréable de l'acétate avec infroissabilité améliorée, grâce au préformage. — Permet le plissé permanent.

« Nylon », fils et fibres de Polyamide

DEFINITION

On désigne sous le nom de Nylon, marque déposée par la Société Rhodiacéta, des fils continus et des fibres discontinues à base de la polyamide obtenue par polycondensation de l'acide adipique et de l'hexaméthylène-diamine.

HISTORIQUE

Découverte aux Etats-Unis en 1937 dans les laboratoires de E. I. Du Pont de Nemours, par W. Carothers, cette polyamide a été mise au point en France, pendant la dernière guerre mondiale, dans les laboratoires de la Société Rhodiacéta. Elle n'a pu être réellement mise sur le marché qu'après la guerre.

PREPARATION

A partir du phénol, on obtient l'acide adipique et l'hexaméthylènediamine dont la polycondensation donne le nylon. L'expulsion à travers une filière du nylon à l'état fondu donne des filets liquides qui sont solidifiés par refroidissement à l'air. Les filaments obtenus sont étirés de 3 à 4 fois leur longueur et reçoivent ensuite les traitements classiques de finition (ensimage, torsion, coupe, frisure, etc...).

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Résistance à la traction comparable à celle de l'acier.
Résistance à l'usure, la plus élevée de celle des textiles connus à ce jour.

Résistance considérable au froissement.
Permet le plissé permanent, qui supporte le lavage.
Déplait aux mites.
Résiste aux acides dilués et à l'humidité (ne moisit pas).

STYLE DES TISSUS

Le Nylon est utilisé sous forme de fil continu et fibre.
Grande diversité de tissus, soit :

En fil continu

Cloqués, voiles, taffetas, velours, bouillonnés, jerseys, crêpes, dentelles, tulles, peluches.

En fibre, ou en fibre et fil continu

Linons légers, popelines opaques, unies ou imprimées, moirés, taffetas, filés à tricoter.

STYLE DES TISSUS

Mélanges très particulièrement intéressants avec les fibres synthétiques en raison de sa stabilité aux opérations de formage.

EMPLOIS (en pur ou en mélanges)

En fibres

Draps pour vêtements de dames. Robes et corsages. Tissus pour vêtements tropicaux et d'été. Echarpes.

En fil continu

Doublures et ameublement.

ENTRETIEN

Les tissus se lavent à l'eau tiède savonneuse. Si le lavage est fait avec soin, il est généralement inutile de repasser. S'il y a lieu, repasser avec un fer modérément chaud.

Pour le dégraissage à sec, employer exclusivement le perchloréthylène.

EMPLOIS (en pur ou en mélanges)

Bonneterie (bas, chaussettes, etc.), lingerie féminine et gaines, vêtement féminin, imperméable, vêtements sports de toute sorte, vêtement et sous-vêtement masculin, chemise d'homme, ameublement : velours.

Industrie : toiles Nylon pour pneumatiques, tissus fil-trants, cordages, bâches.

Filets de pêche.

Sport : toiles de tentes, parachutes, raquettes.

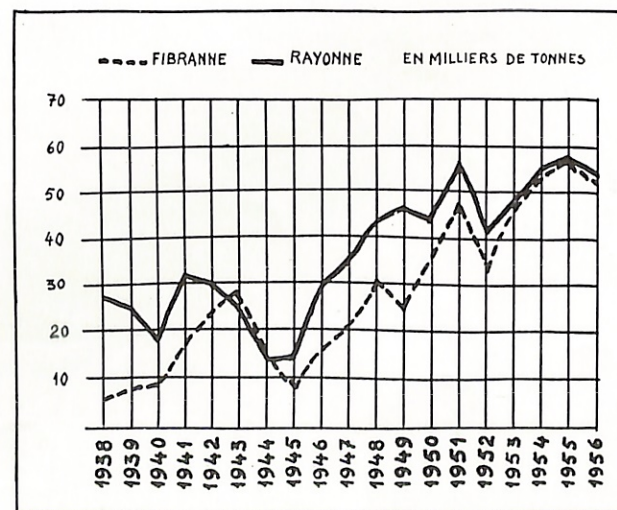
ENTRETIEN

La facilité d'entretien du Nylon est l'un de ses avantages les plus remarquables.

Le Nylon se lave aisément à l'eau froide ou tiède, sèche très rapidement et ne nécessite aucun repassage.

Le Nylon conserve d'autant mieux sa fraîcheur et son aspect neuf qu'il est lavé souvent et avec du savon pur.

La majorité des taches s'en vont à l'eau et au savon.



Production française de textiles artificiels.

« Rilsan », fils et fibres de Polyamide

DEFINITION

On désigne sous le nom de fils et fibres Rilsan, les fils continus et les fibres discontinues, à base de polyamides, obtenus par la polycondensation de l'acide 11 — Amino-Undécanoïque.

HISTORIQUE

Inventé en 1942 en France, dans les laboratoires de la Compagnie Péchiney, a été mis au point par la Société Organico et est fabriqué industriellement, depuis 1956, par la Société Valentinoise d'Applications Textiles à Valence.

PREPARATION

A partir de l'huile de ricin, on obtient par transformations successives l'acide-amino, dont la polycondensation donne le Rilsan.

Expulsion à travers une filière du Rilsan fondu, qui se solidifie par simple refroidissement. Les fils sont ensuite étirés à près de trois fois leur longueur.

Traitements classiques de finition : ensimage, torsion, frisure, coupe.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le plus léger des textiles actuels,
Très grande résistance à l'usure et à la traction,
Infroissable,
Résiste à l'humidité et aux acides,
Déplait aux mites.

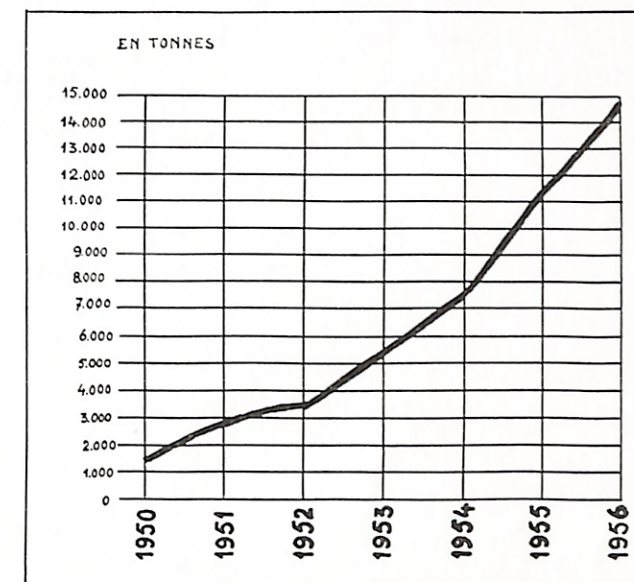
STYLE DES TISSUS

Suivant qu'il est utilisé en fil continu ou en fibre discontinue, le Rilsan permet de réaliser des tissus variés du style soierie ou lainage et de la bonneterie.

EMPLOIS (en pur ou en mélange)
Vêtement féminin, lingerie, bonneterie. — Ameublement — Industrie.

ENTRETIEN

Très grande facilité d'entretien.
Se lave aisément à l'eau froide ou tiède, sèche rapidement et ne nécessite aucun repassage.
La majorité des taches s'en vont à l'eau et au savon.



Production française de textiles synthétiques.

« Rhovyl », fils et fibres vinyliques

DEFINITION

On désigne sous le nom de Rhovyl des fils continus à base de chlorure de polyvinyle pur obtenus par polymérisation du chlorure de vinyle.

Les fibres de Fibravyl, de Thermovyl et de Rétractyl sont des fibres discontinues de même composition chimique. Le Thermovyl est un type thermiquement stabilisé ; les Rétractyls sont d'un type intermédiaire entre le Fibravyl et le Thermovyl.

HISTORIQUE

Inventé et mis au point en 1941-1942 en France dans les laboratoires de la Société Rhodiacéta et fabriqué industriellement depuis 1948 par la Société Rhovyl à Tronville-en-Barrois.

PREPARATION

Polymérisation du chlorure de vinyle. Dissolution dans un solvant spécial, puis expulsion à travers une filière dans une chambre évaporatoire. Les filaments obtenus sont étirés et subissent éventuellement une rétraction subséquente. Traitement classique de finition.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Très résistant, indéformable, irrétrécissable, infroissable, ne « feutre » pas.
Pouvoir calorifique supérieur à celui des autres textiles.
Qualités tribo-électriques remarquables (anti-rhumatismales).

Il se rétracte à la chaleur et permet de ce fait des effets particuliers sur tissus. Ne supporte pas une température supérieure à 90%.

Absolument ininflammable par nature.
Permet le plissé permanent.

Déplait aux mites.
Résiste à l'humidité (ne moisit pas).
Résiste aux acides, même concentrés.

STYLE DES TISSUS

Utilisé sous forme de fil continu et de fibre.
Type lainage. — Jersey, toiles, fil à fil, sergés, gabardines, jersey imitation daim, filés à tricoter.
Types soierie. — Toiles, taffetas, façonnés, cloqués, damas, satins, organdis.
Voiles, étamines.
Peluches imitant la fourrure.

EMPLOIS (en pur ou en mélanges)

Tissus de complète sécurité vis-à-vis de l'incendie.
Voile marquise, tissus filtrants, tissus d'ameublement, effets cloqués, sous-vêtements, maillots de bain, peluches, survêtements, blousons et vestes imitation peau de daim.
Layette et tous vêtements chauds.
Vêtements de protection.
Draps militaires et d'administration.
Draps pour carrosserie.
Tissus pour jupes simples et plissés permanents, corsages, etc...
Bonneterie, filés à tricoter.
Quates d'isolation, de rembourrage, de matelassage, sacs de couchage.

ENTRETIEN

a) **Lavage.** — Dans eau tiède ou froide. Ne pas tordre, mais presser. Sèche rapidement.
b) **Repassage.** — N'a pas à être repassé.
c) **Nettoyage à sec.** — N'utiliser que l'essence minérale, le White-Spirit ou le solvant Stoddard.

« Chlorène », monofilaments vinyliques

DEFINITION

On désigne sous le nom de Chlorène des monofilaments obtenus par copolymérisation du chlorure de vinyle et du chlorure de vinylidène.

HISTORIQUE

Introduit sur le marché américain en 1940 par Dow Chem. Co. sous le nom de Saran. Fabriqué en France depuis 1956 par la Société Rhovyl.

PREPARATION

Copolymérisation de chlorure de vinyle et chlorure de vinylidène puis expulsion du copolymère à l'état fondu à travers des orifices de filières. Solidification par refroidissement, puis étirage.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Insensible à l'eau.

Imputrescible.

Ininflammable.

Très résistant au soleil.

STYLE DES TISSUS

Toiles, satins.

EMPLOIS

Housses et sièges d'automobiles, de chemin de fer, etc... Tissus pour sièges de salles de spectacles.

Rideaux, ameublement extérieur.

Tissus filtrants, filets de protection des cultures.

Moustiquaires. Cheveux de poupées.

ENTRETIEN

Lavage à l'aide d'une éponge humide et d'un peu de savon.

« Crylor », fils et fibres acryliques

DEFINITION

On désigne sous le nom de Crylor des fils continus et des fibres discontinues à base de polyacrylonitrile.

HISTORIQUE

Mis au point en France par les Centres de Recherches de la Société Rhodiacta et du Comptoir des Textiles Artificiels et fabriqué industriellement par la Société Crylor (fabrication industrielle depuis 1955).

PREPARATION

Polymérisation de l'acrylonitrile, puis expulsion à travers une filière d'une solution de polyacrylonitrile. Les filaments sont débarrassés de leur solvant, puis étirés de 7 à 9 fois leur longueur.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Textile léger, doux et chaud, gonflant. — Permet le plissé permanent (qui supporte le lavage). — Très bon isolant thermique (permet des tissus frais en été, chauds en hiver). — Aspect chatoyant. — Infroissable. — Déplait aux mites et autres insectes amateurs de textiles. — Résiste aux acides et à l'humidité (ne moisit pas).

Soieries

Shantung, organdi, voile, taffetas, jersey façonné et popeline pour chemises d'homme.

Lainage :

Alpaga, draperies, peignés et cardés.

Possibilité d'articles très gonflants à toucher très doux (technique « High Bulk ») particulièrement en bonneterie.

EMPLOIS (en pur ou en mélanges)

En fil continu

Tissus fins, lingerie, chemiserie, bonneterie, dentelles, cravates, ameublement, fil à coudre, toile de bateau, tentes et parasols, tissus industriels, filtres à gaz et liquides acides chauds.

En fibre coupée

Costumes d'homme, robes et tailleurs, chemiserie, bonneterie, ameublement, sous-vêtements, vêtements de travail, tissus industriels, soit en Crylor 100%, soit en mélange avec toute fibre naturelle, artificielle ou synthétique.

Tissus filtrants pour gaz et liquides acides chauds.

ENTRETIEN

Se lave très facilement et ne nécessite pas le repassage.

« Tergal », fils et fibres de Polyester

DEFINITION

On désigne sous le nom de Tergal des fils continus et des fibres discontinues à base de polyester obtenu par polyestérification du téréphtalate de diméthyle.

HISTORIQUE

La fibre polyester a été inventée en Angleterre par I.C.I. en 1950 et lancée sous la marque Térylène.

Aux U.S.A., cette fibre est fabriquée par Du Pont de Nemours sous la marque Dacron. En France, la Société Rhodiacta la produit sous la marque Tergal.

PREPARATION

Matière première : Paraxylène et Ethylène Glycol. Ces deux corps sont des dérivés du pétrole. Du paraxylène, on obtient l'acide téréphtalique qui est lui-même converti en téréphtalate de diméthyle.

Le Tergal résulte de la polyestérification du téréphtalate de diméthyle, sur l'éthylène glycol. Il est filé à l'état fondu en l'absence de solvants. Les fils obtenus sont solidifiés, par refroidissement à l'air, puis étirés de 4 à 5 fois leur longueur.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Totalement infroissable. — Permet le plissé permanent (qui supporte le lavage). — Très grande résistance à l'usure et au déchirement. — Toucher agréable et bonne

isolation thermique. — Excellente stabilité dimensionnelle. — Déplait aux mites et autres insectes amateurs de textiles. — Résiste aux acides et à l'humidité (ne moisit pas).

STYLE DES TISSUS

Suivant qu'il est travaillé en fil continu ou en fibre coupée, le Tergal permet de réaliser des tissus variés, du style soierie ou lainage, voiles, taffetas, toiles, satins, fil à fil, flanelles, etc...

EMPLOIS (en pur ou en mélanges)

En fil continu

Lingerie — chemisiers — robes — cravates — tissus d'ameublement et voile — tissus techniques et filtrants — câbles pour courroies transporteuses, tuyaux — fil à coudre — filets de pêche — cordes — cordages — isolants électriques.

En fibre

Costumes d'homme — robe et tailleur — jupe simple ou « plissé permanent » — bonneterie — tissus d'ameublement — fil à tricoter.

ENTRETIEN

Se lave très facilement à l'eau froide, ne rétrécit pas, ne feutre pas, ne se déforme pas, sèche très rapidement. Ne nécessite pas de repassage dans la plupart des cas. La majorité des taches s'en vont à l'eau et au savon.

les mélanges textiles

On parle beaucoup des mélanges textiles. Ils sont intéressants à plus d'un titre. Nous allons chercher à définir, dans le cadre limité de cet article, leurs raisons d'être.

Ils ne sont pas le fait d'une sorte d'engouement momentané ou d'une simple question de mode, et l'on peut résumer en quelques points très précis les raisons, toujours d'ordre technique, qui président à leur création.

Tout d'abord, il faut se rappeler que chaque textile possède ses propriétés particulières, irremplaçables, et qu'il ne s'agit pas de trouver un succédané, un « ersatz », à la laine, au coton ou à la soie.

L'invention des textiles artificiels et synthétiques a permis de mettre au point des fils et des filés aux caractéristiques souvent révolutionnaires, et l'industrie textile s'est employée et s'emploie de plus en plus à combiner ces diverses propriétés entre elles en vue de conférer à l'article final les propriétés optima exigées par son emploi futur. Cette méthode est appliquée depuis longtemps dans l'industrie métallurgique où l'on connaît bien tout l'intérêt des alliages de métaux.

C'est donc ce même principe que l'on applique, afin de produire des textiles sans cesse améliorés : aucune fibre, en effet, ne peut servir « à tous usages textiles ».

Suivant les effets recherchés, les mélanges seront réalisés par l'emploi dans un tissu soit de fils de matières textiles différentes, harmonieusement répartis, soit de fils mixtes obtenus par mélange de différentes matières textiles.

Par ces mélanges judicieusement dosés de deux ou de plusieurs textiles, selon le but que l'on veut atteindre, on arrive aux résultats suivants, qui justifient pleinement cette façon de procéder :

- on améliore les qualités de solidité d'un fil ou d'un tissu (les mélanges, en effet, peuvent se faire au stade des opérations de filature ou de tissage) ;
- le toucher, l'aspect même de l'article, sont rendus différents ;
- on réalise, en raison du comportement différent des textiles à la chaleur, des effets de suédés, de crêpes, de cloqués, de retrait ou de givrage ;
- de par l'affinité tinctoriale différente des fibres textiles, on obtient des effets de chinés, d'ombrés, dus à la réserve de l'un des textiles à la teinture ;
- enfin, très fréquemment, on abaisse le prix soit du tissu obtenu, soit du fil ou du filé employé à la fabrication de celui-ci, sans en abaisser les qualités.

Il serait trop long d'examiner ici en détail ce que chaque textile apporte dans les mélanges. Nous nous contenterons de quelques exemples.

Voici, parmi tant d'autres, certains types de mélanges textiles particulièrement appréciés et bien adaptés à la nouvelle tendance de la mode.

Rappelons en deux mots que la ligne 1958 sera droite et floue, mais d'un flou qui s'exprimera avec beaucoup de sobriété et qui exige des tissus à la fois souples et légers et d'un tombant parfait. Ces tissus traités à plat devront avoir du caractère afin de ne pas « faire pauvre ». Bref, jamais mode ne s'est montrée plus exigeante pour le tissu, auquel elle demande, à la fois, simplicité et élégance, même dans les qualités bon marché.

On devine le rôle de premier plan que joueront les textiles artificiels et synthétiques dans cette évolution du tissu vers la souplesse, grâce surtout aux mélanges.

Ceux-ci sont dosés de telle sorte que les tissus obtenus offrent non seulement les qualités d'aspect et de main souhaitées, mais aussi l'infroissabilité, la solidité, la lavabilité, que toutes les femmes exigent aujourd'hui.

Citons les mélanges qui seront les plus demandés pour l'été prochain.

1° MELANGES ENTRE TEXTILES ARTIFICIELS.

En tête se place le mélange rayonne et fibranne, exemple type : le Nankin qui est un tissu chaîne rayonne, trame fibranne flammée. Ce mélange donne au tissu son aspect irrégulier, sa main souple sans mollesse.

Les toiles classiques sont tissées d'un mélange de fibre d'acétate et de fibranne vicose, la première conférant au tissu souplesse et douceur, la seconde lui apportant sa solidité.

Le Pip, en Méryl et Rayonne, est une toile légère, souple, infroissable, sa légèreté est le fait du Méryl, sa main sans mollesse et son grain sont obtenus grâce à la rayonne.

2° MELANGES ENTRE TEXTILES ARTIFICIELS ET TEXTILES NATURELS.

Ils sont innombrables ; parmi les plus typiques, nous citerons :

Le mélange rayonne-coton est l'un des plus utilisés et offre une gamme de possibilités très étendue.

Par son brillant, son soyeux, la rayonne apporte à toutes sortes de tissus leur effet précieux et habillé ; c'est notamment le cas de gros-grain, ottoman, velours, bengaline, popeline, qui conservent leur aspect soyeux après lavage. Le coton, lui, agit comme support, et confère à ces tissus leur main plus ou moins ferme, suivant le dosage.

Le satin-voile, dernier-né des mélanges rayonne-coton, sera pour l'année prochaine traité très souple et la rayonne se fera presque mate, tout en conservant au tissu sa main soyeuse très appréciée.

Les mélanges acétate-laine sont de plus en plus employés, car ils permettent la création de lainages légers et moelleux qui sont cependant indéformables et d'un tombant assez souple, grâce à leur envers satin en acétate.

Citons encore les mélanges fibranne-lin, fibranne-coton, de plus en plus recherchés, car la fibranne apporte à ces tissus son tombant et, souvent aussi, un aspect soyeux.

3° MELANGES DE TEXTILES ARTIFICIELS ET DE TEXTILES SYNTHETIQUES.

Exemple type :

- a) **Acétate-Nylon** : Le Nylon apporte à certains tissus d'acétate une meilleure solidité sans changer leur toucher et leur aspect ;
- b) **Fibranne et Rhovyl** : En raison de la rétraction des fibres vinyliques sous l'effet de la chaleur, on obtient des jerseys ayant l'apparence et les qualités du daim, tout en conservant les caractéristiques d'infroissabilité et de solidité que confèrent les deux textiles employés (Rhovyl).

4° MELANGES DE TEXTILES SYNTHETIQUES ENTRE EUX.

Ici aussi existent de nombreuses possibilités, citons :

- a) **Rhovyl et Nylon** : mélange bien connu sous le nom de « Rhovylon » : les articles obtenus sont rendus plus chauds par l'apport du Rhovyl, le Nylon apportant sa résistance exceptionnelle à l'usure. On fabrique, en cette matière, aussi bien tous les sous-vêtements que des chemises et des jupes et vêtements pour le sport. Ils ont en outre l'avantage de pouvoir subir le plissé permanent ;
- b) **Autre application du mélange Rhovyl et Nylon, le Rhovenyl**, jersey serré imitant le daim. Utilisé par Citroën pour le revêtement intérieur de la D.S. 19 parce qu'élégant, inusable et de nettoyage très simple.

5° MELANGES DE TEXTILES SYNTHETIQUES ET DE TEXTILES NATURELS.

Nous trouvons ici une gamme particulièrement riche où nous distinguerons :

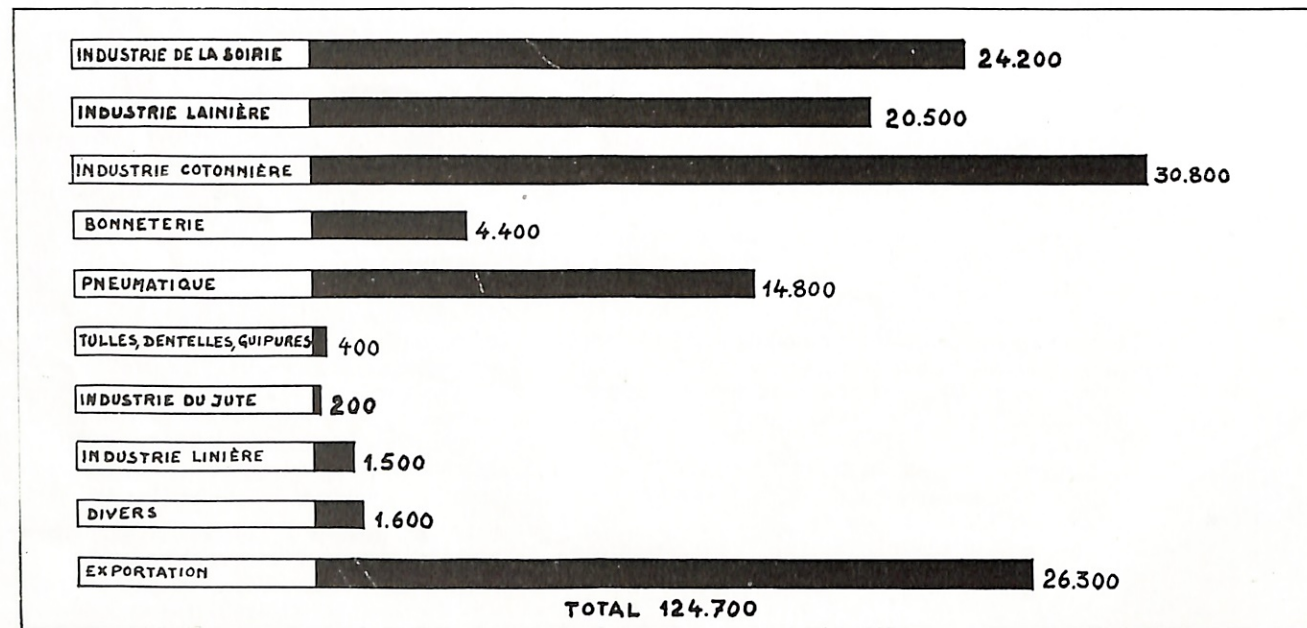
- laine et Nylon** : de très nombreux emplois, tels que les draperies type peigné ou cardé, auxquelles le Nylon confère de la solidité, une meilleure stabilité dimensionnelle, une inféutabilité, et permet un affilage du fil ;
- les filés de Rhovyl et laine** : de plus en plus appréciés dans toutes les applications de la bonneterie, sous-vêtements, layette, les fibres vinyliques rendent les articles plus résistants, plus chauds, et leur font acquérir irrétrécissabilité, inféutabilité, indéformabilité au lavage et entretien plus facile (pas de repassage) ;
- Tergal et laine** : pour tous vêtements masculins et féminins, rendus très infroissables (le pli ne se défait pas), d'un entretien très aisé et permettent le plissé permanent ;
- Crylor et soie** : ce mélange donne des tissus type

soieries à la fois luxueux d'aspect, d'un excellent toucher et d'entretien facile ; permet le plissé permanent ;

- e) tous les mélanges Nylon et coton, Crylor et soie, Rhovyl et soie, Tergal et coton : ils combinent heureusement les propriétés des fibres synthétiques et de la fibre naturelle et permettent de nombreuses utilisations, tant dans le vêtement que dans les tissus d'ameublement, et confèrent aux tissus obtenus labilité et possibilité de plissé permanent.

Encore une fois, nous n'avons voulu traiter que dans les grandes lignes un sujet vaste et actuel, aussi bien dans le domaine de l'habillement de l'homme, de la femme et de l'enfant que de la décoration et de l'ameublement, et nous avons passé sous silence les nombreux emplois des mélanges textiles dans l'industrie.

Cette science de mélanges textiles, toute nouvelle, repose sur des inventions et des techniques récentes et sans cesse perfectionnées. Si elle complique la tâche des fabricants de tissus, elle leur permet de varier à l'infini leur production et est appelée à satisfaire sans cesse davantage les exigences le plus diverses.



Consommation française de textiles artificiels et synthétiques par les différentes branches textiles et exportations (en tonnes).

les traitements des tissus

Quand l'homme eut appris à utiliser certaines des matières mises à sa disposition par la nature et à en extraire des fibres, il découvrit la possibilité d'en composer des fils, puis des tissus, en les entrecroisant régulièrement suivant l'armure la plus simple qui soit, l'armure toile. L'instinct de recherche et de progrès l'amena à modifier au cours des siècles l'apparence monotone de ces tissus en créant de nouvelles armures. Le développement de la technique du tissage lui permit ensuite de réaliser des articles plus attrayants, mieux adaptés à leur emploi. Enfin, des traitements empiriques, basés sur certaines propriétés des fibres telle que la feutabilité de la laine, et effectués suivant des tours de mains différents d'une région à l'autre, permirent de diversifier encore les tissus offerts.

Toutefois, les fibres textiles étaient peu nombreuses,

et la gamme des tissus encore relativement restreinte ne permettait pas de faire face aux besoins croissants de l'humanité.

Le développement de la chimie permit, à la fin du XIX^e siècle, d'assurer aux tissus, dans une certaine mesure, des propriétés nouvelles : imperméabilisation, ignifugation, résistance aux moisissures et à la pourriture.

Les problèmes nouveaux posés par la vie moderne, aussi par la conduite de la guerre dans des conditions entièrement nouvelles, incitèrent les chercheurs à modifier la tenue, l'aspect ou la qualité des tissus par des traitements rendus possibles par les progrès de la chimie. Enfin, l'apparition sur le marché de textiles nouveaux, aux propriétés souvent très différentes de celles des textiles classiques, permit également de multiplier les types de tissus fabriqués, tout en leur donnant un ensemble de

propriétés possédées jusqu'ici par telle ou telle fibre textile.

On peut dire qu'à l'heure actuelle, rares sont les tissus mis sur le marché qui n'ont pas subi soit sur fil, soit en pièce, un traitement modifiant leurs propriétés. Nous n'appellerons pas traitement le fait, pour un tissu, d'avoir été teint ou apprêté, comme le sont encore certains tissus de coton. Nous n'examinerons que les traitements qui modifient les qualités des produits obtenus, en commençant par les traitements sur fil. Nous passerons ensuite en revue les traitements appliqués sur tissu.

TRAITEMENTS MODIFIANT LES FILS

Jusqu'à ces dernières années, les seules possibilités de modifier l'aspect d'un fil étaient soit de jouer sur sa torsion, soit de réaliser, par assemblage, des fils fantaisie ou non. Les fils d'effet utilisés dans le drap pour vêtement masculin, les fils bouclettes, appartiennent à cette dernière catégorie, tandis que les fils voile ou crêpe font partie de la première.

De nouveaux procédés, actuellement encore couverts par des brevets, ont permis de modifier complètement leur aspect et de leur donner des propriétés supplémentaires : gonflant, chaleur, élasticité. Les articles réalisés à partir de ces fils sont déjà répandus sur le marché.

Les procédés principaux actuellement employés industriellement font appel à une seule modification de la texture du fil, comme dans le procédé Taslan, ou également aux propriétés thermoplastiques des fils synthétiques comme dans les procédés Hélanca, Agilon, Flufilon et Ban-Lon.

Procédé Taslan : un fil continu ordinaire est composé d'un certain nombre de filaments continus juxtaposés et maintenus les uns contre les autres par une torsion. Dans le procédé Taslan, on crée artificiellement des boucles sur les fibres en faisant passer le fil continu normal dans une tuyère en même temps qu'un courant d'air comprimé. Ce dernier provoque le bouclage des filaments à la sortie de la tuyère. Le fil obtenu possède donc sur toutes sa longueur des bouclettes régulièrement réparties qui augmentent son gonflant, son pouvoir couvrant et sa capacité calorifique. Celle-ci est due en effet, pour beaucoup, au matelas d'air retenu entre les brins. Il est possible de régler la grosseur des boucles et leur fréquence et, par suite, les propriétés correspondantes du fil obtenu.

Ces fils permettent d'élargir le champ des applications du tricot en lingerie, blouses, vêtements, etc.

Procédé Hélanca, Agilon et Flufilon : l'un et l'autre de ces procédés ont pour principe de fixer à chaud le fil dans un état déterminé et de modifier ensuite, d'une façon importante, sa torsion.

Après tricotage ou tissage, le fil cherche à reprendre sa torsion primitive. Il se resserre en se gonflant. Le fil ainsi obtenu est extensible, et souvent qualifié de « mousse ».

Cette particulière extensibilité permet d'établir, pour toute la gamme de tailles utiles, un nombre très restreint de tailles. Ces articles sont également doux au toucher, moelleux et chauds.

Procédé Ban-Lon : l'extensibilité du fil n'est pas acquise comme précédemment par l'effet d'une torsion, mais par la création sur le fil d'une ondulation dès que la tension cesse.

Les fils ainsi tricotés ou tissés sans tension permettent d'obtenir des articles qui conservent toute l'extensibilité des fils, comme dans le cas des articles mousse.

Il existe d'autres méthodes, peu différentes dans leur principe, pour obtenir de fils ondulés. Enfin, certains procédés combinent à la fois l'obtention de l'élasticité par ondulations et par torsion.

TRAITEMENTS MODIFIANT LES TISSUS

Pour les draps il existe des traitements de foulage qui utilisent les propriétés feuturantes de la laine pour donner des tissus plus serrés que le tissu primitif.

De même les progrès de la chimie et la connaissance, qui va croissant, du comportement des différents textiles ont permis de mettre au point un certain nombre de traitements appliqués sur des tissus, qui permettent de leur donner des qualités nouvelles.

Nous citerons :

- les traitements infroissables,
- les traitements assurant la stabilité dimensionnelle,
- les traitements imperméables,
- les traitements ignifuges,
- les traitements modifiant le toucher,
- les traitements contre les insectes et contre les moisissures.

Enfin, certains traitements qui utilisent les propriétés thermoplastiques des textiles synthétiques ou la modification de certains d'entre eux à la chaleur permettent d'obtenir des effets de relief. Nous indiquerons pour chaque genre de traitement les marques les plus connues rencontrées sur le marché.

1° TRAITEMENTS INFROISSABLES

On a constaté depuis longtemps que les tissus faits avec des fils d'origine animale (laine et soie), avaient une tendance naturelle à se défroisser, tandis que les tissus faits de textiles d'origine végétale (coton lin), conservaient au contraire les plis accidentels du porter. Les textiles nouveaux se répartissent également entre ces deux catégories, les textiles cellulose se rapprochant des textiles d'origine végétale tandis que les textiles synthétiques jouissent d'une large infroissabilité naturelle.

L'étude des différents types de fibres a permis de déterminer dans une certaine mesure le pourquoi d'une telle différence de comportement. Nous ne mentionnerons que quelques-unes de ces causes : forme, finesse, tendance au gonflement à l'état humide, structure moléculaire.

S'il a été possible de modifier dans une certaine mesure pour les textiles artificiels les propriétés intrinsèques de la fibre, gonflement structure, etc., il ne pouvait en être question pour les textiles d'origine végétale. Aussi, les chimistes se sont-ils orientés vers la recherche d'apprêts modifiant ces propriétés.

On a vu apparaître sur le marché, depuis une quinzaine d'années, des articles traités « infroissable ». Ces traitements appliqués sur les textiles cellulose sont, pour la plupart, à base d'urée-formol, et résistent à un nombre suffisant de lavages. Malgré le nom sous lequel on le désigne le plus souvent, ce traitement n'empêche pas le tissu de prendre un faux pli, mais le tissu a acquis une tendance naturelle à se défroisser.

On parle beaucoup également de tissus ou de traitements « Wash an Wear » et « No iron ». Ces expressions anglaises s'appliquent, la première à des tissus qui peuvent être portés après lavage sans autre manipulation telle que le repassage, et la seconde à des tissus qui n'ont pas besoin d'être repassés ou des traitements qui évitent le repassage.

Ces deux sortes de traitements se rapprochent beaucoup des traitements « infroissables ».

On trouve sur le marché les marques :

Traitement « 500 » pour un traitement « infroissable » sur tissu de rayonne, de fibranne.

Tinico pour un traitement « Wash and Wear » sur tissu de coton.

Plynon pour un traitement « infroissable » sur tissu de coton.

Minicare pour un traitement « Wash and Wear » sur tissu de coton.

Polyprim pour un traitement « Wash and Wear ».

2° TRAITEMENTS ASSURANT UNE STABILITE DIMENSIONNELLE

Tous les tissus, quels qu'ils soient, rétrécissent au lavage les premières fois qu'ils le subissent. Si, pour certains articles, ce fait ne représente pas d'inconvénient majeur, il n'en est pas de même pour d'autres (vêtements, sous-vêtements) qui deviendraient inutilisables.

Différents procédés d'irrétrécissabilité sont appliqués industriellement. Certains de ces procédés sont basés sur une modification de la structure chimique des fibres soit en profondeur soit en surface ; d'autres traitent mécaniquement le tissu.

La plupart des traitements de la première catégorie sont basés sur l'action du formol ou des produits de condensation du formol. C'est pourquoi la plupart des traitements « infroissables » rendent également le tissu irrétrécissable. Ces traitements résistent bien entendu aux lavages successifs. Ils sont permanents.

Ces tissus rétrécissant peu ou prou lors des premiers lavages, il semblerait possible, à première vue, d'obtenir par une série de lavages un tissu d'une stabilité parfaite. En fait, opérer de cette façon serait long et non sans inconvénient pour l'aspect du tissu. La difficulté a été tournée en retractant le tissu mécaniquement, dans une proportion correspondant exactement au coefficient de retrait au lavage. Au lieu de lui donner sur une machine un certain allongement, comme cela se pratique normalement pour la plupart des tissus, un des rouleaux est revêtu d'un épais tapis en feutre ou en caoutchouc. La surface extérieure de ce tapis subit un étirement en passant entre un cylindre et les sabots chauffants, puis reprend ses dimensions primitives. Le tissu entraîné par le tapis subit à ce moment un effort de compression dans le sens de la chaîne.

Le tissu obtenu ne présente plus alors qu'un retrait insignifiant au lavage, retrait soigneusement contrôlé d'ailleurs.

On trouve sur le marché les marques : *Avcoset*, correspondant à un traitement « irrétrécissable » par voie chimique.

Sanfor et *Rigmel*, correspondant à des traitements « irrétrécissables » par voie mécanique.

3° TRAITEMENTS « IMPERMEABLES »

Ils ont pour but d'empêcher l'eau de pénétrer par les pores du tissu. On peut arriver à ce résultat en obturant complètement les pores du tissu d'un enduit à base soit de caoutchouc soit de résines synthétiques (résines vinyliques, acryliques, etc.), soit en traitant le tissu par un produit hydrofuge, maintenant souvent à base de silicones, qui laisse libre passage de l'air, tout en arrêtant l'eau.

On trouve sur le marché les marques : *Siss* et *Zelan*.

4° TRAITEMENTS IGNIFUGES

Rares sont les matières textiles qui ne brûlent pas ; les plus typiques à ce point sont l'amiante et le verre qui peuvent supporter sans danger le contact de la flamme. On doit ajouter à ces deux textiles bien particuliers les textiles polyvinyliques (Rhovyl) qui sont également totalement ininflammables.

D'autres textiles, comme la plupart des textiles synthétiques qui fondent avant de brûler, ou comme la laine qui charbonne, ne transmettent pratiquement pas la flamme et répondent déjà par là-même à certaines exigences. D'autres enfin, comme le coton, le lin, la rayonne et la fibranne, brûlent au contact d'une flamme. Si l'on veut leur assurer une résistance suffisante à l'inflammation, il est nécessaire de leur faire subir un traitement particulier. Les traitements utilisés le plus fréquemment

consistent à déposer sur le tissu des sels : phosphate d'ammonium, borax, oxydes métalliques. D'autres procédés réalisent une modification chimique de la surface du tissu en rendant les fils de surface incombustibles.

5° TRAITEMENTS MODIFIANT L'ASPECT ET LE TOUCHER

Le dépôt à la surface du tissu d'un film souple, semi-raide ou raide, par l'emploi d'émulsion de résines synthétiques, permet de donner au tissu un aspect, un toucher, un tombant recherchés. Le calandrage supplémentaire permet de briller la surface, comme dans les tissus « Chintz », par exemple.

Il est pareillement possible de réaliser des apprêts anti-écaillant pour les toiles à matelas, les housses de voiture, etc.

On réalise également sur les bas féminins, par application de résines synthétiques, des apprêts dits « anti-snag » qui ont pour but d'éviter l'accrochage des mailles et leur étirage.

6° TRAITEMENTS CONTRE LES INSECTES ET LES MOISSISSURES

L'imprégnation des tissus de certains composés chimiques rendent ceux-ci inattaquables aux bactéries, aux insectes et aux moisissures. Il convient de remarquer que les textiles synthétiques le sont par nature. Les insectes de nos climats sont surtout friands des fibres d'origine animale : laine et soie. Des traitements permanents, tel que *Eulan* et *Mitin*, protègent tissus et fils contre les larves de ces insectes.

7° TRAITEMENTS DONNANT DES EFFETS DE RELIEF

La thermoplasticité naturelle de certains textiles a permis, par le calandrage à chaud sur calandres gravées en creux et en relief, d'obtenir sur la surface du tissu la reproduction de dessins en relief (gaufrage). Ces dessins sont inaltérables au lavage et la surface du tissu ne peut être modifiée à nouveau que par un traitement fait à température plus élevée que le premier. Il est possible, avec ces textiles, de créer selon le même principe des plissés permanents, c'est-à-dire résistants au lavage. L'emploi de fils mixtes de fibres non thermoplastiques et de fibres thermoplastiques permet d'obtenir, si ces derniers sont en quantité suffisante, un tissu susceptible de recevoir un plissé permanent.

Les tissus à base de fibres non thermoplastiques, telles que le coton ou la fibranne, peuvent acquérir des aspects analogues par l'application de traitements mécaniques sur des tissus déjà traités par des résines synthétiques. Le procédé bien connu « Everglaze » fait partie de ces derniers traitements.

• • •

Les modifications apportées aux fils et les traitements appliqués directement sur tissus permettent donc de créer, d'une part, des tissus aux aspects nouveaux permettant de satisfaire au caprice de la mode et, d'autre part, de modifier les possibilités d'emploi des tissus classiques en leur donnant des qualités supplémentaires.



Votre page, Madame !



CONTACTS, toujours prêt à satisfaire les désirs de ses lectrices, est heureux de vous présenter aujourd'hui sa première page féminine.

Sachant combien l'intérêt de toutes les femmes s'éveille devant les problèmes touchant au foyer, « Contacts » a essayé de créer cette rubrique qui n'est que provisoire encore et demande à s'améliorer dans les prochains numéros ; mais pour cela, Mesdames, « Contacts » a besoin de votre collaboration, de vos suggestions, de vos critiques. Dites-nous quels différents aspects vous aimeriez voir donner chaque mois à cette page, dites-nous si elle vous a plu ou pas et alors « votre page, Madame » sera ce que vous attendez d'elle, une vraie mise en commun d'efforts, d'expérience, de travail.

Chères lectrices, « Contacts » a le plaisir de vous présenter votre amie Marie-Christine, conseillère ménagère, qui vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous offre par la même occasion ses services. Elle est prête à répondre tous les mois à un certain nombre de questions ayant trait à des problèmes ménagers variés qu'elle essaiera de résoudre de son mieux dans l'intérêt général de toutes. Faites-lui part de vos soucis ménagers, de ce qui vous préoccupe, elle trouvera peut-être une solution. Mais envoyez-lui aussi vos conseils, vos idées, elle saura en faire profiter d'autres lectrices et notre journal n'en sera que plus vivant et plus réel. Ecrivez-lui en toute confiance. Voici son adresse :



« Marie-Christine »

« CONTACTS »

3, Grand-Rue — ROTHAU



PARLONS BLANC

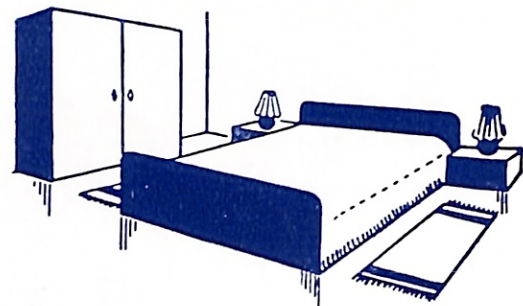
LES DRAPS

Loin est le temps où s'entassaient dans des armoires fleurant bon la lavande des piles de linge que l'on se transmettait de mère en fille et dont on ne se servait pratiquement jamais. Il est cependant un moment de l'année où toute ménagère ordonnée pense à faire l'inventaire de son linge. Le mois de janvier se prête particulièrement à cette opération, car les fêtes sont passées, le calme est revenu dans la maison et les grands magasins rivalisent en nous offrant la plus belle marchandise aux meilleurs prix. Ouvrons donc l'armoire ensemble afin de vérifier son contenu et à la rigueur compléter nos richesses.

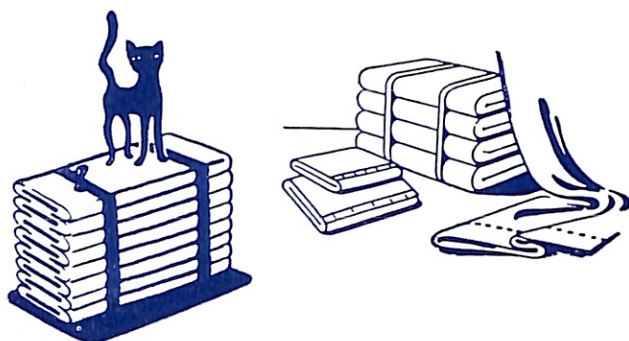
Sont-ils tous en bon état ? Une réparation s'impose-t-elle ? Sont-ils en nombre suffisant par rapport à la famille ? Si non, Madame, confectionnez-en vite ; il faut pour un drap de grand lit 3 m de tissu en 240 de large, pour un lit d'une personne 3 m en 180, pour un lit d'enfant 2 m en 120. Comme tissu, choisissez du coton, il est agréable et économique, du mi-fil, il est plus durable, du fil si vous les voulez très beaux. Prenez du blanc uni, c'est le plus classique, ou de l'écrû, vos draps deviendront

C'était
une enquête

Contacts



blancs après lessivage. Si vous avez le temps, garnissez-les de broderies, de jours, ou d'un simple bourdon à la machine. Vous pouvez aussi ajouter une note de fantaisie en garnissant le rabat d'un tissu de couleur (grand teint) à pois, à rayures ou à fleurs. La mode évolue de ce côté-là et permet des choses que nos grand-mères auraient facilement qualifiées d'extravagances. Les grands magasins présentent même des garnitures de lit entièrement fleuries ou rayées, parfois faites dans des tissus curieux, très légers, très faciles à entretenir, mais pas toujours recommandés pour la santé de tout le monde. Un conseil pour le rangement de draps : empilez-les de façon à assurer un bon roulement afin de ne pas toujours vous servir des mêmes paires.



LES TAIES

Elles sont assorties aux draps. Cependant adoptez-en quelques-unes, simplement blanches et classiques, elles vous seront utiles en cas de maladie. Elles ont comme dimensions 0 m 75 sur 0 m 75 terminées, un bord de 5 cm est compris.



LE LINGE DE TABLE

Là aussi, toutes les fantaisies sont permises. Si le service blanc brodé ou non reste l'apanage des jours de fête, il est de charmants ensembles aux teintes soit vives, soit délicates qui habillent à merveille une table et lui donnent un certain air d'intimité. Parmi les tissus « très habillés » notons le lin, la toile métis, la mousseline de linon, l'organdi. Parmi les tissus d'usage plus

courant, le coton reste roi. Il se présente sous forme de jolies toiles unies, quadrillées, rayées. Citons aussi les toiles plastifiées dont la facilité d'entretien et la gamme de coloris ont fait beaucoup d'adeptes.

Confectionnez vous-même votre service, Madame ; choisissez un tissu en rapport avec vos possibilités, votre service de table, votre intérieur et sachez qu'il faut compter comme dimensions la longueur et la largeur de votre table plus 25 cm pour la retombée. Faites vos serviettes de 0 m 50 sur 0 m 50, c'est très suffisant. Si vous êtes jeune et gaie, faites-vous rapidement un service américain de couleurs vives, il comporte un dessous d'assiette et une serviette par personne, plus un centre de table. Vous pouvez même varier les teintes pour chaque convive, l'ensemble en sera fort réussi.

LE LINGE DE TOILETTE

Les serviettes éponge sont les plus appréciées, elles sont de teintes vives, rayées ou à dessins. Les gants de toilette sont souvent assortis. Les serviettes nids d'abeilles sont pratiques car elles tiennent peu de place dans l'armoire.

LE LINGE DE CUISINE

Les meilleurs torchons de cuisine sont faits en lin. Ils sont solides, ne peluchent pas, mais leur prix représente un sérieux inconvénient. Il est donc bon de les réserver pour la belle vaisselle, les verres, la porcelaine. La toile métis et la toile de coton sont d'un usage plus courant et sont abordables pour tous. Les classiques torchons blancs à liteaux ou quadrillages rouges laissent souvent la place à de curieuses pièces bariolées de dessins et d'inscriptions dont le style américain ne manque pas de charme. Leur taille est de 0 m 80 sur 0 m 60. Vous pouvez réaliser des économies en achetant du tissu au mètre et en les ourlant vous-même.

LE LINGE DE NUIT

Rien n'a autant subi l'influence de la mode que la ligne des pyjamas et des chemises de nuit. Leurs formes sont extrêmement variées et amusantes, voire choquantes pour certains. Leur teinte s'harmonise parfois avec la garniture de lits. Les vêtements de nuit ne sont plus cintrés, ils sont droits ou amples. Les vestes de pyjama ont un style « marinière », le pantalon est étroit, long, trois quarts ou même court du genre barboteuse et de ton contrastant avec la veste. Les chemises de nuit sont gaies, jeunes, élégantes. Elles se font en migaline, popeline, nylon, piqué, mais le coton reste malgré tout le plus douillet et le plus hygiénique des textiles et rien ne saurait remplacer un bon vêtement de nuit en finette *Steinheil-Dieterlen*, ne croyez-vous pas, Mesdames ?

Marie-Christine



Noubliez pas de m'écrire

« Marie-Christine »

CONTACTS

3, Grand-Rue — ROTHAU



RIONS UN PEU...

LA NOUVELLE BONNE

En voyage depuis quelques jours, monsieur Tartempion téléphone à sa femme pour lui annoncer son retour. Mais madame Tartempion est sortie faire quelques emplettes, et c'est la nouvelle bonne qui est au bout du fil.

— Dites à Madame que je rentrerai coucher ce soir, lui recommande monsieur Tartempion.

— Bien, monsieur, lui répond la naïve enfant. C'est de la part de qui ?

RESULTAT CERTAIN

Lu dans un grand quotidien, cette annonce publicitaire :

« Si vos cheveux tombent, si vous ne voulez pas être complètement chauve à brève échéance, n'hésitez pas. Employez le... Inutile d'en prendre plusieurs flacons. Un seul vous convaincra. Les trois flacons : trois cent cinquante francs. »



ACCIDENT DU TRAVAIL

Un monsieur entre chez le coiffeur et dit : « C'est pour la barbe ».

Un jeune apprenti, plein de zèle, demande au patron :

— Je peux faire la barbe de monsieur ? Ce serait un excellent exercice.

Alors le patron, conciliant :

— Si tu veux, mais fais attention de ne pas te couper.

PETIT PRUDENT

Lu au-dessus du comptoir d'une bodega, à Barcelone : « Si vous venez boire pour oublier, soyez gentil, payez avant de boire. »

PAS SI BETES !

Deux puces sortent d'un cinéma. La première dit à la seconde :

— Qu'est-ce que l'on fait ? On prend un chien ou on rentre à pied ?

A L'AVEUGLETTE

A la porte d'un café, un aveugle quête. Il porte autour du cou une pancarte avec : « Père de treize enfants ».

Une dame patronnesse, qui boit son vichy fraise, s'exclame :

— Comment, mon ami, aveugle et treize enfants ! Vous n'avez pas honte ?

— Que voulez-vous, ma brave dame, il faut me pardonner, je ne vois pas ce que je fais, moi...

NE PAS CONFONDRE !

Deux ouvriers sont en train de procéder à la réfection d'un couvent. Ils tombent en admiration devant les tableaux qui ornent la chapelle. Une religieuse leur explique :

— Celle-ci, c'est la Vierge au rocher ; l'autre, c'est la Vierge et l'Enfant ; ici, c'est la Vierge Noire.

Et elle passe en revue toutes les vierges du cloître. L'un des ouvriers remarque une statue à l'écart et demande :

— C'est aussi une Vierge ?

— Non, répond la religieuse, c'est la Mère supérieure.

INVITATION DESINTERESSEE

Invitant un ami pour fêter l'anniversaire de son mariage, un Irlandais lui expliqua comment trouver son appartement dans le gratte-ciel qu'il habitait :

— C'est au septième étage, porte D, dit-il. En arrivant, appuie sur la sonnette avec ton coude, et, quand la porte s'ouvrira, pousse-la du pied pour entrer.

— Pourquoi avec le pied ?

— Mais pour t'éviter de poser les cadeaux, car, j'espère, tu n'arriveras pas les mains vides.

DANS LA BOUE

Alain rentre à la maison, crotté des pieds à la tête.

— D'où viens-tu dans cet état ? lui demande sa mère, furieuse.

— Je suis tombé dans une mare de boue, répond Alain, tout penaud.

— Et avec ton pantalon neuf, encore !

— Qu'est-ce que tu veux ? Je n'ai pas eu le temps de le retirer avant !

HISTOIRE D'ADAM ET D'EVE

— Une pomme.

— Deux poires.

— Et des tas de pépins.

IL FALLAIT Y PENSER

Lors d'un procès mémorable, l'inculpé était poursuivi pour avoir gratifié un de ses concitoyens d'un formidable coup de pied dans le ventre. Au cours de l'interrogatoire, l'inculpé déclara avoir agi sans mauvaise intention. Le président s'étonna :

— Comment pouvez-vous prétendre que vous avez, sans le vouloir, donné à la victime pareil coup de pied dans le ventre ?

— Ma foi, il a dû se retourner trop tôt !

REPERE

Le Bédouin Ahmed creusait un trou dans son champ. Hassouna, qui passait par là, arrêta son chameau :

— Qu'est-ce que tu fais là ? demanda-t-il à Ahmed.

— Je cherche mon trésor que j'ai enterré.

— Si tu n'as pas de point de repère, tu ne trouveras pas l'endroit !

— Par Allah ! J'avais un point de repère, un nuage qui me donnait de l'ombre pendant que j'enterrais mon argent !

LA PRIERE DU COMBATTANT

Depuis vingt-quatre heures, notre secteur était à peu près calme. Aussi en avions-nous profité pour installer dans la cave d'une ferme inhabitée notre cuisine roulante et la popote.

Parmi les convives, un commandant d'artillerie, père jésuite dans le civil, se distinguait par sa verve et sa bonne humeur.

Il nous tenait en haleine depuis un long moment par ses bonnes blagues, quand soudain sa figure s'assombrit et il déclara :

— Au fond, messieurs, nous sommes de bien tristes personnages, car nous faisons métier de tuer des hommes. Cela me tourmente... ! J'y songe jour et nuit...

Aussi, ai-je composé à l'usage du mitrailleur une courte prière qui, sans excuser la faute grave qui est de tuer, l'atténue cependant.

Représentez-vous le mitrailleur à plat ventre derrière son engin de mort... il vient d'apercevoir l'ennemi à une centaine de mètres... il vise... retient son souffle... son index amorcé une lente crispation...

Qu'avant de tirer il récite rapidement cette courte prière : « Pardonnez-moi, Seigneur, mais je crois que je vais vous envoyer du renfort. »

Après cela, il pourra faire feu !!!

... POUR QU'ELLE SOIT BONNE

